République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

INFRASTRUCTURE	02	EDUCATION	03	SOCIAL	02
ADMINISTRATION	37	ECONOMIE	07	RURAL	01
TELECOMMUNICATION	01				

N° 2918

19 Octobre 2023

19 October 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	082/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°082/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 006/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 05 JUILLET 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES POUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL DU PERSONNEL DES TRAVAUX EN REGIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
2	**Reference**	004/C/C/MBA/CIGSMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/C/MBA/CIGSMP/2023 PORTANT ADDITIF RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°012/AAONR/CIGSMP/C/MBA/CIPM/2023 DU 27 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA REALISATION DE 02 FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPES ELECTRIQUES AU MARCHE DE MBANGA CENTRE ET A L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MBANGA (REGION DU LITTORAL) FINANCEMENT : KFW/FEICOM-EXERCICE 2023 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANGA, MAÎTRE D'OUVRAGE, INFORME LES ENTREPRISES FIGURANT SUR LA LISTE RESTREINTE, JOUISSANT DES CAPACIT ÉS ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES REQUISES QUE DANS LE CADRE DE L'APPEL À CONCURRENCE SUSMENTIONNÉ, LA DATE INITIALE DE DÉPÔT DES OFFRES PRÉVUE LE 01' NOVEMBRE 2023 À 11 HEURES EST REPORTÉE AU 7 NOVEMBRE 2023 À 11 HEURES. LE RESTE EST SANS CHANGEMENT
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
3	**Reference**	021/CAY5/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION A LEO CONSULTING SARLDE LA LETTRE- COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°017/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/09/2023 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE BARRIERES DE VILLE AU CARREFOUR DITS « MOBIL-ESSOS » ET « PAKITA » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
4	**Reference**	023/CAY5/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION A ETS ASM SERVICESDE LA LETTRE COMMANDE PASSE APRES DEMANDE DE COTATIONN°005 /DC /CAY5/CIPM/2023 DU 11/09/2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DE LAMPADAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
5	**Reference**	022/CAY5/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION A ETS LES ESPACES VERTSDE LA LETTRE COMMANDE PASSE APRES DEMANDE DE COTATIONN°006 /DC /CAY5/CIPM/2023 DU 11/09/2023 RELATIVE A LA CAMPAGNE DE LUTTE ANTI VECTORIELLE (3D) DESINFECTIONS, DESINSECTISATIONS ET DERATISATION DES INSTITUTIONS PUBLIQUES, DES CENTRES COMMERCIAUX ET DES HABITATIONS DE CERTAINS QUARTIERS PRECAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	09857/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°09857/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 16 OCT 2023 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°090/23/AONO/SDCC/CIPM DU 24/08/2023 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°090/23/AONO/SDCC/CIPM DU 24/08/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 750 000 CARTONS D'EMBALLAGE DIAMAOR À LA SODECOTON , PRÉVUE LE 17 OCTOBRE 2023 EST À NOUVEAU REPORTÉE AU 25 OCTOBRE 2023 LE RESTE SANS CHANGEMENT
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
7	**Reference**	017/CAY5/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION A ETS ASM SERVICESDE LA LETTRE- COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007BIS/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE CINQ SALLES DE CLASSE DU COMPLEXE SCOLAIRE DJOUNGOLO A ESSOS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
8	**Reference**	020/CAY5/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION A GLOBAL VISION SARLDE LA LETTRE- COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CREATION D'UNE UNITE PISCICOLE HORS SOL AU QAURTIER NGOULMEKONG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
9	**Reference**	0000121/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	DECISION N°0000121/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 11 AOUT 2023 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0000021/AONR/MPT/CIPM/2023 DU 20 JUIN 2023 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE L'EVALUATION DU COUT DE LA FOURNITURE DU SERVICE POSTAL UNIVERSEL (SPU) AU CAMEROUN.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
10	**Reference**	080/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°080/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 036/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 07 JUILLET 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT ET ACCESOIRES (ACQUISITION DE DIX (10) MOTOS POUR LA SURVEILLANCE DE LA VOIRIE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
11	Reference	0000216/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	DECISION N°0000216/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 9 OCTOBRE 2023 PORTANT RESULTAT DE LA CONSULTATION N°0000025/AC/MINPOSTEL/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 DU 14 SEPTEMBRE 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 04085-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2/CEA10/NM DU 22 AOUT 2023 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA MODERNISATION DE LA METEOROLOGIE NATIONALE, PHASE 2
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
12	Reference	0000218/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	DECISION N°0000218/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 12 OCTOBRE 2023 PORTANT RESULTAT DE LA CONSULTATION N°0000026/AC/MINPOSTEL/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 DU 14 SEPTEMBRE 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°04658-23/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE4/CEA7 DU 14 SEPTEMBRE 2023 POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE TECHNIQUE APPROFONDIE EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME SPATIAL AU CAMEROUN.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
13	Reference	ADDITIF N°08 a/s 006/AONO/CAE1ER/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 08 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 1ER, AUTORITÉ CONTRACTANTE, INFORME LES ENTREPRISES DÉSIREUSES DE SOUMISSIONNER À L'APPEL D'OFFRE CI-APRÈS, N°006/AONO/CAE1ER/CABM/SM/CIPM/2023 DU 06/09/2023POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE A LA MAIRIE EDEA 1ER DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL DU RECTIFICATIF SUIVANT:
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
14	Reference	ADDITIF N°01 A/S 060/AONR/CUD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 060/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 19 SEPTEMBRE 2023 POUR LES ETUDES EN VUE DE L'AMENAGEMENT DU PONT DU QUARTIER 105 RELIANT SODIKO ET BONAMATOUMBE LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'APPEL D'OFFRES SUSCITÉ QUE LES MODIFICATIONS ET LES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANTS SONT APPORTÉS AU TITRE DE L'ADDITIF N°01 :
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
15	Reference	012/M/CUG/CIPM/SG/RT/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°012/M/CUG/CIPM/SG/RT/2022 DU 13/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT RELATIF AU DAO N°007/AONO/CUG/CIPM/AG DU 06/09/2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU MT ET BT DANS LES LOCALITES DE DOHOLO, SANGUERE NGAOUNDERE, DJABBIRE ET MASSARE FERMA DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
16	Reference	0000212/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	DECISION N°0000212/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 9 OCTOBRE 2023 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00023/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 22 AOUT 2023POUR LA FINALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AMPHITHEATRE DE 700 PLACES A L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE YAOUNDE (SUP'PTIC).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
17	Reference	096/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°096/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 036/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 07 JUILLET 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT ET ACCESSOIRES (ACQUISITION DE DIX (10) MOTOS POUR LA SURVEILLANCE DE LA VOIRIE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
18	Reference	019/CAY5/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION A ETS SACERDOCE ROYALDE LA LETTRE- COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/09/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC SUR LA MONTEE RUE FOE A MFANDENA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
19	Reference	000099/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	DECISION N°000099/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 19 JUILLET 2023 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000016/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 30 MAI 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK UP DE TYPE 4X4 DOUBLE CABINE, DESTINE AU COMITE INTERMINISTERIEL D'ATTRIBUTION DES BANDES DE FREQUENCES.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
20	Reference	2023/145/C/UGA/R/SG/DIPD/DIEM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°2023/145/C/UGA/R/SG/DIPD/DIEM/2023 DU 04 OCT 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSTRUCTION N°01/DC/UGA/R/UGA/DIPD/CIPM DU 04/09/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE (01) GRANDE SALLE ET DE TROIS (03) PETITES SALLES A L4IMPRIMERIE NATIONALE ANNEXE DE GAROUA SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°04798-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6 DU 25/09/2023 MAITRE D'OUVRAGE : LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE GAROUAFINANCEMENT : BIP UGA, EXERCICE 2023IMPUTATION : 117-01-2210-221002 (390020)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
21	**Reference**	078/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 078/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 007/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 05 JUILLET 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU PETIT MATERIEL POUR LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
22	**Reference**	023/C/CAY5/SG/SMP/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/CAY5/CIPM/2023 DU 11/09/2023 RELATIVE À LA FOURNITURE DE LAMPADAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
23	**Reference**	015/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA/CAMTEL Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2023/009/AMI/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA/CAMTEL DU 21/109/2023 POUR LA PRÉQUALIFICATION DES CABINETS OU BUREAUX D'ÉTUDES POUR LA RÉALISATION DES MISSIONS DE COMMISSARIAT AUX APPORTS DANS LE CADRE DE CETTE OPÉRATION D'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL DE LA CAMTEL.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
24	**Reference**	N°_1447/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM Lire
	Titre/objet	DECISION N°_1447/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM DU _____PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°109/ DGSN /SG /DFGIL/SDAF/SPM/2023 DU 26 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIERS ET MATÉRIELS DE BUREAU DU POSTE FRONTIÈRE DE LA SÛRETÉ D'ABOULOU.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DGSN EXERCICE : 2023IMPUTATION : 57 12 063 03 33 00 03 524118
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
25	**Reference**	083/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°083/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
26	**Reference**	0000217/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	DECISION N°0000217/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 12 OCTOBRE 2023 PORTANT RESULTAT DE LA CONSULTATION N°0000024/AC/MINPOSTEL/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 DU 28 AOUT 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 04085-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2/CEA10/NM DU 22 AOUT 2023 RELATIF A LA MODERNISATION DE LA METEOROLOGIE NATIONALE, PHASE 2
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
27	**Reference**	0000118/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	DECISION N°0000118/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 7 AOUT 2023 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000017/AONR/MPT/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES DEVANT REALISER L'ETUDE SUR LES TENDANCES DE L'ACTIVITE DE CERTIFICATION ELECTRONIQUE AU CAMEROUN ET LES MECANISMES DE DEVELOPPEMENT D'UN MARCHE LOCAL DE LA CERTIFICATION.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
28	**Reference**	005/C/C/MBA/CIGSMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/C/MBA/CIGSMP/2023 PORTANT ADDITIF RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°013/AAONR/CIGSMP/C/MBA/CIPM/2023 DU 27 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA REALISATION DES MINI-ADDUCTIONS EN EAU POTABLE CONSTITUEES DE FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPES ELECTRIQUES A MBANGA CENTRE, DIKOUMA URBAIN ET KOTTO-MISSION DANS LA COMMUNE DE MBANGA (REGION DU LITTORAL)FINANCEMENT : KFW/FEICOM-EXERCICE 2023 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANGA, MAÎTRE D'OUVRAGE, INFORME LES ENTREPRISES FIGURANT SUR LA LISTE RESTREINTE, JOUISSANT DES CAPACITÉS ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES REQUISES QUE DANS LE CADRE DE L'APPEL ÀONCURRENCE SUSMENTIONNÉ, LA DATE INITIALE DE DÉPÔT DES OFFRES PRÉVUE LE OLER NOVEMBRE 2023 À 11 HEURES EST REPORTÉE AU 7 NOVEMBRE 2023 À 11 HEURES. LE RESTE EST SANS CHANGEMENT
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
29	**Reference**	ADDITIF N°02 a/s 054/AONO/CUD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°02 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 054/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 13 SEPTEMBRE 2023 TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET SIGNALISATION DES VOIRIES DANS LA VILLE DE DOUALA LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N° 02 LES MODIFICATIONS SUIVANTES :
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
30	**Reference**	079/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°079/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 029/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 04 JUILLET 2023 RELATIF A L'EQUIPEMENT ET LA POSE D'INFRASTRUCTUES INFORMATIQUES DANS LE LOCAL TECHNIQUE DE LA SALLE DE FETE D'AKWA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
31	**Reference**	009/CA/CUG/SG/DST/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 009/CA/CUG/SG/DST/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/ AONO/CUG/CIPM/RT/2023 DU 16/09/2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRE SOLAIRE DE TYPE LED SUR LE TRONÇON CARREFOUR BASE AERIENNE- HOPITAL GENERAL DE LA VILLE DE GAROUA (LINEAIRE DE 4 000 ML). EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
32	**Reference**	011/CA/CUG/SG/DST/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°011/CA/CUG/SG/DST/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ CUG/SG/DST/CIPM/AG/2023 DU 15/09/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE ET D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 POUR LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
33	**Reference**	019/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 019/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 026/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 06 JUILLET 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA MAINTENANCE CORRECTIVE ET EVOLUTIVE DE L'APPLICATION DU SUIVI DU BIP (PHASE 2)FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
34	**Reference**	0000120/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	DECISION N°0000120/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 11 AOUT 2023 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00014/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE SOUS REGIONAL D'EMULATION ET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE (PHASE 3).»
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
35	**Reference**	N°188/C/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM du 18 OCT 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°188/C/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM DU 18 OCT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°94/AONO/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2023 DU 22 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIERS ET MATÉRIELS DE BUREAU DES POSTES FRONTIÈRES DE LA SÛRETÉ NATIONALE DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME –NORD ET DE L'ADAMAOUA EN DOUZE (12) LOTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
36	**Reference**	097/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°097/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/CUD/CIPM1/2022 DU 06 OCTOBRE 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES LICENCES WINDOWS 10/11 ENTREPRISE ET OFFICE 2021 PRO (M365)FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
37	**Reference**	018/CAY5/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION A ETS MOZDE LA LETTRE- COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/09/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC LE LONG DU MUR DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MFANDENA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
38	**Reference**	077/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 11/10/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°077/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 11/10/2023 RECRUTEMENT D'UN CABINET SPECIALISE POUR L'ELABORATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023 ET SUIVANT
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-11-2023
39	**Reference**	001 C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N 001 C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 30 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIVE À LA DE DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N° 016/DC/MINEPAT/SG/PEPS//SPM/2023 DU 24 MAI 2023 POUR L'ENTRETIEN DES VEHICULES DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUEFINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
40	**Reference**	098/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 098/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 006/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 05 JUILLET 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES POUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL DU PERSONNEL DES TRAVAUX EN REGIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
41	**Reference**	001/AONO/IN/CIPM/SC/BMA/Sm/23 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN°001/AONO/IN/CIPM/SC/BMA/SM/23 DU 18/10/2023 POUR LA FOURNITURE DES PAPIERS EXTRA BLANC OFFSET 80G EN RAMES ? L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	16-11-2023
42	**Reference**	094/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°094/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 007/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 05 JUILLET 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU PETIT MATERIEL POUR LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
43	**Reference**	076/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°076/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 030/AONR/CUD/CIPM2/2023 DU 05 JUILLET 2023 ETUDE APD EN VUE DE LA RENOVATION DU MARCHE DE LA CITE DES PALMIERS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
44	**Reference**	2023/149/C/UGA/R/SG/DIPD/DPD/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°2023/149/C/UGA/R/SG/DIPD/DPD/2023 DU 04 OCT 2023PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATIONN°03/DC/UGA/R/SG/DIPD/CIPM/2023 DU 04/09/2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT (« LOT 1 :TROIS (3) TOYOTA RUMION 1,5 PETROL LIVE 4 AUTOMATIC » ET « L0T2 : UN (1) TOYOTA HILUX 3.0L COUNTRY DOUBLE CAB 5-MT 4X4») POUR LE COMPTE DE L'UNIVERSITE DE GAROUA, EN DEUX LOTS, SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°04798-23/L/MINMAP/SG/DGM[/DMBEC/CE6 DU 25/09/2023. MAITRE D'OUVRAGE : LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE GAROUAFINANCEMENT : BIP UGA, EXERCICE 2023IMPUTATION : 117-06-2220-2222001 (390020) POUR LE LOT 1 ET 1199-03-2220-22011(541547) POUR LE LOT2
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
45	**Reference**	022/C/CAY5/SG/SMP/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°006/DC/CAY5/CIPM/2023 DU 11/09/2023 RELATIVE À LA CAMPAGNE DE LUTTE ANTI VECTORIELLE (3D) DÉSINFECTIONS, DÉSINSECTISATIONS ET DÉRATISATION DES INSTITUTIONS PUBLIQUES, DES CENTRES COMMERCIAUX ET DES HABITATIONS DE CERTAINS QUARTIERS PRÉCAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
46	**Reference**	N°189/C/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°189/C/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM DU.18 OCT 2023.PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°109/AONO/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2023 DU 26 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIERS ET MATÉRIELS DE BUREAU DU POSTE FRONTIÈRE DE LA SÛRETÉ NATIONALE D'ABOULOU.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
47	**Reference**	01/AONR/C.BBJ/SG/CIPM/23 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/ DAONR/C.BBJ/SG/CIPM/23 DU 11/10/2023 POUR LA RÉALISATION DE 03 FORAGES PRODUCTIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE BABADJOU, LOT N°1: MARCHÉ DE BAMENDOUSSO ET VILLAGE BAMETOO, LOT N°2: HÔTEL DE VILLE DE BABADJOU (RÉGION DE L'OUEST)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	08-11-2023
48	**Reference**	075/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 10/10/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N °075/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 10/10/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES ARTÈRES DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS SOUS L'IMPUTATION : 221 110. TÂCHE : 133 147 (164)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	08-11-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
49	**Reference**	027/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2023 DU 18/10/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°027/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2023 DU 18 OCTOBRE 2023 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP)FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT, EXERCICES 2024 & 2025
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	14-11-2023
50	**Reference**	025/ONIT/LT/CR/CIPM/2023 OF 19/10/2023 Lire
	Titre/objet	NOTICE OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERS IN EMERGENCY PROCEDURE N°025/ONIT/LT/CR/CIPM/2023 OF 19/10/2023 FOR THE SUPPLY OF MOTOR VEHICLES STATION WAGON 4X4 LARGE FORMAT TO THE COUNCIL REGIONAL DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-11-2023
51	**Reference**	20/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 20/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 022/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 15/09/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA SUPERVISION DE LA MISE À JOUR DES DONNÉES ET LA MAINTENANCE CORRECTIVE ET ÉVOLUTIVE DU SYSTÈME INTÉGRÉ DU SUIVI-ÉVALUATION DES PROJETS À FINANCEMENT EXTÉRIEUR (SISEPCAM).FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
52	**Reference**	022/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 022/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 023/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 15 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME D'UN CABINET POUR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DE LA MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI DES PROGRAMMESFINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
53	**Reference**	N°1446/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM Lire
	Titre/objet	DECISION N°1446/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM DU 18 OCT 2023_PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°94/ DGSN /SG /DFGIL/SDAF/SPM/2023 DU 22 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIERS ET MATÉRIELS DE BUREAU DES POSTES FRONTIÈRES DE LA SÛRETÉ NATIONALE DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME –NORD ET DE L'ADAMAOUA EN DOUZE (12) LOTS.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DGSN EXERCICE : 2023IMPUTATIONS : 57 12 063 03 33 00 03 524118
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
54	**Reference**	018/C/CAY5/SG/SMP/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°015/AONO/PU/CAY/CIPM/2023 DU 11/09/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC LE LONG DU MUR DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MFANDENA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
55	**Reference**	004/AONO/CENEEMA/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CENEEMA/CIPM/2023 DU 16 OCTOBRE 2023POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS ROULANTS D'INTERVENTIONS TECHNIQUES ET DE MOYENS LOGISTIQUES DE MOBILITE INDIVIDUELLE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	14-11-2023
56	**Reference**	020/C/CAY5/SG/SMP/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°014/AONO/PU/CAY/CIPM/2023 DU 11/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE UNITÉ PISCICOLE HORS SOL AU QUARTIER NGOULMEKONG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
57	**Reference**	013/AONO/RS/DDL/CDPM/2023DU 19/10/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/RS/DDL/CDPM/2023DU 19/10/2023 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE AU CES DE YEM-YEMFEK, ARRONDISSEMENT DE MEYOMESSALA,DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	16-11-2023
58	**Reference**	0000100/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	DECISION N°0000100/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 19 JUILLET 2023 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000019/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE AU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS, D'UN EQUIPEMENT PORTABLE D'ANALYSE, DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DU SPECTRE RADIOELECTRIQUE AINSI QUE DE LA RADIOGONIOMETRIE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
59	**Reference**	10/AONO/CFC/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 19/10/2023 POUR LA FOURNITURE, LE TRANSPORT, LE MONTAGE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAUX AU SIEGE ET DANS CINQ (05) AGENCES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	14-11-2023

#		RESUME DES CONSULTATIONS
60	Reference	000098/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	DECISION N°000098/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 19 JUILLET 2023 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000015/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 30 MAI 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK UP DE TYPE 4X4 DOUBLE CABINE, DESTINE AUX ACTIVITES DE REGULATION POSTALE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
61	Reference	0000125/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	DECISION N°0000125/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 22 AOUT 2023 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0000022/AONR/MPT/CIPM/2023 DU 20 JUIN 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOUS REGIONAL D'EMULATION ET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE (PHASE 3).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
62	Reference	077/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°077/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 020/AONO/CUD/CIPM1/2023 DU 26 MAI 2023 RELATIF AU DEVELOPPEMENT, AU DEPLOIEMENT DE LA FORMATION ET DU SUPPORT DU PORTAIL DE GESTION DES SERVICES CONSULTES ET SIG DANS L'APPLICATION NETADS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
63	Reference	021/ONIT/CR-LT/CIPM/2023 OF 19/10/2023 Lire
	Titre/objet	NATIONAL OPEN CALL FOR TENDERS FOR EMERGENCY PROCEDURES N°021/ONIT/CR-LT/CIPM/2023 OF 19/10/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A DRINKING WATER SUPPLY (AEP) AT NYAHENDEL IN THE COMMUNE OF NYANON, IN THE SANAGA MARITINE DEPARTMENT, COASTAL REGION AU TITRE DE L'EXERCICE 2023 PHASE-1 ET DE L'EXERCICE 2024 PHASE-2FINANCING: BUDGET CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL -EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	10-11-2023
64	Reference	000021/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSERELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION N°000098/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 19 JUILLET 2023 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000015/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 30 MAI 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK UP DE TYPE 4X4 DOUBLE CABINE, DESTINE AUX ACTIVITES DE REGULATION POSTALE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
65	**Reference**	005/AONO/ MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 DU 17 OCTOBRE 2023PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE (PFS-AIE)FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N°70480-CMN° ET TITRE DE L'AAO : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/ MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 DU 17 OCTOBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'IMPRESSION ET REPROGRAPHIE DES DOCUMENTS DU PROJET : CARTES DES BÉNÉFICIAIRES, CONTRAT MORAL EN FORMAT A2 ET A4, CARNETS D'IDENTIFICATION, CODES UGP, DOCUMENTS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES ET POUR LES SAUVEGARDES SOCIALES AU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	17-11-2023
66	**Reference**	026/ONIT/CR-LT/CIPM/2023 OF 19/10/2023 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N°026/ONIT/CR-LT/CIPM/2023 OF 19/10/2023 FOR THE REHABILITATION WORKS ON THE MUNICIPAL ROAD: INTER R304 (HOSPITAL CROSSROAD) LIPOUNGUE ….(CATHOLIC MISSION CROSSROAD) LINEAR12,300 KILOMRTERS AND ….. IN THE SANAGA MARITIME DEPARTMENT, REGION OF LITTORAL.(PHASE 1)FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF REGIONAL CONSEIL-2023 FISCAL YEAR
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	10-11-2023
67	**Reference**	024/ONIT/CR/LT/CIPM/2023 OF 19/10/2023 Lire
	Titre/objet	NOTICE OF NATIONAL OPEN TENDER UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE N°024/ONIT/CR/LT/CIPM/2023 OF 19/10/2023 FOR THE ACQUISITION OF EQUIPMENT FOR THE HEADQUARTERS BUILDING, EXTENSION OF THE REGIONAL COASTAL COUNCIL FEICOM BUDGET FINANCIAL YEAR 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-11-2023
68	**Reference**	017/ASMI/CUD/SG/DSGP/2023 DU 16/102/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°017/ASMI/CUD/SG/DSGP/2023 DU 16/102/2023 POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	25-10-2023
69	**Reference**	81/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°081/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/CUD/CIPM1/2022 DU 06 OCTOBRE 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES LICENCES WINDOWS 10/11 ENTREPRISE ET OFFICE 2021 PRO (M365)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
70	**Reference**	0000119/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	DECISION N°0000119/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 7 AOUT 2023 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000018/AONR/MPT/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE L'EVALUATION DES CAHIERS DES CHARGES DE LA CONVENTION DE CONCESSION DE LA CAMPOST.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
71	**Reference**	010/CA/CUG/SG/DST/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/CA/CUG/SG/DST/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DE VAPPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°009/ AONO/CUG/CIPM/AG/2023 DU 20/09/2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES ENGRAIS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA POUR LA PROMOTION ET DIVERSIFICATION DES STOCKS DE SECURITE ALIMENTAIRE A TRAVERS LA SUBVENTION AU FONDS DE ROULEMENT DES ENGRAIS CNPCC (DEUXIEME SEMESTRE 2023).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
72	**Reference**	021/C/CAY5/SG/SMP/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°017/AONO/PU/CAY/CIPM/2023 DU 11/09/2023 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE BARRIÈRES DE VILLE AU CARREFOUR DITS « MOBIL-ESSOS » ET « PAKITA » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
73	**Reference**	000020/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSERELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION N° 00000099/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 19 JUILLET 2023 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000016/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 30 MAI 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK UP DE TYPE 4X4 DOUBLE CABINE, DESTINE AU COMITE INTERMINISTERIEL D'ATTRIBUTION DES BANDES DE FREQUENCES.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
74	**Reference**	091/CUD/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 091/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 030/AONR/CUD/CIPM2/2023 DU 05 JUILLET 2023 RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE DE LA RENOVATION DU MARCHE DE LA CITE DES PALMIERSFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
75	**Reference**	079/AONR/CUD/CIPM1/2023 DU 11/10/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°079/AONR/CUD/CIPM1/2023 DU 11/10/2023 ETUDE COMPLEMENTAIRE D'UN ESPACE DE JEUX ET LOISIRS A NGODI AKWA, DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023 ET SUIVANT
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-11-2023
76	**Reference**	019/C/CAY5/SG/SMP/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°016/AONO/PU/CAY/CIPM/2023 DU 11/09/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC SUR LA MONTÉE RUE FOÉ À MFANDENA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
77	**Reference**	078/AONR/CUD/CIPM N°1/2023 DU 10/10/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°078/AONR/CUD/CIPM N°1/2023 DU 10/10/2023 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES ARTÈRES DE LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-11-2023
78	**Reference**	076/AONR/CUD/CIPM2/2023 DU 11/10/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°076/AONR/CUD/CIPM2/2023 DU 11/10/2023 REALISATION DES ETUDES D'AUSCULTATION DE CHAUSSEES DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023 ET SUIVANT
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-11-2023
79	**Reference**	092/CUD/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 092/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 020/AONO/CUD/CIPM1/2023 DU 26 MAI 2023 DEVELOPPEMENT, DEPLOIEMENT, FORMATION ET SUPPORT DU PORTAIL DE GESTION DES SERVICES CONSULTES ET SIG DANS L'APPLICATION NETADSFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
80	**Reference**	013/AONO/PU/CIPM/CBBU/2023 du 10/10/2023 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/PU/CIPM/CBBU/2023 DU 10/10/2023 POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PEPINIERE DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX EN VUE DE LA CREATION DE PLANTATIONS (20 HA D'IRVINGIA GABONENSIS) DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU,
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-11-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
81	**Reference**	024/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2023 DU 18/10/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPELD'OFFRES NATIONAL OUVERTN°024/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2023 DU 18/10/2023 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DECES CADRES (LOT 1), RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT 2), MULTIRISQUES HABITATIONS DIRIGEANTS SOCIAUX (LOT 3) A LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT, EXERCICES 2024 & 2025
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-11-2023
82	**Reference**	099/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 099/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
83	**Reference**	012/AONO/RS/DDL/CDPM/2023DU 19/10/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/RS/DDL/CDPM/2023DU 19/10/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPAT DU DJA ET LOBO, ARRONDISSEMENT DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	16-11-2023
84	**Reference**	026/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2023 DU 18/10/2023_ Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPELD'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2023 DU 18/10/2023_RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL (LOT 1), INDIVIDUELLE ACCIDENTS (LOT 2) A LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP)FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT, EXERCICES 2024 & 2025
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	14-11-2023
85	**Reference**	025/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2023 DU 18/10/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPELD'OFFRES NATIONAL OUVERTN°025/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2023 DU 18/10/2023 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE TOUS RISQUES SAUF A LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP)FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT, EXERCICES 2024 & 2025
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-11-2023
86	**Reference**	2023/154/C/UGa/R/SG/DIPD/DÏEM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°2023/154/C/UGA/R/SG/DIPD/DÏEM/2023 DU 04 OCT 2023PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION N°05/DC/UGA/R/SG/DIPD/CIPM DU 04/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE TOILETTES AU PORT DE GAROUA SUIVANT L'AUTORISATION DE GR2 A GRE N°04798-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6 DU 25/09/2023MAÎTRE D'OUVRAGE : LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE GAROUAFINANCEMENT : BIP UGA, EXERCICE 2023IMPUTATION : 117-01-2204-220401 (390020)
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	N/A

#		RESUME DES CONSULTATIONS
87	**Reference**	2023/151/C/UGA/R/SG/DIPD/DIEM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°2023/151/C/UGA/R/SG/DIPD/DIEM/2023 DU 04 OCT 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION N°04/DC/UGA/R/SG/DIPD/CIPM DU 04/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE QUATRE (04) SALLES DE COURS AMOVIBLES DE CENT CINQUANTE (150) PLACES CHACUNE (SITE DE DJOUMASSI) SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°04798-DMBEC/CE6 DU 25/09/2023 MAITRE D'OUVRAGE : LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE GAROUAFINANCEMENT ; BIP UGA, EXERCICE 2023IMPUTATION : 116-01-2304-230403 (390020)
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	N/A
88	**Reference**	095/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 095/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 029/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 04 JUILLET 2023 RELATIF A L'EQUIPEMENT ET LA POSE D'INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES DANS LE LOCAL TECHNIQUE DE LA SALLE DE FETE D'AKWA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
89	**Reference**	093/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°093/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT PARTIEL DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 12/AOIO/CUD/SG/DSGP/SDMAP/2023 DU 22 MAI 2023 RELATIF A L'EVALUATION EX-POST DU PROJET DE DRAINAGE PLUVIAL DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
90	**Reference**	2023/147/C/UGA/R/SG/DIPD/DPD/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°2023/147/C/UGA/R/SG/DIPD/DPD/2023 DU 04 OCT 2023PORTANT PUBUCATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULATATIONN°02/DC/UGA/R/SG/DIPD/CIPM/2023 DU 04/09/2023 POUR L'ACQUISITION DE CENT CINQUANTE (150) TABLES ET SIX CENTS (600) CHAISES ENTIEREMENT EN BOIS (IROKO OU CORBIAC) POUR LE COMPTE DE L'UNIVERSITE DE GAROUA SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°04798-23/L/MINMAP/SG/DGMR/DMBEC/CE6 DU 25/09/2023. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE GAROUAFINANCEMENT : BIP UGA, EXERCICE 2023IMPUTATION : 116-01-2227-222701(390020)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
91	**Reference**	001 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/DC/CAY II/CIPM/SMP/2023 DU 10 OCTOBRE 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. ADDITIF N°001
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°082/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 006/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 05 JUILLET 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES POUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL DU PERSONNEL DES TRAVAUX EN REGIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;
Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M. MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;
Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire n° 0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;
Considérant le procès-verbal de la séance du 06 Juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant la demande de cotation n° 006/DC/CUD/CIPM2/2023 du 05 Juillet 2023 pour relative à la fourniture de consommables pour la santé et la sécurité au travail du personnel des travaux en régie de la Communauté Urbaine de Douala
Considérant le procès-verbal de la séance du 29 Août 2023 relative au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant la proposition d'attribution N°009/EEA/BEV/CIPM2/CUD/2023 du 08 Septembre 2023 ;
Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1er : Les **Etablissements HAIROUWA**L BP : 810 Maroua Tel. : 655 01 81 96Situé à Maroua est déclaré attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (En Jours)
Unique	**ETS HAIROUWAL**	**5 797 339**	**60**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 13 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE MBANGA

COMMUNIQUE N°004/C/C/MBA/CIGSMP/2023 PORTANT ADDITIF RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°012/AAONR/CIGSMP/C/MBA/CIPM/2023 DU 27 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA REALISATION DE 02 FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPES ELECTRIQUES AU MARCHE DE MBANGA CENTRE ET A L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MBANGA (REGION DU LITTORAL) FINANCEMENT : KFW/FEICOM-EXERCICE 2023 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANGA, MAÎTRE D'OUVRAGE, INFORME LES ENTREPRISES FIGURANT SUR LA LISTE RESTREINTE, JOUISSANT DES CAPACIT ÉS ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES REQUISES QUE DANS LE CADRE DE L'APPEL À CONCURRENCE SUSMENTIONNÉ, LA DATE INITIALE DE DÉPÔT DES OFFRES PRÉVUE LE 01' NOVEMBRE 2023 À 11 HEURES EST REPORTÉE AU 7 NOVEMBRE 2023 À 11 HEURES. LE RESTE EST SANS CHANGEMENT

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Une séance d'information sur le montage des offres sera organisée à la salle de réunion de la Commune, le _____ à _____heure. Les offres devront être soumises devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Mairie de Mbanga, BP : 49 au plus tard le **01/11/2023** à **11 heures.**
	Lire plutot Une séance d'information sur le montage des offres sera organisée à la salle de réunion de la Commune, le _____ à _____heure. Les offres devront être soumises devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Mairie de Mbanga, BP : 49 au plus tard le **07/11/2023** à **11 heures.**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... La procédure de remise des offres par voie électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le **01/11/2023 à 12 heures.**
	Lire plutot La procédure de remise des offres par voie électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le **07/11/2023 à 12 heures.**

MBANGA le 18 Octobre 2023

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

COMMUNE DE YAOUNDE V

PORTANT ATTRIBUTION A LEO CONSULTING SARLDE LA LETTRE- COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°017/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/09/2023 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE BARRIERES DE VILLE AU CARREFOUR DITS « MOBIL-ESSOS » ET « PAKITA » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;
Vu la Loi n°2020/023 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1er Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1er Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;
Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 220 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;
Considérant les nécessités de Service,
DECIDE :
Article 1er : La Lettre COMMANDE passée après Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°017/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 du 11/09/2023 pour la fourniture et la pose de barrieres de ville au carrefour dits « MOBIL-ESSOS » et « PAKITA » dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre, est attribuée à **LEO CONSULTING SARL**
pour un montant de **vingt millions deux cent soixante-dix mille cent quinze (20 270 115)** defrancs **CFA TTC** et un délai d'exécution de trois **(03) mois**.
Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le 1er Adjoint au Maire

ESSOMBA MENGUE EPSE NNANGA DELPHINE

COMMUNE DE YAOUNDE V

PORTANT ATTRIBUTION A ETS ASM SERVICESDE LA LETTRE COMMANDE PASSE APRES DEMANDE DE COTATIONN°005 /DC /CAY5/CIPM/2023 DU 11/09/2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DE LAMPADAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;
Vu la Loi n°2020/023 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1er Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1er Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;
Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 220 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;
Considérant les nécessités de Service,

DECIDE :
Article 1er : La Lettre Commande passer après Demande de Cotation N°005/DC/CAY5/CIPM/2023 du 11/09/2023 relative à la fourniture de lampadaires dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre, est attribué **ETS ASM Services**pour un montant de **dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent dix-huit (19 999 418)** francs CFA **TTC** et un délai d'exécution d'**un (01) mois**.
Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le 1er Adjoint au Maire

ESSOMBA MENGUE EPSE NNANGA DELPHINE

COMMUNE DE YAOUNDE V

PORTANT ATTRIBUTION A ETS LES ESPACES VERTSDE LA LETTRE COMMANDE PASSE APRES DEMANDE DE COTATIONN°006 /DC /CAY5/CIPM/2023 DU 11/09/2023 RELATIVE A LA CAMPAGNE DE LUTTE ANTI VECTORIELLE (3D) DESINFECTIONS, DESINSECTISATIONS ET DERATISATION DES INSTITUTIONS PUBLIQUES, DES CENTRES COMMERCIAUX ET DES HABITATIONS DE CERTAINS QUARTIERS PRECAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;
Vu la Loi n°2020/023 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1er Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1er Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;
Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 220 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;
Considérant les nécessités de Service,
DECIDE :
Article 1er : La Lettre Commande passer après Demande de Cotation N°006/DC/CAY5/CIPM/2023 du 11/09/2023 relative à la Campagne de Lutte Anti Vectorielle (3D) Désinfections, Désinsectisations et Dératisation des Institutions Publiques, des Centres Commerciaux et des Habitations de certains quartiers précaires dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre, est attribué **ETS LES ESPACES VERTS** pour un montant de **Trente-sept millions sept cent cinquante mille (37 750 000) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de trois **(03) mois**.
Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le 1er Adjoint au Maire

ESSOMBA MENGUE EPSE NNANGA DELPHINE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF N°09857/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 16 OCT 2023 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°090/23/AONO/SDCC/CIPM DU 24/08/2023 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°090/23/AONO/SDCC/CIPM DU 24/08/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 750 000 CARTONS D'EMBALLAGE DIAMAOR À LA SODECOTON , PRÉVUE LE 17 OCTOBRE 2023 EST À NOUVEAU REPORTÉE AU 25 OCTOBRE 2023 LE RESTE SANS CHANGEMENT

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (**06**) exemplaires dont un original et cinq (**05**) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 17/10/2023** à **15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON àGaroua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 090/23/AONO/SDCC/CIPM** **DU 24/08/2023 POUR LA FOURNITURE d'un lot de 750 000 Cartons d'emballage DIAMAOR à la SODECOTON** **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**
	Lire plutot Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (**06**) exemplaires dont un original et cinq (**05**) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 25/10/2023** à **15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON àGaroua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 090/23/AONO/SDCC/CIPM** **DU 24/08/2023 POUR LA FOURNITURE d'un lot de 750 000 Cartons d'emballage DIAMAOR à la SODECOTON** **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 17/10/2023** à **partir de 16 heures.** Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.
	Lire plutot L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 25/10/2023** à **partir de 16 heures.** Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

GAROUA le 16 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE DE YAOUNDE V

PORTANT ATTRIBUTION A ETS ASM SERVICESDE LA LETTRE- COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007BIS/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE CINQ SALLES DE CLASSE DU COMPLEXE SCOLAIRE DJOUNGOLO A ESSOS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;
Vu la Loi n°2020/023 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1er Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1er Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;
Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 220 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;
Considérant les nécessités de Service,
DECIDE :
Article 1er : La Lettre Commande passée après Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°007BIS/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 du 11/09/2023 pour les travaux de réhabilitation d'un bloc de cinq salles de classe du complexe scolaire Djoungolo à Essos dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre, est attribuée à **ETS ASM Services**pour un montant de **neuf millions neuf cent quatre-vingt-seize mille trois cent quarante (9.996. 340)** defrancs **CFA TTC** et un délai d'exécution de trois **(03) mois** .
Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le ADJOINT AU MAIRE

ESSOMBA MENGUE EPSE NNANGA DELPHINE

COMMUNE DE YAOUNDE V

PORTANT ATTRIBUTION A GLOBAL VISION SARLDE LA LETTRE- COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CREATION D'UNE UNITE PISCICOLE HORS SOL AU QAURTIER NGOULMEKONG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;
Vu la Loi n°2020/023 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1er Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1er Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;
Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 220 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;
Considérant les nécessités de Service,
DECIDE :
Article 1er : La Lettre Commande passée après Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°014/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 du 11/09/2023 pour les travaux de création d'une unité piscicole hors sol au quartier Ngoulmekong dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre, est attribuée à **GLOBAL VISION SARL** pour un montant de **neuf millions neuf cent quatre vingt-dix neuf mille neuf cent quarante sept (9 999 947)** defrancs **CFA TTC** et un délai d'exécution de trois **(03) mois**.
Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le 1er Adjoint au Maire

ESSOMBA MENGUE EPSE NNANGA DELPHINE

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DECISION N°0000121/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 11 AOUT 2023 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0000021/AONR/MPT/CIPM/2023 DU 20 JUIN 2023 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE L'EVALUATION DU COUT DE LA FOURNITURE DU SERVICE POSTAL UNIVERSEL (SPU) AU CAMEROUN.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun.
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;
Vu l'ordonnance N° 2O23/001 du 02 juin 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu le décret n°2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;
Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.
DECIDE

Article 1er.- Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-après, est déclaré adjudicataire de la lettre commande, objet de la consultation susvisée :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	KPMG Afrique Centrale BP 5563 Douala	24 458 175 FCFA	Trois (03) mois.

Article 2.- : La présente décision qui tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus à l'issue de ladite procédure de passation sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 11 Aout 2023

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°080/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 036/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 07 JUILLET 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT ET ACCESOIRES (ACQUISITION DE DIX (10) MOTOS POUR LA SURVEILLANCE DE LA VOIRIE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;
Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de **M. MBASSA NDINE Roger**, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;
Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire n° 0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;
Considérant le procès-verbal de la séance du 06 Juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant l'Appel d'Offres n°036/AONO/CUD/CIPM2/2023 du 07 Juillet 2023 pour l'acquisition du matériel roulant et accessoires (acquisition de dix (10) motos pour la surveillance de la voirie ;
Considérant le procès-verbal de la séance du 25 Août 2023 relative au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant la proposition d'attribution N°011/EEA/BEV/CIPM2/CUD/2023 du 18 septembre 2023 ;
Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise DA & FRERES/MEHOUNE Située à Yaoundé Tel : 233 42 15 09 est déclaré attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après:

Lot	**Soumissionnaire**	**Montant** (FCFA TTC)	**Délai** (En mois)
Unique	DA & FRERES / MEHOUNE	**14 393 475**	**06**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 13 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DECISION N°0000216/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 9 OCTOBRE 2023 PORTANT RESULTAT DE LA CONSULTATION N°0000025/AC/MINPOSTEL/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 DU 14 SEPTEMBRE 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 04085-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2/CEA10/NM DU 22 AOUT 2023 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA MODERNISATION DE LA METEOROLOGIE NATIONALE, PHASE 2

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun.
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;
Vu l'ordonnance N° 2O23/001 du 02 juin 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu le décret n°2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2023.
DECIDE

Article 1er.- Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-après, est déclaré adjudicataire du marché, objet de la consultation susvisée :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	Development Business Service (DBS) BP : 5410 YAOUNDE	169 185 938 FCFA	Sept (07) mois.

Article 2.- : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 9 Octobre 2023

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DECISION N°0000218/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 12 OCTOBRE 2023 PORTANT RESULTAT DE LA CONSULTATION N°0000026/AC/MINPOSTEL/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 DU 14 SEPTEMBRE 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°04658-23/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE4/CEA7 DU 14 SEPTEMBRE 2023 POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE TECHNIQUE APPROFONDIE EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME SPATIAL AU CAMEROUN.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun.
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;
Vu l'ordonnance N° 2O23/001 du 02 juin 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu le décret n°2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2023.
DECIDE

Article 1er.- Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-après, est déclaré adjudicataire du marché, objet de la consultation susvisée :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	Groupement de Bureaux d'Etudes Techniques EUROCONSULT/INTEGC SARL/DIGIGLOBE BP: 5449 Yaoundé	2 012 061 089 FCFA	Onze (11) mois.

Article 2.- : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE D'EDÉA I

ADDITIF N° 08 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 1ER, AUTORITÉ CONTRACTANTE, INFORME LES ENTREPRISES DÉSIREUSES DE SOUMISSIONNER À L'APPEL D'OFFRE CI-APRÈS, N°006/AONO/CAE1ER/CABM/SM/CIPM/2023 DU 06/09/2023POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE A LA MAIRIE EDEA 1ER DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL DU RECTIFICATIF SUIVANT:

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Autres**
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot **Du rectificatif suivant:** **1)Au lieu de : dans le RPAO** **Critères éliminatoires** Les critères éliminatoires se présentent comme suit : • Dossier Administratif incomplet ou non conforme à déposer après 48heures de l'ouverture des plis ; • Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; • Offre technique ne remplissant pas l'une des conditions portant sur: type 140H o Les caractéristiques mécaniques du moteur : puissance maximale : 123 kw à 2 000 tours par minute, couple maximal égale à 710 Nm à 1500tours par minute, Capacité du réservoir à carburant supérizuez ou égale à 170 L. • Offre n'ayant pas satisfait à au moins 80% de l'ensemble des critères ; • Absence de la caution de soumission à l'ouverture. • La non préalable validation de l'engin (niveleuse) par le MATGENIE.

EDEA le 5 Octobre 2023

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 060/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 19 SEPTEMBRE 2023 POUR LES ETUDES EN VUE DE L'AMENAGEMENT DU PONT DU QUARTIER 105 RELIANT SODIKO ET BONAMATOUMBE LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'APPEL D'OFFRES SUSCITÉ QUE LES MODIFICATIONS ET LES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANTS SONT APPORTÉS AU TITRE DE L'ADDITIF N°01 :

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels et une (01) copie numérique, devra parvenir à la Direction de la Passation des Marchés Publics Sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5ème étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, BP : 43 Douala, Tél : 223 42 15 09 Douala?Cameroun au plus tard le **17/10/2023** à **12 heures 00** , heure locale, et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°060/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 19/09/2023 RELATIF AUX ETUDES EN VUE DE L'AMENAGEMENT DU PONT DU QUARTIER 105 RELIANT SODIKO ET BONAMATOUMBE « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels et une (01) copie numérique, devra parvenir à la Direction de la Passation des Marchés Publics Sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5ème étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, BP : 43 Douala, Tél : 223 42 15 09 Douala?Cameroun au plus tard le **24/10/2023** à **12 heures 00** , heure locale, et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°060/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 19/09/2023 RELATIF AUX ETUDES EN VUE DE L'AMENAGEMENT DU PONT DU QUARTIER 105 RELIANT SODIKO ET BONAMATOUMBE « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **17/10/2023** à **13 heures 00**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala. L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure par la Commission de Passation des Marchés et communiqués aux soumissionnaires techniquement qualifiés. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent y assister.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **24/10/2023** à **13 heures 00**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala. L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure par la Commission de Passation des Marchés et communiqués aux soumissionnaires techniquement qualifiés. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent y assister.

3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot **A. Au niveau de la Pièce n° 8 – Cadre du Bordereau des prix unitaire et du Détail estimatif et quantitatif** **Lire**

N° PRIX	DESIGNATION DES PRESTATIONS	UNITE	PRIX UNITAIRE HTVA(FCFA)	PRIX TOTAL HTV
I - 2	**Mission 1** : Etude préalables	FF		
I - 3	**Mission 2** : Avant-projet sommaire « APS »	FF		
	TOTAL HT			
	TVA (19,25%)			
	AIR (5,5%)			
	NET A PERCEVOIR			

Le reste sans changement. /-

DOUALA le 18 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

COMMUNIQUE N°012/M/CUG/CIPM/SG/RT/2022 DU 13/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT RELATIF AU DAO N°007/AONO/CUG/CIPM/AG DU 06/09/2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU MT ET BT DANS LES LOCALITES DE DOHOLO, SANGUERE NGAOUNDERE, DJABBIRE ET MASSARE FERMA DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Garoua, Autorité Contractante,

communique :

L'entreprise ci-après est retenue **POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU MT ET BT DANS LES LOCALITES DE DOHOLO, SANGUERE NGAOUNDERE, DJABBIRE ET MASSARE FERMA DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III.**

Entreprise	MONTANT HT	T.V.A :(19,25 %)	Montant TTC (En FCFA)	IR (2.2%)	NET A PAYER :
Aboul Aziz Ahidjo	62 733 820 F.CFA	12 076 260 F.CFA	74 810 080 F.CFA	1380 144 F.CFA	61353 676 FCFA

L'entreprise ci-dessus désignée, est invitée à se présenter à la Communauté Urbaine de Garoua, au Service des Marchés pour l'établissement de son projet de contrat.

GAROUA le 13 Octobre 2023

Le MAIRE

GOURA BELADJI

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DECISION N°0000212/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 9 OCTOBRE 2023 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00023/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 22 AOUT 2023POUR LA FINALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AMPHITHEATRE DE 700 PLACES A L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE YAOUNDE (SUP'PTIC).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun.
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;
Vu l'ordonnance N° 2O23/001 du 02 juin 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu le décret n°2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2023.
DECIDE

Article 1er.- Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-après, est déclaré adjudicataire du marché, objet de la consultation susvisée :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	Groupement Ets TATA SKY & Ets MAMOUDOU NASROU B.P 3730 Yaoundé	389 978 365 FCFA	Six (06) mois.

Article 2.- : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 9 Octobre 2023

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°096/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 036/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 07 JUILLET 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT ET ACCESSOIRES (ACQUISITION DE DIX (10) MOTOS POUR LA SURVEILLANCE DE LA VOIRIE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°080/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 13 OCT 2023 , déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	**Soumissionnaire**	**Montant** (FCFA TTC)	**Délai** (En mois)
Unique	DA & FRERES / MEHOUNE	Quatorze millions trois cent quatre-vingt-treize mille quatre cent soixante-quinze (14 393 475)	**06**

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la

Communauté Urbaine de Douala, sise au 5ème étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala Cameroun ;Tél :(237)233 421 509/Fax :(237)233 426 950 dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 13 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE YAOUNDE V

PORTANT ATTRIBUTION A ETS SACERDOCE ROYALDE LA LETTRE- COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/09/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC SUR LA MONTEE RUE FOE A MFANDENA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;
Vu la Loi n°2020/023 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1er Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1er Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;
Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 220 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;
Considérant les nécessités de Service,
DECIDE :
Article 1er : La Lettre Commande passée après Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°016/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 du 11/09/2023 pour les travaux d'aménagement d'un jardin public sur la montée rue Foé dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre, est attribuée à **ETS SACERDOCE ROYAL** pour un montant dix sept millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille cinq cent quatre vingt trois **(17 999 583)** defrancs **CFA TTC** et un délai d'exécution de deux **(02) mois**.
Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le ADJOINT AU MAIRE

ESSOMBA MENGUE EPSE NNANGA DELPHINE

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DECISION N°000099/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 19 JUILLET 2023 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000016/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 30 MAI 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK UP DE TYPE 4X4 DOUBLE CABINE, DESTINE AU COMITE INTERMINISTERIEL D'ATTRIBUTION DES BANDES DE FREQUENCES.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun.
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;
Vu l'ordonnance N° 2O23/001 du 02 juin 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu le décret n°2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2023.
DECIDE

Article 1er.- Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-après, est déclaré adjudicataire de la lettre commande, objet de la consultation susvisée :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	Central Motors Cameroun BP : 291 Yaoundé	30.000.000 FCFA	Trente (30) jours.

Article 2.- : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

UNIVERSITE DE GAROUA

COMMUNIQUE N°2023/145/C/UGA/R/SG/DIPD/DIEM/2023 DU 04 OCT 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSTRUCTION N°01/DC/UGA/R/UGA/DIPD/CIPM DU 04/09/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE (01) GRANDE SALLE ET DE TROIS (03) PETITES SALLES A L4IMPRIMERIE NATIONALE ANNEXE DE GAROUA SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°04798-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6 DU 25/09/2023 MAITRE D'OUVRAGE : LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE GAROUAFINANCEMENT : BIP UGA, EXERCICE 2023IMPUTATION : 117-01-2210-221002 (390020)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE GAROUA, AUTORIE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE,

Par décision **N°2023/145/D/UGa/R/SG/DIPD/2023 du 04 OCT 2023** la Lettre-commande, objet du Dossier de Consultation susvisé, est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Soumissionnaire	Montant TTC	Délai
Lot unique	ETS BAIKWA B.P : Garoua, Tel. : 697 277 404	39 995 258 F CFA	DEUX (02) MOIS

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement sise au quartier plateau non loin du CENTRE MEDICAL BETHEL, pour l'établissement du contrat y relatif.

GAROUA le 4 Octobre 2023

Le DIRECTEUR

BOUBAKARI DJIDDA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 078/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 007/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 05 JUILLET 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU PETIT MATERIEL POUR LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;
Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M. MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;
Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire n° 0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;
Considérant le procès-verbal de la séance du 06 Juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant le Dossier de consultation n° 007/DC/CUD/CIPM/2023 du 05 Juillet 2023 pour l'acquisition du petit matériel pour la maintenance du Parc Informatique de la CUD ;
Considérant le procès-verbal de la séance du 25 Août 2023 relative au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant la proposition d'attribution N°008/EEA/BEV/CIPM2/CUD/2023 du 08 Septembre 2023 ;
Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1er : l'entreprise ETS FOB'S BP :6151 Douala**, Tel :** 698 37 41 14 Située à Douala, est déclarée attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (En jours)
Unique	ETS FOB'S	**13 833 596**	**30**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 13 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE YAOUNDE V

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/CAY5/CIPM/2023 DU 11/09/2023 RELATIVE À LA FOURNITURE DE LAMPADAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :
L'Entreprise **ETS ASM Services** est **attributaire** de la Demande de Cotation N°005/DC/CAY5/CIPM/2023 du 11/09/2023 relative à la fourniture de lampadaires dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.
- Montant TTC du Marché **: dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent dix-huit (19 999 418)** francs CFA.
Délai d'exécution **: un (01) mois**

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le 1er Adjoint au Maire

ESSOMBA MENGUE EPSE NNANGA DELPHINE

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2023/009/AMI/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA/CAMTEL DU 21/109/2023 POUR LA PRÉQUALIFICATION DES CABINETS OU BUREAUX D'ÉTUDES POUR LA RÉALISATION DES MISSIONS DE COMMISSARIAT AUX APPORTS DANS LE CADRE DE CETTE OPÉRATION D'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL DE LA CAMTEL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL), après le dépouillement et l'analyse des dossiers de candidatures déposés suite à l'appel à candidature susvisé, communique les résultats ci-dessous des candidats ayant obtenu la note technique exigée :

Rang	RAISON SOCIALE	ADRESSES	NOTE OBTENUE SUR 100
1er	NEWKO AUDIT SARL	BP. 1230 Douala- Cameroun Tél : 699 91 91 55/ 699 62 68 79	98 points
2ème	CABINET D'ETUDES ET D'AUDIT COMPTABLE (CEAC)	BP. 3223 Douala- Cameroun Tél : 233 421 698/ 233 427 330	93 points

Le candidat le mieux classé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, dans un délai maximal de soixante-douze (72) heures suivant ladite publication, au siège de la Direction Générale de CAMTEL, Direction des Approvisionnements et du Patrimoines (DAP), 9ème étage porte 905, aux fins de la transmission des Termes de Références de la mission pour la production de sa proposition financière.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE

DECISION N°_1447/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM DU _____PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°109/ DGSN /SG /DFGIL/SDAF/SPM/2023 DU 26 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIERS ET MATÉRIELS DE BUREAU DU POSTE FRONTIÈRE DE LA SÛRETÉ D'ABOULOU.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DGSN EXERCICE : 2023IMPUTATION : 57 12 063 03 33 00 03 524118

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DELEGUE GENERAL A LA SURETE NATIONALE,
Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu le Décret N°2010/263 du 31 Août 2010 portant nomination d'un Délégué Général à la Sûreté Nationale ;
Vu le Décret N°2010/280 du 13 Septembre 2010 accordant délégation permanente de signature à Monsieur Martin MBARGA NGUELE, Délégué Général à la Sûreté Nationale ;
Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République;
Vu le Décret n°2011 /408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2018/190 du 02 Mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°0006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques, pour l'Exercice-2023.
Considérant Le Dossier de l'Appel d'Offres National Ouvert N°109 /AONO/DGSN/SG/DFGIL /SDAF/SPM/2022 du 26 Septembre 2023 pour l'équipement en mobiliers et matériels de bureau du poste frontière de la Sûreté d'Aboulou.
D E C I D E :
Article 1er : La lettre-commande, objet de l'Appel d'Offres susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit :

Lot	Désignations	Adjudicataire	Montant proposé (TTC)	Délai de livraison
1	Equipement en mobiliers et matériels de bureau du poste frontière de la Sûreté Nationale d'Aboulou.	ETS MARY – KAY SERVICES	17 499 938 FCFA	25 jours

Article 2 : L'Entreprise adjudicataire ci-dessus est invitée à se présenter au Service de la Programmation et des Marchés (porte 312) de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale pour la signature de la lettre-commande.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Octobre 2023

Le DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL À LA SÛRETÉ NATIONALE

MBARGA NGUELE MARTIN

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°083/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;
Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de **M. MBASSA NDINE Roger**, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;
Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire n° 0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;
Considérant le procès-verbal de la séance du 19 septembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant l'avis d'appel d'offres national ouvert n° 025/AONO/CUD/CIPM2/2023 du 07 juin 2023 pour relatif à l'acquisition des fournitures de bureau à la Communauté Urbaine de Douala;
Considérant le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2023 relative au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant la proposition d'attribution N°015/ EEA/BEV/CIPM2/CUD/2023 du 20 septembre 2023 ;
Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1er : DREAM MILLENIUM COMPUTER (DMC) sarl BP : 284 Tel. : 695 340 488Situé à Douala est déclaré attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (En Jours)
Unique	**DREAM MILLENIUM COMPUTER (DMC) SARL**	**39 453 862 (Soixante-cinq millions)**	**45**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 13 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DECISION N°0000217/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 12 OCTOBRE 2023 PORTANT RESULTAT DE LA CONSULTATION N°0000024/AC/MINPOSTEL/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 DU 28 AOUT 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 04085-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2/CEA10/NM DU 22 AOUT 2023 RELATIF A LA MODERNISATION DE LA METEOROLOGIE NATIONALE, PHASE 2

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun.
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;
Vu l'ordonnance N° 2O23/001 du 02 juin 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu le décret n°2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2023.
DECIDE

Article 1er.- Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-après, est déclaré adjudicataire du marché, objet de la consultation susvisée :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	AFREETECH CAMEROUN SARL BP : 31507 Yaoundé	1 985 000 000 FCFA	Six (06) mois.

Article 2.- : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DECISION N°0000118/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 7 AOUT 2023 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000017/AONR/MPT/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES DEVANT REALISER L'ETUDE SUR LES TENDANCES DE L'ACTIVITE DE CERTIFICATION ELECTRONIQUE AU CAMEROUN ET LES MECANISMES DE DEVELOPPEMENT D'UN MARCHE LOCAL DE LA CERTIFICATION.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun.
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;
Vu l'ordonnance N° 2O23/001 du 02 juin 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu le décret n°2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;
Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.
DECIDE

Article 1er.- Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-après, est déclaré adjudicataire de la lettre commande, objet de la consultation susvisée :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	KIAMA SA B.P : 15709 Yaoundé	57 400 234 FCFA	Trois (03) mois.

Article 2.- : La présente décision qui tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus à l'issue de ladite procédure de passation sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 7 Aout 2023

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE DE MBANGA

COMMUNIQUE N°005/C/C/MBA/CIGSMP/2023 PORTANT ADDITIF RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°013/AAONR/CIGSMP/C/MBA/CIPM/2023 DU 27 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA REALISATION DES MINI-ADDUCTIONS EN EAU POTABLE CONSTITUEES DE FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPES ELECTRIQUES A MBANGA CENTRE, DIKOUMA URBAIN ET KOTTO-MISSION DANS LA COMMUNE DE MBANGA (REGION DU LITTORAL)FINANCEMENT : KFW/FEICOM-EXERCICE 2023 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANGA, MAÎTRE D'OUVRAGE, INFORME LES ENTREPRISES FIGURANT SUR LA LISTE RESTREINTE, JOUISSANT DES CAPACITÉS ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES REQUISES QUE DANS LE CADRE DE L'APPEL ÀONCURRENCE SUSMENTIONNÉ, LA DATE INITIALE DE DÉPÔT DES OFFRES PRÉVUE LE OLER NOVEMBRE 2023 À 11 HEURES EST REPORTÉE AU 7 NOVEMBRE 2023 À 11 HEURES. LE RESTE EST SANS CHANGEMENT

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Une séance d'information sur le montage des offres sera organisée à la salle de réunion de la Commune, le _____ à _____heure. Les offres devront être soumises devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Mairie de Mbanga, BP : 49 au plus tard le **01/11/2023 à 11 heures.**
	Lire plutot Une séance d'information sur le montage des offres sera organisée à la salle de réunion de la Commune, le _____ à _____heure. Les offres devront être soumises devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Mairie de Mbanga, BP : 49 au plus tard le **07/11/2023 à 11 heures.**

2	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... La procédure de remise des offres par voie électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le **01/11/2023** à **12heures.**
	Lire plutot La procédure de remise des offres par voie électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le **07/11/2023** à **12heures.**

MBANGA le 18 Octobre 2023

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N°02 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 054/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 13 SEPTEMBRE 2023 TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET SIGNALISATION DES VOIRIES DANS LA VILLE DE DOUALA LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N° 02 LES MODIFICATIONS SUIVANTES :

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et six (07) copies + une copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5ième étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, au plus tard le **12/10/2023** à **12h00**, heure locale et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** **N° 054 /AONO/CUD/CIPM 1/2023 DU 13 SEPTEMBRE 2023** **POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET SIGNALISATION DES VOIRIES DANS LA VILLE DE DOUALA** **« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**
	Lire plutot Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et six (07) copies + une copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5ième étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, au plus tard le **25/10/2023** à **12h00** , heure locale et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** **N° 054 /AONO/CUD/CIPM 1/2023 DU 13 SEPTEMBRE 2023** **POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET SIGNALISATION DES VOIRIES DANS LA VILLE DE DOUALA** **« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **12/10/2023 à 13h00** à la Commission Interne de Passation des Marchés N°1 de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

2	Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **25/10/2023 à 13h00** à la Commission Interne de Passation des Marchés N°1 de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

3	Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires :

Critères administratifs

- Absence de l'offre financière témoin a l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité 48heures après l'ouverture d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillante publiée par le MINMAP ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'est pas titulaire d'un marché avec la CUD, non achevé et dont les délais sont échus depuis au moins deux (02) ans.

Critères techniques

Présence d'informations financières dans l'Offre Technique ;

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Chiffre d'affaires OUI / NON ;
- Accès à une ligne de crédit OUI / NON ;
- Disponibilité du matériel et des équipements OUI / NON ;
- Références du soumissionnaire OUI / NON ;
- Preuves d'acceptation des conditions du Marché OUI / NON ;
- L'expérience du personnel d'encadrement

NB* : *Le soumissionnaire devra respecter tous les critères.

3	Critères d'évaluation

Lire plutot

Critères éliminatoires :
Critères administratifs

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité 48heures après l'ouverture d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillante publiée par le MINMAP ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'est pas titulaire d'un marché avec la CUD, non achevé et dont les délais sont échus depuis au moins deux (02) ans.

Critères techniques

- Présence d'informations financières dans l'Offre Technique ;
- Note technique inférieure 70/100

Critères essentiels :
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Chiffre d'affaires OUI / NON ;
- Accès à une ligne de crédit OUI / NON ;
- Disponibilité du matériel et des équipements OUI / NON ;
- Références du soumissionnaire OUI / NON ;
- Preuves d'acceptation des conditions du Marché OUI / NON ;
- L'expérience du personnel d'encadrement

NB : Le soumissionnaire devra respecter tous les critères.

DOUALA le 19 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°079/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 029/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 04 JUILLET 2023 RELATIF A L'EQUIPEMENT ET LA POSE D'INFRASTRUCTUES INFORMATIQUES DANS LE LOCAL TECHNIQUE DE LA SALLE DE FETE D'AKWA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;
Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de **M. MBASSA NDINE Roger**, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;
Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire n° 0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;
Considérant le procès-verbal de la séance du 06 Juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant l'avis d'appel d'Offres national ouvert n° 029/AONO/CUD/CIPM2/2023 du 04 Juillet 2023 pour l'équipement et la pose d'infrastructures informatiques dans le local technique de la salle de fête d'Akwa ;
Considérant le procès-verbal de la séance du 19 Septembre 2023 relative au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant la proposition d'attribution N°016/EEA/BEV/CIPM2/CUD/2023 du 20 Septembre 2023 ;
Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise **ECONES TECHNICAL CONSULTING & NOUVAMEQ BP : 14454 Yaoundé Tel : 699 93 25 88,** Situé à Douala, est déclaré attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	**Soumissionnaire**	**Montant** (FCFA TTC)	**Délai** (En mois)
Unique	**ECONES TECHNICAL CONSULTING & NOUVAMEQ**	33 816 796 (Trente-trois millions huit cent seize mille sept cent quatre-vingt-seize)	**03**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 13 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

COMMUNIQUE N° 009/CA/CUG/SG/DST/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/ AONO/CUG/CIPM/RT/2023 DU 16/09/2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRE SOLAIRE DE TYPE LED SUR LE TRONÇON CARREFOUR BASE AERIENNE- HOPITAL GENERAL DE LA VILLE DE GAROUA (LINEAIRE DE 4 000 ML). EN PROCÉDURE D'URGENCE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA VILLE DE GAROUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

COMMUNIQUE

Par décision **N°009/DA/CUG/SG/DST/2023** , le marché objet de l'Appel d'Offres national ouvert **N°006/**

N° I	Numéro de l'Appel d'Offres National	Adjudicataire	Montant TTC (En FCFA)	Délai d'exécution
01	**N°006/ AONO/CUG/CIPM/RT/2023**	**L'Ets HAMADOU SAHEL** **BENOUE, PB : Garoua,** **Tél : 699 22 22 05**	**139 999 999**	**Trois (03) mois**

Par aiileurs, Ledit établissement est prié de passer à ia direction des services techniques de Communauté Urbaine de Garoua dans un délai de sept (07) jours à compter de la publication de ia Décision ci-dessus citée pour les modalités d'élaboration du Marché y afférent.

GAROUA le 11 Octobre 2023

Le MAIRE

GOURA BELADJI

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

COMMUNIQUE N°011/CA/CUG/SG/DST/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ CUG/SG/DST/CIPM/AG/2023 DU 15/09/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE ET D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 POUR LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA VILLE DE GAROUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

COMMUNIQUE

Par décision N°011/DA/CUG/SG/DST/2023, les marchés objet de l'appel d'offre national ouvert N°004/AONO/CUG/SG/DST/CIPM/AG/2023 du 15/09/2023 pour l'acquisition d'un camion benne et d'un véhicule Pick up 4x4 pour la direction des services techniques ; En procédure d'urgence sont attribués selon les détails ci-après :

N° I	Numéro de l'Appel d'Offres National	LOT N°	Adjudicataire	Montant TTC (En FCFA)	Délai d'exécution
01	**N°004/AONO/CUG /SG/DST/CIPM/AG/2023**	**Lot 1**	**DNB INTERNATIONAL SARL, BP : 1436 Garoua, Tél : 676 01 47 76.**	**35 000 000**	**Deux (02) mois.**
02	**N°004/AONO/CUG /SG/DST/CIPM/AG/2023**	**Lot 2**	**DNB INTERNATIONAL SARL, BP : 1436 Garoua, Tél : 676 01 47 76.**	**35 000 000**	**Deux (02) mois.**

Par ailleurs, Ledit établissement est prié de passer à la direction des services techniques de Communauté Urbaine de Garoua dans un délai de sept (07) jours à compter de la publication de la Décision ci-dessus citée pour les modalités d'élaboration du Marché y afférent.

GAROUA le 13 Octobre 2023

Le MAIRE

GOURA BELADJI

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE N° 019/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 026/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 06 JUILLET 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA MAINTENANCE CORRECTIVE ET EVOLUTIVE DE L'APPLICATION DU SUIVI DU BIP (PHASE 2)FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Coordonnateur Technique communique :

Les entreprises ayant manifesté leur intérêt pour le RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA MAINTENANCE CORRECTIVE ET EVOLUTIVE DE L'APPLICATION DU SUIVI DU BIP (PHASE 2). , sont informées que l'analyse des manifestations d'intérêt a abouti aux résultats ci-après:

Nom du cabinet	Note/100	Rang	Conclusion	Observations
SOCIETE BEKENG SARL	92.5	1er	Cabinet qualifié	le Cabinet compte plusieurs expériences similaires et aussi une expérience dans la maitrise parfaite de l'application SISBIP
DIGITAL BUSINESS AND CONSULTING SARL	88.5	2eme	Cabinet qualifié	le Cabinet compte plusieurs expérience similaires et aussi 3 expériences dans la maitrise parfaite de l'application SISBIP Toutefois, le cabinet n'a pas présenté d'approche méthodologique (ii) absence d'expérience suffisantes des développeurs 1 et 2 dans les domaines requis..
ICCSOFT	79.5	3eme	Cabinet qualifié	le cabinet compte plusieurs expériences dans le domaine; Toutefois le cabinet ne présente aucune maitrise de l'application SISBIP .

- Le score minimum requis est de 70/100 ;
- Conformément à la méthode de sélection retenue, le cabinet classé premier est invité à prendre attache avec le Service des Marchés du PEPS pour la suite de la procédure ;
- Les autres cabinets qualifiés restent en attente au cas où la négociation avec le cabinet classé premier n'aboutit pas ;

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Aout 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DECISION N°0000120/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 11 AOUT 2023 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00014/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE SOUS REGIONAL D'EMULATION ET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE (PHASE 3).»

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun.
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;
Vu l'ordonnance N° 2O23/001 du 02 juin 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu le décret n°2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2023.
DECIDE

Article 1er.- Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-après, est déclaré adjudicataire du marché, objet de la consultation susvisée :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	Groupement NGON MVELE & Groupe Bernard et Fils SARL BP : 622 Ebolowa	469 999 812 FCFA	Six (06) mois.

Article 2.- : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 11 Aout 2023

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE

COMMUNIQUE N°188/C/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM DU 18 OCT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°94/AONO/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2023 DU 22 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIERS ET MATÉRIELS DE BUREAU DES POSTES FRONTIÈRES DE LA SÛRETÉ NATIONALE DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME –NORD ET DE L'ADAMAOUA EN DOUZE (12) LOTS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué Général à la Sûreté Nationale communique :

Sont déclarés adjudicataires des lettres-Commandes relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité, les soumissionnaires ci- après désignés :

Lot	Désignations	Soumissionnaire	Montant proposé (TTC)	Délai de livraison
1	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de DOUMROU	**BG & PARTNERS SARL**	**19 205 213 FCFA**	30 jours
2	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de DZIGUILAO	**ETS RIFF & FILS**	**17 207 775 FCFA**	30 jours
3	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de DRO-MARA	**ETS AMAL**	**19 473 525 FCFA**	30 jours
4	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de GOULFEY	**ETS AMAL**	**19 473 525 FCFA**	30 jours
5	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de DABANGA			

ETS ALHAMDOU	**19 759 725 FCFA**	30 jours

6	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de DATCHEKA	**ETS MME IBRAHIM**	**19 759 725 FCFA**	30 jours
7	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de TCHATIBALI	**ETS RIFF & FILS**	**17 207 775 FCFA**	30 jours
8	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de TIPSAN-KONTCHA	**ETS SOUMI**	**19 499 999 FCFA**	30 jours
9	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de GBATOUA-GODOLE	**BG & PARTNERS SARL**	**19 205 213 FCFA**	30 jours
10	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de BOUNDJOUKOURA	**JUPITER ACTION 5**	**19 682 570 FCFA**	30 jours
11	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de SONGKOLON	**ETS BAHOU & Cie**	**19 179 991 FCFA**	30 jours
12	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de MAYO-DARLEY	**ETS LA COLOMBE**	**19 358 714 FCFA**	30 jours

Les adjudicataires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué, au Service de la Programmation et des Marchés (porte 312) de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, pour l'élaboration des projets de lettres-Commandes.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous huitaine. Passé ce délai, elles seront détruites.
Le présent communiqué tient lieu de levée de caution de soumission./-

YAOUNDE le 18 Octobre 2023

Le DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL À LA SÛRETÉ NATIONALE

MBARGA NGUELE MARTIN

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°097/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/CUD/CIPM1/2022 DU 06 OCTOBRE 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES LICENCES WINDOWS 10/11 ENTREPRISE ET OFFICE 2021 PRO (M365)FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°081_/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 13/10/2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	**Soumissionnaire**	**Montant** (FCFA TTC)	**Délai** (En Jours)
Unique	**GROUPEMENT PYRAMIDE/ETS EMERGENCE**	195 500 000 (Cent quatre vingt quinze millions cinq cent mille)	**30**

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5ème étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala

Cameroun ;Tél :(237)233 421 509/Fax :(237)233 426 950 dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 13 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE YAOUNDE V

PORTANT ATTRIBUTION A ETS MOZDE LA LETTRE- COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/09/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC LE LONG DU MUR DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MFANDENA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;
Vu la Loi n°2020/023 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1er Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1er Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;
Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 220 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;
Considérant les nécessités de Service,
DECIDE :
Article 1er : La Lettre Commande passée après Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°015/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 du 11/09/2023 pour les travaux de d'aménagement d'un jardin public le long du mur de l'école Publique de Mfandena dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre, est attribuée à **ETS MOZ**pour un montant de **Seize millions quatre cent cinquante-neuf mille quatre cent quatre-vingt et un (16 459 481)** defrancs **CFA TTC** et un délai d'exécution de deux **(02) mois**.
Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le ADJOINT AU MAIRE

ESSOMBA MENGUE EPSE NNANGA DELPHINE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°077/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 11/10/2023 RECRUTEMENT D'UN CABINET SPECIALISE POUR L'ELABORATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023 ET SUIVANT

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
612106

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Ville de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'un cabinet expert en sécurité du Système d'Information pour l'élaboration et la mise en œuvre du Plan de Sécurité du Système d'Information (PSSI) de la Communauté Urbaine de Douala au titre de l'exercice 2023 et suivants.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres l'élaboration et la mise en œuvre de la Politique de Sécurité du Système d'Information (PSSI) Communauté Urbaine de Douala.

3. Cout Prévisionnel

Le coût des prestations s'élève à **vingt millions (20 000 000) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Cabinets de formation d'origine camerounaise.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la CUD de l'exercice 2023 et suivants la ligne d'imputation n° **612106** : honoraires versés.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics Sise à 1.049 de la Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5è étage, à côté de la Délégation Régionale de la Forêt et de la Faune. BP : 43 Douala, Tél. : 23 42 15 09. Site web: www.douala.cm Email:

Cudcabmaire.ps@douala.cm

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 4ème étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **quarante mille (40 000) FCFA** payable au compte de CAS-ARMP N° 33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des Chefs-lieux des Régions et des Villes de Dschang et Limbé. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **neuf (09) exemplaires** dont une (01) version numérique (01) originale, huit (08) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la DSGP/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5 ème étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la Rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **10/11/2023** à **12h00 précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°077/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 11/10/2023

RECRUTEMENT D'UN CABINET SPECIALISE POUR L'ELABORATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Une offre témoin scellée sera transmise à l'organisme chargé de la régulation des Marchés publics pour conservation.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **quatre (4 mois).**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances (voir pièce n° 10) d'un montant de **quatre cent mille (400 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances à l'ouverture des plis.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **10/11/2023** à **13H00**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala.
L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure par la Commission de Passation des Marchés et communiqués aux soumissionnaires techniquement qualifiés.
Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent y assister.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation du dossier se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent appel d'offres sont les suivants :

Critères administratifs :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif 48 heures après ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'offre financière témoin à l'ouverture des plis ;

Critères techniques :

- Non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

Critère financier :

- Absence d'un prix quantifié dans le bordereau de prix unitaire (BPU).

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Critères	Notations
1	Présentation générale de l'offre	10 pts
2	Référence du Cabinet	20 pts
3	Qualification et compétences du personnel	50 pts
4	Méthodologie d'élaboration de la PSSI	20 pts

Cette évaluation a pour but de faire ressortir les offres admises à l'analyse financière, c'est-à-dire, celles dont les notes sont supérieures ou égales à 70 points sur 100.

15. Attribution

Le Cabinet de formation sera choisi par la méthode de sélection « mieux-disant », conformément aux procédures décrites dans le présent DAO. L'évaluation des offres techniques se fera par point.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics Sise à 1.049 de la Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5è étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune. BP : 43 Douala, Tél. : 23 42 15 09. Site web: www.douala.cm Email: Cudcabmaire.ps@douala.cm Avec copie à la Division des Systèmes d'Informations et de Télécommunications Sise à l'Hôtel de Ville de Bonanjo.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748. La Cellule de Lutte anti-corruption de la Communauté Urbaine de Douala pourrait aussi être contacté aux numéros suivants : 695 29 81 15 / 679 88 80 26.

DOUALA le 11 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE N 001 C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 30 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIVE À LA DE DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N° 016/DC/MINEPAT/SG/PEPS//SPM/2023 DU 24 MAI 2023 POUR L'ENTRETIEN DES VEHICULES DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUEFINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le coordonnateur Technique communique :

Les Soumissionnaires ayant déposé leur offre relative à la demande de cotations pour **L'ENTRETIEN DES VEHICULES D PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE**, sont informé que l'ouverture et l'analyse des plis a abouti aux résultats ci-après :

ADJUDICATAIRE :

L'ENTRETIEN DES VEHICULES DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE	**Soumissionnaire retenu**		
	Nom du soumissionnaire retenu	**Prix offert par le soumissionnaire retenu hors TVA**	**Prix final du marché TTC**
	ETS GOODY AUTO GADGET ; Tél : 677 982 790	24 929 504 FCFA HT	29 728 434 FCFA HT
	Autres soumissionnaires évalués		
	Nom et adresse des soumissionnaires évalués	**Prix offert par le soumissionnaire évalué hors TVA**	**Prix offert par le soumissionnaire évalué TTC**
	ETS GENESIS Tél : 695 884 570	25 139 000 FCFA HT	29 978 258 FCFA TTC
	ETS RAY AUTOMOBILE Tél. : 675 46 58 68	25 141 000 FCFA HT	29 980 643 FCFA TTC

YAOUNDE le 30 Juin 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 098/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 006/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 05 JUILLET 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES POUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL DU PERSONNEL DES TRAVAUX EN REGIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° 082/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du13/10/2023 , déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	**Soumissionnaire**	**Montant** (FCFA TTC)	**Délai** (En Jours)
Unique	**ETS HAIROUWAL**	**5 797 339** **(Cinq millions sept cent quatre vingt dix-sept mille trois cent trente-neuf)**	**60**

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5 ème étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala Cameroun ;Tél :(237)233 421 509/Fax :(237)233 426 950 dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

IMPRIMERIE NATIONALE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN°001/AONO/IN/CIPM/SC/BMA/SM/23 DU 18/10/2023 POUR LA FOURNITURE DES PAPIERS EXTRA BLANC OFFSET 80G EN RAMES ? L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de fonctionnement de l'exercice 2023, le Directeur de l'Imprimerie Nationale lance pour le compte de l'Imprimerie Nationale, un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour **la fourniture des Papiers extra blanc offset 80g/ en rames, en lot unique.**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent un (01) lot unique défini selon le tableau suivant :

N° Lot	Désignation	Grammage	Format	Conditionnement	Quantité
LOT unique	Papier extra blanc offset	80g	65x92 cm	Rame de 500 feuilles	5000 rames

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel du présent appel d'offres est de **deux-cent-quinze millions neuf-cent-quatre-vingt-onze mille cinq-cent-soixante-trois (215 991 563) francs CFA TTC**.

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est réservé aux entreprises de droit camerounais disposant d'une expérience dans le domaine.

5. Financement

- Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de l'Imprimerie Nationale au titre de l'Exercice 2023, Imputation : 602101-0004
Le cout prévisionnel du présent appel d'offres est de **deux-cent-quinze millions neuf-cent-quatre-vingt-onze mille cinq-cent-soixante-trois (215 991 563) francs CFA TTC**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables au **Bureau des Marchés et Achats** du Service Commercial de l'Imprimerie Nationale, sis au siège de l'Imprimerie Nationale au Centre Administratif de Yaoundé derrière l'ancien Palais Présidentiel. Il peut être retiré sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable **cent mille (100 000) Francs CFA** au compte **N° 335 988 60001-94** ouvert à la BICEC.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables au **Bureau des Marchés et Achats** du Service Commercial de l'Imprimerie Nationale, sis au siège de l'Imprimerie Nationale au Centre Administratif de Yaoundé derrière l'ancien Palais Présidentiel. IlA peut être retiré sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable **cent mille (100 000) Francs CFA** au compte **N° 335 988 60001-94** ouvert à la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, sera déposée contre décharge au Bureau des Marchés, logé au rez de chaussée du Bâtiment Administratif de l'Imprimerie Nationale BP :1603 Yaoundé Cameroun, au plus tard **le 16/11/2023 à 12 heures** précises et devra porter la mention:
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO /IN/CIPM/SC/BMA/Sm/2023 DU 18/10/2023 POUR LA FOURNITURE DES PAPIERS EXTRA BLANC OFFSET 80G EN RAMES À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN. »
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **quarante-cinq (45) jours**, et le lieu de livraison est le siège de l'Imprimerie Nationale sise derrière l'ancien palais présidentiel- Yaoundé.

10. Cautionnement Provisoire

La caution de Soumission est de **quatre millions trois-cent mille (4 300 000) francs CFA**.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (administrative, technique et financière) se fera en un seul temps **le 16/11/2023 à 13 Heures** par la Commission de Passation des Marchés Publics de l'Imprimerie Nationale siégeant dans la salle des réunions de l'Imprimerie Nationale, en présence des soumissionnaires ou d'un de leurs représentants dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

.1 Critères éliminatoires
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans un délai de 48 heures suivant l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission dans le dossier administratif lors de l'ouverture des offres ;
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Note technique inférieure à **70 % de oui, Soit 14/20;**
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié.

10.2 Critères essentiels
- Présentation de l'offre : 03 OUI
- cinq (05) références du soumissionnaire sur les 05 dernières années: 05 OUI;
- chiffre d'affaires cumulé sur les 05 dernières années d'un montant supérieur ou égal à **trois-cents millions (300 000 000)** F CFA (**bilans certifiés par un expert-comptable agréé**) : 01 OUI ;
- qualité du prestataire (grossiste ou détaillant) et origine du papier : 03 OUI ;
- fiche descriptive des fournitures et prospectus en couleur autre que le noir/blanc: 04 OUI ;
- délai de livraison : 01 OUI
- planning de livraison : 01 OUI
- capacité financière délivrée par une banque de 1er ordre égale ou supérieure à **cent-cinquante millions (150 000 000)** de francs CFA : 01 OUI
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé sur toutes les pages et signé à la dernière page : 01 OUI

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée la moins-disante et conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour leurs remises.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre général peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Bureau des Marchés du Service Commercial de l'Imprimerie Nationale.
« Pour tout acte de corruption, bien vouloir contacter la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) en appelant le numéro vert ci-après : 1517 ».

YAOUNDE le 18 Octobre 2023

Le DIRECTEUR

OYONO BIKA Pierre N

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°094/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 007/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 05 JUILLET 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU PETIT MATERIEL POUR LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° 078/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 13/10/2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	**Soumissionnaire**	**Montant** (FCFA TTC)	**Délai** (En Jours)
Unique	ETS FOB'S	**Treize millions huit cent trente-trois mille cinq cent quatre-vingt-seize (13 833 596)**	**30**

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la

Communauté Urbaine de Douala, sise au 5ème étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala Cameroun ;Tél :(237)233 421 509/Fax :(237)233 426 950 dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 13 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°076/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 030/AONR/CUD/CIPM2/2023 DU 05 JUILLET 2023 ETUDE APD EN VUE DE LA RENOVATION DU MARCHE DE LA CITE DES PALMIERS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,
Vu la Constitution ;
Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;
Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;
Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 030/AONR/CUD/CIPM/2023 du 05 Juillet 2023 relatif à l'étude en vue de la rénovation du marché de la cité des palmiers;
Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Administratives et Techniques du 22 Août 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant le rapport d'analyse des offres administratives et techniques du 19 Septembre 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;
Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Financières du 03 Octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant le rapport d'analyse des offres financières du 28 Septembre 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;
Considérant la proposition d'attribution N° _____/EEA/BEV/CIPM2/CUD/2023 du_____ ;
Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise ci-après est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

Lot	**Soumissionnaire**	**Montant** (FCFA TTC)	**Délai** (en mois)
	GROUPEMENT MOMC CONSEILS SARL/ ECOPE SARL *B.P. : 2766 Douala* *Tél : 698 20 02 80*	**57 094 754 (** Cinquante-sept millions quatre-vingt et quatorze mille sept cent cinquante-quatre**)**	**05**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

UNIVERSITE DE GAROUA

COMMUNIQUE N°2023/149/C/UGA/R/SG/DIPD/DPD/2023 DU 04 OCT 2023PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATIONN°03/DC/UGA/R/SG/DIPD/CIPM/2023 DU 04/09/2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT (« LOT 1 :TROIS (3) TOYOTA RUMION 1,5 PETROL LIVE 4 AUTOMATIC » ET « L0T2 : UN (1) TOYOTA HILUX 3.0L COUNTRY DOUBLE CAB 5-MT 4X4») POUR LE COMPTE DE L'UNIVERSITE DE GAROUA, EN DEUX LOTS, SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°04798-23/L/MINMAP/SG/DGM[/DMBEC/CE6 DU 25/09/2023. MAITRE D'OUVRAGE : LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE GAROUAFINANCEMENT : BIP UGA, EXERCICE 2023IMPUTATION : 117-06-2220-2222001 (390020) POUR LE LOT 1 ET 1199-03-2220-22011(541547) POUR LE LOT2

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE GAROUA, AUTORIE CONTRACTANTE,
COMMUNIQUE,

Par décision N°**2023/148/C/UGa/R/SG/DIPD/DPD/2023 DU04 OCT 2023** le Marché et la Lettre-commande respectivement du **lot 1** et **lot 2**, objet du Dossier de Consultation susvisé, sont attribués selon les détails indiqués au soumissionnaire ci-après :

ENTREPRISE	N° LOT	MONTANT (TTC) EN F.CFA	DELAI D'EXECUTION
CENTRAL MOTORS CAMEROUN (CMC) B.P: 15326 YAOUNDE, Tel:_222 30 80 97	LOT 1	75 000 000	90 jours
	LOT 2	33 000 000	90 jours

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les soixante-douze (72) heures suivant la publication du présent Communiqué, dans les services de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Garoua sise au quartier plateau non loin du CENTRE MEDICAL BETHEL, pour l'établissement de la Lettre-commande y relative.

GAROUA le 4 Octobre 2023

Le DIRECTEUR

BOUBAKARI DJIDDA

COMMUNE DE YAOUNDE V

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°006/DC/CAY5/CIPM/2023 DU 11/09/2023 RELATIVE À LA CAMPAGNE DE LUTTE ANTI VECTORIELLE (3D) DÉSINFECTIONS, DÉSINSECTISATIONS ET DÉRATISATION DES INSTITUTIONS PUBLIQUES, DES CENTRES COMMERCIAUX ET DES HABITATIONS DE CERTAINS QUARTIERS PRÉCAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :
L'Entreprise **ETS LES ESPACES VERTS** est **attributaire** de la Demande de Cotation N°006/DC/CAY5/CIPM/2023 du 11/09/2023 relative a la campagne de Lutte Anti Vectorielle (3D) Désinfections, Désinsectisations et Dératisation des Institutions Publiques, des Centres Commerciaux et des Habitations de certains quartiers précaires dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.
-Montant TTC du Marché **: Trente-sept millions sept cent cinquante mille (37 750 000)** francs CFA.
Délai d'exécution **: Trois (03) mois**.

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le 1er Adjoint au Maire

ESSOMBA MENGUE EPSE NNANGA DELPHINE

DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE

COMMUNIQUE N°189/C/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM DU.18 OCT 2023.PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°109/AONO/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2023 DU 26 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIERS ET MATÉRIELS DE BUREAU DU POSTE FRONTIÈRE DE LA SÛRETÉ NATIONALE D'ABOULOU.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué Général à la Sûreté Nationale communique :
Est déclaré adjudicataire de la lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité, le soumissionnaire ci-après désigné :

N°	Désignations	Soumissionnaire	Montant proposé (TTC)	Délai de livraison
1	Equipement en mobiliers et matériels de bureau du poste frontière de la Sûreté Nationale d'Aboulou.	**ETS MARY – KAY SERVICES**	**17 499 938 FCFA**	25 jours

L'adjudicataire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au Service de la Programmation et des Marchés (porte 312) de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, pour l'élaboration du projet de lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous huitaine. Passé ce délai, elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de levée de caution de soumission./-

YAOUNDE le 18 Octobre 2023

Le DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL À LA SÛRETÉ NATIONALE

MBARGA NGUELE MARTIN

COMMUNE DE BABADJOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/ DAONR/C.BBJ/SG/CIPM/23 DU 11/10/2023 POUR LA RÉALISATION DE 03 FORAGES PRODUCTIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE BABADJOU, LOT N°1: MARCHÉ DE BAMENDOUSSO ET VILLAGE BAMETOO, LOT N°2: HÔTEL DE VILLE DE BABADJOU (RÉGION DE L'OUEST)

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , KFW

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu à travers le Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), un financement de la Kreditanstalt fur Wiederaufbau (KfW) dans le cadre du Programme de Développement Economique et Social des Villes Secondaires exposées aux facteurs d'instabilités II (PRODESV II) en vue d'apporter un appui substantiel à huit (8) villes qui accueillent les déplacés internes venant des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun. Il s'agit des communes de Dibombari, Babadjou, Nkongsamba 1er et Melong dans la région du Littoral et Nkong-zem, Babadjou, Galim et Bangourain dans la région de l'Ouest. Il se propose d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du marché **pour la réalisation des forages productifs équipés de pompes à énergie solaire dans les sites suivants de la commune de BABADJOU** :

N°	Localités	Nombre de forages	Lots
1	Marche de Bamedousso	01	1
2	Village Bametoo	01	1
3	Hôtel de ville de Babadjou	01	2
	Total	**03**	

2. Consistance des prestations

réalisation des forages productifs équipés de pompes à énergie solaire dans les sites suivants de la commune de BABADJOU :

N°	Localités	Nombre de forages	Lots
1	Marche de Bamedousso	01	1
2	Village Bametoo	01	1
3	Hôtel de ville de Babadjou	01	2
	Total	**03**	

3. Allotissement

Lot N°1: Marché de Bamendousso et village Bametoo

N°	Désignation de l'entreprise	Contacts
1	ETS NABCAM	677512872
2	ETS MANGWA WATER	679021757
3	SAXIFRAGE SARL	697324209
4	ETS N?B	696241147
5	GROUPE WAM'S INTERNATIONAL	694495000

Lot N°2 : Hôtel de ville de Babadjou

N°	Désignation de l'entreprise	Contacts
1	ETS NABCAM	677512872
2	ETS MANGWA WATER	679021757
3	SAXIFRAGE SARL	697324209
4	ETS N?B	696241147
5	GROUPE WAM'S INTERNATIONAL	694495000

4. Participation et origine

Le Maire de la Commune de Babadjou (Maître d'Ouvrage)sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires é

La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément à une consultation direct d'au moins trois postulants tel que spécifiées ouverte aux entreprises suivantes qui sont inscrites dans le registre communal des artisans de la commune de BABADJOU.

5. Financement

le Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), un financement de la Kreditanstalt fur Wiederaufba

6. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires ci-dessus sont invités, à prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres auprès du Service des M

7. Acquisition du Dossier

Ils peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français contre présentation d'une quittance de paiement **en espèce** d'envoi par courrier Express du DAO, pour les Candidats non-résidents qui le désirent.

Une séance d'information sur le montage des offres sera organisée à la salle de réunion de la Commune, le _____

8. Remises des offres

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 08 NOV 2023 à 09heures.

9. Delai de Livraison

Il est prévu que les travaux soient réalisés dans un délai de **trois** (**03**) mois maximum par lot.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres qui resteront **valides quatre-vingt-dix (90) jours,** doivent comprendre **« une garantie de l'offre »**, délivrée par une **BANQUE DE PREMIER ORDRE ou par une SOCIETE D'ASSURANCE AGREEE PAR LE MINISTERE EN CHARGE DES FINANCES**, pour un montant pour le montant ci-après par lot :

Désignation du lot	***Localités***	***Montant caution en Francs CFA***	***Montant caution en Euros***
Lot N° 1	Marché de Bamendousso et village Bametoo	Six cent dix mille quatre cent quatre-vingt-huit Francs CFA (610 488 F cfa)	Neuf cent trente un Euros (931)
Lot N°2	Hôtel de ville de Babadjou	Trois cent quarante-huit mille cinq cent soixante-dix-neuf Francs CFA (348 579 f cfa)	Cinq cent trente un Euros (531)

NB : La garantie de l'offre n'est pas une pièce administrative, par conséquent, son absence ou sa non-conformité entrainera le rejet de l'offre au moment de l'évaluation.

Il est prévu que les travaux soient réalisés dans un délai de **trois** (**03**) mois maximum par lot.

11. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le 08/11/2023 à 10Heures

12. Critères d'évaluation

1. Les **exigences en matière de qualification** :

ü Présence de deux (02) contrats et procès-verbaux (P V) de réception des travaux ou prestations de l'Entreprise dans le domaine des travaux publics ou hydrauliques au cours des cinq (05) dernières années ;

ü Présence au moins deux (02) contrats et PV de réception correspondant, des travaux réalisés par l'entreprise dans le domaine des travaux similaires (implantation, foration, essai de pompage, installation de pompe) au cours des cinq (05) dernières années ;

ü Présence des documents prouvant que le soumissionnaire dispose des moyens matériels /logistiques pour la réalisation des travaux de forage (en propriété, en bail, en location, etc.) tels que : 1 sondeuse complète, 1 camion benne pour transport de matériels et matériaux, Matériel de mesure et Accessoires pour essai d'exhaure, etc…

ü Justifier de la possession d'un personnel jouissant de l'expérience nécessaire dans la réalisation des travaux de nature et de complexité comparables notamment **: 1 Conducteur** de travaux minimum Ingénieur des Travaux de Génie Rural ou Génie Civil (Bac+3) ; 1 hydrogéologue ou hydro géophysicien pour l'implantation du forage, 1 Chef de chantier, minimum Technicien Supérieur de Génie-Civil ou Génie Rural (BAC + 2) ; 1 Technicien foreur (CAP) ou équivalent ;

ü Présenter une méthodologie d'exécution cohérente des travaux, y compris la méthode pour l'étude d'hydrogéologique et un planning des travaux ;

Disposer d'avoir en liquidités et/ou de facilités de crédits, d'un montant équivalent à vingt millions (20.000.000) de francs CFA, ou un montant équivalent en toute autre monnaie librement convertible.

13. Durée Validité des Offres

Les offres qui resteront **valides quatre-vingt-dix (90) jours,** doivent comprendre **« une garantie de l'offre »**, délivrée par une **BANQUE DE PREMIER ORDRE ou par une SOCIETE D'ASSURANCE AGREEE PAR LE MINISTERE EN CHARGE DES FINANCES**, pour un montant pour le montant ci-après par lot :

Désignation du lot	***Localités***	***Montant caution en Francs CFA***	***Montant caution en Euros***
Lot N° 1	Marché de Bamendousso et village Bametoo	Six cent dix mille quatre cent quatre-vingt-huit Francs CFA (610 488 F cfa)	Neuf cent trente un Euros (931)
Lot N°2	Hôtel de ville de Babadjou	Trois cent quarante-huit mille cinq cent soixante-dix-neuf Francs CFA (348 579 f cfa)	Cinq cent trente un Euros (531)

NB : La garantie de l'offre n'est pas une pièce administrative, par conséquent, son absence ou sa non-conformité entrainera le rejet de l'offre au moment de l'évaluation.

BABADJOU le 11 Octobre 2023

Le MAIRE

TSANGUE Gisèle

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N °075/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 10/10/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES ARTÈRES DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS SOUS L'IMPUTATION : 221 110. TÂCHE : 133 147 (164)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 110. TÂCHE : 133 147 (164)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de sa politique d'amélioration des conditions de vie et la sécurité des populations dans la Ville de Douala, le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du réseau d'éclairage public dans certaines artères de la ville de Douala.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux regroupés en deux lots, s'articule autour des prestations suivantes :

- Le diagnostic des réseaux ;
- L'évaluation des coûts des opérations d'entretien et de réhabilitation des réseaux sur la base des prix
- unitaires en vigueur :
- Le remplacement des lampes ;
- Le remplacement des ballasts ;
- Le remplacement des amorceurs ;
- Le remplacement des candélabres ou portillons ;
- La réfection des candélabres ou portillons ;
- La réfection des semelles de candélabres ;
- La pose des câbles souterrains et aériens ;
- La pose des boîtes de jonctions souterraines ;
- La pose, de la surveillance et réfection des coffrets ;
- La réfection des automatismes d'allumage et d'extinction ;
- Le dépannage/réfection/construction des réseaux d'éclairage public ;
- Le maintien permanent des réseaux en bon état de marche ;
- La fourniture mensuelle des données statistiques des réseaux concernés d'éclairage public ;
- La surveillance quotidienne du réseau concerné pendant la durée du contrat ;
- La fourniture mensuelle des données statistiques des réseaux d'éclairage public vérifiées, par le maître d'œuvre ;
- Y compris toute autre opération nécessaire pour le maintien en bon état de fonctionnement des réseaux d'éclairage public.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **565 000 000 (Cinq cent soixante-cinq millions)** et réparti comme suit :

- Lot 1 : **300 000 000 (Trois cent millions FCFA) ;**

- Lot 2 : **265 000 000 (Deux cent soixante-cinq millions FCFA) ;**

N° lot	de Désignation	Montant prévisionnel (en FCFA)	Tranche Ferme	Tranche conditionnelle
1	Travaux d'entretien courant et de réhabilitation des réseaux d'éclairage public classique dans la ville de Douala pour un ensemble de cinq mille (5 000) lampes	300 000 000	150 000 000	150 000 000
2	Travaux d'entretien courant et de réhabilitation des réseaux d'éclairage public classique dans la ville de Douala pour un ensemble de quatre mille quatre cent vingt (4 420) lampes	265 000 000	140 000 000	125 000 000
TOTAL		**565 000 000**	**290 000 000**	**275 000 000**

4. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont réparties en deux (2) lots ci-après définis et feront l'objet de marché à commandes passé pour une durée maximale de Dix (10) mois :

- **Lot n°1 :** Travaux d'entretien courant et de réhabilitation des réseaux d'éclairage public classique dans la ville de Douala pour un ensemble de plus de cinq mille (5 000) lampes ;
- **Lot n°2 :** Travaux d'entretien courant et de réhabilitation des réseaux d'éclairage public classique dans la ville de Douala pour un ensemble de plus de quatre mille six cent (4 420) lampes ;

N° de lot	Désignation	Nombre de lampes	Tranche Ferme	Tranche conditionnelle
1	Travaux d'entretien courant et de réhabilitation des réseaux d'éclairage public classique dans la ville de Douala pour un ensemble de cinq mille (5 000) lampes	5 000	2 500	2 500
2	Travaux d'entretien courant et de réhabilitation des réseaux d'éclairage public classique dans la ville de Douala pour un ensemble de quatre mille quatre cent vingt (4 420) lampes	4 420	2 334	2 086
	TOTAL	**9 420**	**4 834**	**4 586**

La liste non exhaustive ci-dessous fera l'objet des rues à réhabiliter à la commande selon les exigences du Maitre d'Ouvrage :

● **Lot n° 1** composé des voies ci-après :

N°	Axes principaux
1	CCC-St Michel (1.878)
2	Tradex Ndokoti-PK15 (3W492)
3	Boulevard Urbain Est
4	Rue 3W812 (Hôpital de Tergal)
5	Rue 4.378 (CNPS)
6	Rue 5N408 (Rhône poulenc-rond point petit pays)
7	Rue 5S770 (Hopital Général-carrefour cite des palmiers)
8	Rue 5S513 (Palais de justice Ndokoti - Ndogbong fin goudron)
9	Rue 5S552 (Carréfour Zachman-Bocom missoké)
10	Rue du Père Eric de Rosny
11	Fin Goudron Ndogbong - Carréfour collège la Conquete
12	Cité des palmiers - Hopital Général
13	Montée BM - Lycée de Makèpè

- **Lot n° 2** composé des rues ci-après :

N°	Rues secondaires
1	Rue 1.366
2	Rue 1.445
3	Rue 1.439
4	Rue 1.360
5	Rue 1.443
6	Rue 1.364
7	Rue 1.447
8	Rue 1.374
9	Rue 1.441
10	Rue 1.362
11	Rue de Bonamolè
12	Rue de Bonamoudourou
13	Rue de Boneyoum (1.782;1.784;1.786)
14	Rue de Bonaténè (1.794; 1.790;)
15	Rue de Dibombè
16	Rue de Bonanjinjé
17	Rue de Bonateki
18	Rue du Mungo
19	Rue du Musoko
20	Rue de Djébalé
21	Rue KOLOKO
22	Rue TSF
23	Rue nouveau terrain (marché d'oignons-commissariat 2e)
24	Rue église BANDJOUN (Avenue de l'indépendance-rue du Roi NJOYA) ;
25	Rue école New-Bell bamiléké
26	Rue KASSALAFAM (Marché d'oignons-CAD Douala 2e)

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala d'Exercice 2023 e

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après : Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de Passation des Marchés Publics Immeuble SCI BONANJO, situé à la rue pasteu villededouala(7a yahoo.fr,

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la la Direction des Service Marchés Publics, Immeuble SCI BONANJO, situé à la rue pasteur N°1.049, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 ; E-mail versement de la somme non remboursable de **200 000 (deux Cent mille) FCFA** payable dans le compte spécial CAS-ARMP N chefs-lieux de Régions et dans les villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et six (07) copies + une c récépissé à la Direction des Services Généraux du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Cor immeuble SCI Bonanjo, 5ième étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 23 **12h00, h**eure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°075/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 10/10/2023
RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **dix (10) mois** pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant par lot de :

- Lot 1 : **Six millions (6 000 000) Francs CFA** ;
- Lot 2 : **Cinq Millions trois cent mille (5 300 000) Francs CFA ;**

Et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été éta d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notam banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres te
heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans s
Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûme

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de l'Appel d'Offres sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- Absence ou non-conformité au terme d'une période de 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou falsifications de pièces ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministère des Marchés Publics ;
- Non-satisfaction de deux (02) critères essentiels ;
- Non satisfaction des critères sur les références et sur le matériel
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'est pas titulaire d'un marché avec la CUD, non achevé

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaire ;
- La capacité financière ;
- Références du soumissionnaire au cours des cinq dernières années ;
- Disponibilité du matériel ;
- Expérience du personnel d'encadrement
- Preuve d'acceptation des conditions du marché ;

N.B : La non satisfaction de deux (02) critères essentiel entraînera l'élimina

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au D
financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluan
lettre et en chiffre et motivés (preuve du rabais).
Un même soumissionnaire ne peut être adjudicataire que d'un maximum d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux du Pa
de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5ième étage, à côté de la Dél
Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, e-mail : villededouala@yahoo.fr.

Dénonciation de cas de corruption :

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux nu
la lettre référencée N°000249/L/PR/MINMAP/CAB du 13 janvier 2017 du MINMAP ou la cellule anticorruption de la Communaut

Présentation de l'offre

Les documents constituant l'offre seront réparties en quatre volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3) ;
- Enveloppe D contenant l'offre financière témoins

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B, C et D), seront placées dans une grande enveloppe extérieure
cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de coul

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°027/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2023 DU 18 OCTOBRE 2023 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP)FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT, EXERCICES 2024 & 2025

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP), lance pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la souscription de la police d'assurance Automobile auprès des compagnies d'assurances intéressées.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont détaillées dans les Termes De Référence (TDR) du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est d'un montant toutes taxes comprises (TTC) de **soixante-dix millions de francs (F CFA 70 000.000) en deux (02) tranches d'égal montant pour chacun des exercices.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un (01) lot.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert aux Compagnies d'assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

NB : La gestion de la police d'assurance relative au présent Appel d'Offres sera assurée par un cabinet de courtage ou un agent général dont la rémunération sera à la charge de la compagnie d'assurance adjudicataire, conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de la SCDP des exercices 2024 pour la tranche ferme et 2025 pour la tranche conditionnelle, sur la ligne d'imputation budgétaire EP.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Centre Médico-Social de la SCDP), Tel : (+237) 233 40 54 45 / Poste 12060, dès publication du présent Avis d'Appels d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des marchés sise au-dessus du centre Médico-Social. B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 / Fax (+237) 233 40 47 96 / N° de poste 12060, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille francs (FCFA 50 000)** payable dans le compte **N°335 988 0000 1-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **le 14 NOVEMBRE 2023_à 11 H 00 Min, heure locale** à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Centre Médico-Social de la SCDP) B.P 2271 / Tél (+237) 233 40 54 45 / Fax(+237) 233 40 47 96 / N° de poste 12060 avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2023 DU 18 OCTOBRE 2023

RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP)»

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

La période de couverture est de **vingt-quatre (24) mois**, répartie comme suit :
- **Tranche ferme** : 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2024 à minuit ;
- **Tranche conditionnelle** : 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2025 à minuit.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure à la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant d'**un million quatre cent mille francs (1 400 000) F CFA**.
Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des suretés.
S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **le 14 NOVEMBRE 2023_à 12 H 00 Min,**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP (sise à l'immeuble Nguéa de la SCDP), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des offres.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet ;
- Absence d'agrément à la profession ;
- Injonction de redressement, de recapitalisation ou mise sous surveillance par la CIMA ;
- La non-production des documents réglementaires (C4 et C11) pour les années 2020, 2021 et 2022 attestant de la solvabilité et de la capacité de la compagnie à honorer ses engagements, documents certifiés par les services compétents du MINFI.

Offre technique

- Retard de plus de trente (30) jours dans le règlement des sinistres à la SCDP par le soumissionnaire au cours des cinq (05) derniers exercices ;
- Non-obtention de 80 % des critères essentiels à l'évaluation technique, soit la non-validation de 8 critères essentiels sur 10.

} **Offre financière**

- Non-conformité des pièces suivantes, aux modèles prescrits par le DAO :
  - Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
  - Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
  - Lettre de soumission financière timbrée et signée.
  - Toute soumission financière inférieure à 80% du coût prévisionnel.

1.2. Critères essentiels

L'évaluation des Offres sera binaire (Oui/Non) et se fera sur la base des critères suivants:

Critères	NOTE
Présentation générale de l'offre	OUI/NON
Références générales du soumissionnaire	OUI/NON
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années.	OUI/NON
Description détaillée des garanties offertes	OUI/NON
Modalités de mise en jeu de la garantie	OUI/NON
Couverture des engagements réglementés	OUI/NON
Couverture de la marge de solvabilité	OUI/NON
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	OUI/NON
Réseau d'experts et garages agréés	OUI/NON
Attestation de satisfecit des concessionnaires automobiles agréés	OUI/NON
Total	100 % de OUI

Soit un total de dix (10) critères

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Centre Médico-Social), Téléphone (+237) 233 40 54 45 / n° de poste 12060.

Les documents et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenues au siège de la SCDP à Douala, à la Division des Affaires Juridiques, du Contentieux et des Assurances (DAJCA), téléphone (+237) 682 65 38 05 ou (+237) 676 52 45 70.

DOUALA le 18 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

NOTICE OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERS IN EMERGENCY PROCEDURE N°025/ONIT/LT/CR/CIPM/2023 OF 19/10/2023 FOR THE SUPPLY OF MOTOR VEHICLES STATION WAGON 4X4 LARGE FORMAT TO THE COUNCIL REGIONAL DU LITTORAL.

FINANCING
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Subject of the invitation to tender

The President of the Littoral Regional Council, Project Manager, launches, on behalf of the Decentralized Territorial Collectivity for which he is responsible, an Open National Call for Tenders for the supply of motor vehicles to the said Collectivity, following the allotment below:

2. Nature of services

The services, subject of this Call for Tenders, consist of the supply to the Coastal Regional Council of motor vehicles, the technical characteristics of which are listed in Exhibit No. 4 of the Call for Tenders File. This rolling stock concerns:

ITEM		QUANTITE	ESTIMATED COST
1	Vehicle Station Wagon 4x4 grand format	01	58 000 000

3. Estimated cost

The estimated cost is: **fifty eigth million (58,000,000) FCFA TTC;**

4. allotment

ALLOTMENT : a bidder can be awarded

5. Participation and origin

Participation in this Call for Tenders is open, on equal terms, to car dealers, or any other company engaged in the sale of m approved by the Ministry of Transport, and established in the Republic of Cameroon, in good standing. with the tax administr excluded from public procurement.

6. Financing

The supplies, subject of this Call for Tenders, are financed by the Budget of the Regional Council of the Littoral for the financia **Allocation 222100**.

7. Consultation of tender file

The Tender Dossier may be consulted, upon publication of this notice, during working hours at the premises of the Regional C Littoral in Douala - Bonanjo, upon publication of this notice

8. Acquisition of tender file

The Tender Dossier may be obtained upon publication of this notice, at the premises of the Littoral Regional Council in Doua upon presentation of a payment receipt littoral regional receipt, for a non-refundable sum of **seventy-five thousand (75,000) representing the cost of purchasing the file.**

9. Submission of bids

Tenders, written in French or in English in eight (08) copies including one (01) original and six (06) copies and one (01) c marked as such, in accordance with the requirements of the Call for Tenders Dossier, must be deposited against receipt at Council of the Littoral in Douala – Bonanjo, no later than **10/11/2023 at 12:00 p.m.**, local time, bearing the following mentions:

NATIONAL CALL FOR TENDERS OPENED IN EMERGENCY PROCEDURE
N°024/ONIT/LT/CR/CIPM/2023 OF 19/10/2023
FOR THE SUPPLY OF MOTOR VEHICLES STATION WAGON 4X4 LARGE FORMAT TO THE REGIONAL COUNCIL OF TH
OPENED ONLY DURING THE COUNTING SESSION

10. Bid bond

Tenders must be accompanied by a bid bond whose amount in FCFA is set at: **1 160 000 FCFA;**
These bid bonds will be issued by a first-class bank or by a financial institution approved by the Ministry in charge of finance.
The validity of these bonds is one hundred and twenty days (120) days, from the deadline for submission of tenders.

11. Admissibility of bids

Under penalty of rejection, the documents in the administrative file must imperatively be produced in originals or in copies certifi issuing department or an administrative authority approved for this purpose, in accordance with the stipulations of the Special R the Call for Tenders. They must date from less than three (03) months preceding the original date of submission of tenders established after the date of signature of the Notice of Invitation to Tender.
Any incomplete tender in accordance with the requirements of this notice and the Call for Tenders Dossier will be declared ina particular the absence of the bid bond, issued by a first class bank approved by the Ministry in charge of Finance or the non-r models of the documents of the Call for Tenders File, will lead to the rejection of the offer. .

12. Opening of bids

The opening of the bids will be done in one time, on **10/11/2023 at 1:00 p.m**., local time, in the conference room of the Regio the Littoral in Douala – Bonanjo, by the Internal Procurement Commission of Markets placed with the Regional Council of the Lit the presence of the tenderers or their duly mandated representatives.
Any tender that does not comply in whole or in part with the requirements of this Tender Document will be declared inadmissible

13. Evluation critera

Tenders will be evaluated according to eliminatory and essential criteria.
Elimination criteria
The qualifying criteria are as follows:
Administrative file
- Incomplete or non-compliant file at the end of a regulatory period of 48 hours;
- False statement or falsified document ;
- Absence of the bid bond at the opening of bids;

Technical file
- Lack of manufacturer's authorization or dealer's certificate of origin;
- Absence of the approval certificate or prototype validation report issued by MINTRANS (Ministry of Transport);
- Absence of a sworn statement of not abandoning a contract over the last three (03) years and of certification that the company list of defaulting companies during the year;
- Absence of color brochures and technical data sheets from the manufacturer detailing the technical characteristics of the vehic
- Absence of Score of minor technical specifications greater than or equal to 80% yes;
- Validation of at least 5 Yes / 7;
- Absence of an approved maintenance structure and spare parts stores as well as repair workshops for concessionaires;
- Non-compliance with one of the major technical characteristics below;

A- Vehicle Station Wagon 4X4 GRAND FORMAT
1- Fuel: Diesel
2- Maximum power ? 200CV (150KW) /3400
3- Displacement: 2700 ? C ? 2900
4- Total authorized weight in charge / 2900 ? PTA ? 2998kg
5- Ground clearance: 210 ? GS ? 220 mm
6- Turning radius ? 6.2
NB: any tenderer to this contract must indicate in his tender the brand of the machine having the characteristics desc description of the supply as well as the images of this rolling stock.

Financial offer
• Incomplete or non-compliant financial offer;
• Absence of a quantified unit price;
• Lack of breakdown of lump sum prices and/or sub-detail of unit prices;

NB: Unlike other administrative documents, the absence of the bid bond at the opening of the bids leads to the pure and simple the bidder (Art 92 (2) of decree n ° 2018/366 of June 20, 2018 on the Code of Public Contracts).

Essential Criteria
The technical offers will be evaluated according to the binary scoring system and according to the essential criteria detailed in t grid. These essential criteria relate to the following elements:
1. Presentation of the offer;
2. Bidder's references;
3. Financial capacity;
4. Vehicle warranty;
5. Deadline and Methodology of execution;
6. After-sales service;
7. Proof of acceptance of the conditions of the Contract CCAP (Book of Special Administrative Clauses), ST (technical specifi supply) initialed on each page, dated, signed and stamped on the last page with the mention read and approved.

NB: Only bids that have satisfied five (05) essential criteria out of all seven (07) will be retained for the rest of the proce

14. Award

Subject to compliance with the conditions of conformity of tenders, the Contract is awarded, for each lot, to the tenderer wh
evaluated the lowest and who meets the technical and financial capacities required resulting from the essential criteria or those
A tenderer may be awarded all the lots covered by this Call for Tenders.

15. Validity of bids

The tenderer remains bound by his tenders for a period of ninety (90) days from the date of submission of said tenders.

16. Complementary information

Additional information can be obtained during working hours at the Regional Council of the Littoral in Douala - Bonanjo.

DOUALA le 19

Le

BANLO

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE N° 20/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 022/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 15/09/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA SUPERVISION DE LA MISE À JOUR DES DONNÉES ET LA MAINTENANCE CORRECTIVE ET ÉVOLUTIVE DU SYSTÈME INTÉGRÉ DU SUIVI-ÉVALUATION DES PROJETS À FINANCEMENT EXTÉRIEUR (SISEPCAM).FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Coordonnateur Technique communique :

Les entreprises ayant manifesté leur intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'études en vue de la supervision de la mise à jour des données et la maintenance corrective et évolutive du système intégré du suivi-évaluation des projets à financement extérieur (SISEPCAM), sont informées que l'analyse des manifestations d'intérêt a abouti aux résultats ci-après :

Nom du cabinet	Note/100	Rang	Conclusion	Observations
AZ-TECHNOLOGIE CORPORATION TEL :677 78 66 64 BP : 493 YAOUNDE	88,5	1er	Cabinet qualifié	Le Cabinet a une une parfaite maitrise de l'application SISEPCAM ; L'expert métier en Suivi-évaluation des PFX (projets à FINEX) a la maitrise des mécanismes de suivi-évaluation des PFX, et ceux des PFX financés par la Banque Mondiale ; De plus, il a plus de (05) ans d'expérience dans le suivi-évaluation des organisations publiques ou des PFX ; Les deux (02) informaticiens développeurs d'applications de type web ont une très bonne expérience en développement d'applications web *full-stack* ASPX, PHP et JSPX ;et ils maîtrisent les deux langues officielles (*anglais et français)*.
CABINET BEKENG Tel :675 53 15 52	83	2e	Cabinet qualifié	Le chef de mission a une bonne expérience dans les projets portant sur l'audit, la mise en place ou le suivi des systèmes d'information ; Le cabinet a une expérience en audit des système d'informations. Cependant, Le cabinet ne dispose pas de la maitrise de l'application SISEPCAM ; L'expert métier spécialisé en SIG totalise moins des 05 années d'expérience dans les projets de bases de données
ICONE BTP Tel : 695 03 95 07	63,25	3e	Cabinet non qualifié	Le cabinet a une expérience en audit des système d'informations. En outre, Le cabinet ne dispose pas de la maitrise de l'application SISEPCAM ; L'un deux (02) informaticiens développeurs d'applications de type web n'a pas une très bonne expérience en développement d'applications web *full-stack* ASPX, PHP et JSPX ; L'expert en suivi évaluation des PFX n'a pas justifié de la maitrise des mécanismes de suivi évaluation des PFX, y compris ceux des PFX financés par la Banque Mondiale

Conformément à la méthode de sélection retenue, le cabinet classé premier est invité à prendre attache avec le Service des Marchés du PEPS pour la suite de la procédure.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Aout 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE N° 022/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 023/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 15 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME D'UN CABINET POUR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DE LA MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI DES PROGRAMMESFINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Coordonnateur Technique communique :

Les entreprises ayant manifesté leur intérêt pour le recrutement d'une firme d'un cabinet pour une Assistance Technique da Domaine de la mise en œuvre et du suivi des programmes, sont informées que l'analyse des manifestations d'intérêt a abou résultats ci-après:

Nom du cabinet	Note/100	Rang	Conclusion	Observations
NEURONNE SARL	88.5	1er	Cabinet qualifié	Les experts ont le diplôme requis pour la mission ; Le chef de mission a une expérience en matière d'appui à la mise en œuvre de réformes dans le domaine des finances publiques.De plus, il a plus de (05) ans d'expérience avec les administrations publiques et a une maitrise des directives CEMAC; (iii) L'expert en finance publique et l'expert en suivi évaluation ont les expériences et les qualifications requises pour la mission
AZ TECHNOLOGIE CORPORATION	73	2eme	Cabinet qualifié	L'expert en gestion financière ne possède pas d'expérience spécifique pour la mission.
DATA BUILDING SARL	51	3eme	Cabinet non qualifié	le chef de mission ne possède pas assez d'expérience spécifique avec les administrations publiques et l'expert en finances publiques ne possède aucune expérience en revue et préparation des budgets.

- Le score minimum requis est de 70/100 ;
- Conformément à la méthode de sélection retenue, le cabinet classé premier est invité à prendre attache avec le Servic Marchés du PEPS pour la suite de la procédure ;
- Les autres cabinets qualifiés restent en attente au cas où la négociation avec le cabinet classé premier n'aboutit pas ;

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 7 Aout 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE

DECISION N°1446/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM DU 18 OCT 2023_PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°94/ DGSN /SG /DFGIL/SDAF/SPM/2023 DU 22 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIERS ET MATÉRIELS DE BUREAU DES POSTES FRONTIÈRES DE LA SÛRETÉ NATIONALE DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME –NORD ET DE L'ADAMAOUA EN DOUZE (12) LOTS.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DGSN EXERCICE : 2023IMPUTATIONS : 57 12 063 03 33 00 03 524118

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DELEGUE GENERAL A LA SURETE NATIONALE,

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu le Décret N°2010/263 du 31 Août 2010 portant nomination d'un Délégué Général à la Sûreté Nationale ;
Vu le Décret N°2010/280 du 13 Septembre 2010 accordant délégation permanente de signature à Monsieur Martin MBARGA NGUELE, Délégué Général à la Sûreté Nationale ;
Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République;
Vu le Décret n°2011 /408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2018/190 du 02 Mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°0006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques, pour l'Exercice-2023.
Considérant Le Dossier de l'Appel d'Offres National Ouvert N°94/AONO/DGSN/SG/DFGIL /SDAF/SPM/2023 du 22 Septembre 2023 pour l'équipement en mobiliers et matériels de bureau des postes frontières de la Sûreté Nationale dans les Régions de l'Extrême –Nord et de l'Adamaoua en douze (12) lots.

D E C I D E :

Article 1er : Les lettres-commandes, objet de l'Appel d'Offres susvisé sont, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuées ainsi qu'il suit :

Lot	Désignations	Adjudicataire	Montant proposé (TTC)	Délai de livraison
1	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de Doumrou	BG & PARTNERS SARL	19 205 213 FCFA	30 jours
2	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de Dziguilao	ETS RIFF & FILS	17 207 775 FCFA	30 jours

3	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de Dro-Mara	ETS AMAL	19 473 525 FCFA	30 jours
4	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de Goulfey	ETS AMAL	19 473 525 FCFA	30 jours
5	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de Dabanga	ETS ALHAMDOU	19 759 725 FCFA	30 jours
6	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de Datcheka	ETS MME IBRAHIM	19 759 725 FCFA	30 jours
7	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de Tchatibali	ETS RIFF & FILS	17 207 775 FCFA	30 jours
8	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de TIPSAN-KONTCHA	ETS SOUMI	19 499 999 FCFA	30 jours
9	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de Gbatoua-Godole	BG & PARTNERS SARL	19 205 213 FCFA	30 jours

10	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de Boundjoukoura	JUPITER ACTION 5	19 682 570 FCFA	30 jours
11	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de Songkolon	ETS BAHOU & Cie	19 179 991 FCFA	30 jours
12	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de MAYO-Darley	ETS LA COLOMBE	19 358 714 FCFA	30 jours

Article 2 : Les Entreprises adjudicataires ci-dessus sont invitées à se présenter au Service de la Programmation et des Marchés (porte 312) de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale pour la signature des lettres-commandes.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Octobre 2023

Le DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL À LA SÛRETÉ NATIONALE

MBARGA NGUELE MARTIN

COMMUNE DE YAOUNDE V

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°015/AONO/PU/CAY/CIPM/2023 DU 11/09/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC LE LONG DU MUR DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MFANDENA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :
L'Entreprise **ETS MOZ** est **attributaire** de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 015//AONO/PU/CAY/CIPM/2023 du 11/09/2023 pour les travaux d'aménagement dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre
-Montant TTC du Marché **Seize millions quatre cent cinquante neuf mille quatre cent quatre-vingt et un (16 459 481)** defrancs CFA.
-Délai d'exécution **: Deux (02) mois**.

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le 1er Adjoint au Maire

ESSOMBA MENGUE EPSE NNANGA DELPHINE

CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CENEEMA/CIPM/2023 DU 16 OCTOBRE 2023POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS ROULANTS D'INTERVENTIONS TECHNIQUES ET DE MOYENS LOGISTIQUES DE MOBILITE INDIVIDUELLE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail de son personnel, le Directeur Général du CENEEMA lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de l'acquisition des matériels roulants d'interventions techniques et de moyens logistiques de mobilité individuelle.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres comprend la fourniture de deux (02) véhicules 4x4 pick-up et deux (02) motos tout terrain, dont les différentes spécifications techniques sont présentées en Pièce 5.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **soixante-huit millions (68 000 000**) Francs CFA TTC

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais et exerçant dans le domaine (vente et entretien des véhicules).

6. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **hors ligne.**

5. Financement

Le matériel roulant, objet du présent Appel d'Offres, est financé par le Budget d'Investissement Public du CENEEMA, Exercice 2023, sur la ligne d'imputation n°**57 1 103 06 04 01 340010 222100**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation pourra être consulté au Service des Marchés de la Direction Générale du CENEEMA sise à Nkolbisson, Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier physique peut être obtenu à la Direction des Affaires Administratives et Financières du CENEEMA sise à Nkolbission Yaoundé, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA** payable dans le compte spécial de l'ARMP CAS-ARMP N°3359880000-89 ouvert à la BICEC**.**
Cette quittance devra préciser le numéro de l'Avis de l'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Présentation des offres :
Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :
L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1)
L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2)
L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).
Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention du Dossier d'Appel d'Offres en cause.
Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.
Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.
La soumission se fera hors ligne et l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé au plus tard **le _14 novembre 2023_ à 13 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/AONO/CENEEMA/CIPM/2023 DU 16 OCTOBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS ROULANTS D'INTERVENTIONS TECHNIQUES ET DE MOYENS LOGISTIQUES DE MOBILITE INDIVIDUELLE
« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de **trente (30) jours** maximum, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou organismes financiers de premier ordre agréés par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO d'un montant d'**un million trois cent soixante mille (1 360 000)** francs CFA et cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des enveloppes **A** contenant les pièces Administratives, **B** contenant l'offre technique et **C** contenant l'offre financière**, aura lieu le 14 novembre 2023, à 14 heures** dans la **salle de réunion du bâtiment annexe du CENEEMA sis à Nkolbisson** par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

- Le système de notation des offres se fera en mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-dessous et dont le détail est donné dans le RPAO.
- **14.1. Critères éliminatoires**
- Les critères éliminatoires portent sur la conformité des exigences du DAO, notamment les pièces composant le dossier administratif, technique et financier du soumissionnaire. Ainsi seront déclarées non recevables les offres tombant sous le coup de l'un des critères éliminatoires suivants :
- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif autre que la caution après un délai de 48 heures ;
- c) Absence de prospectus accompagnant les fiches techniques du fabricant présentant les caractéristiques des équipements proposés ;
- d) Absence de certificat d'origine du matériel (pick-up 4×4 double cabine) ;
- e) Absence du certificat de conformité délivré par une autorité compétente ;
- f) Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément du distributeur délivré par le fabricant (pick-up 4×4 double cabine) ;
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- h) Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture (cylindrée?1890cm^3, puissance?135ch fiscale, garde au sol?200mm, empattement?3 180 mm) ;

- i) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- j) Offre ayant obtenu moins de 8 sur 10 des critères essentiels à l'issue de l'évaluation ;
- **14.2. Critères essentiels**
- Les offres techniques seront évaluées selon le système binaire (oui/non) sur la base des critères ci-après :

N°	CRITERES ESSENTIELS
1	Présentation générale de l'offre
2	Respect des caractéristiques techniques
3	Capacité financière
4	Référence du fournisseur
5	Expérience/Ancienneté dans le domaine
6	Disponibilité d'un service après-vente
7	Disponibilité des pièces de rechange
8	Respect du délai de livraison
9	Garantie
10	Preuve d'acceptation des clauses du Marché (CCTP et CCAP)

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques requises (note technique supérieure ou égale à 90% de oui et au moins 8 sur 10 de oui des critères essentiels) et ayant proposé l'offre financière évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole(**CENEEMA**) Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé

18. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

YAOUNDE le 16 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEBANDE BATE EPSE EKOTTO MINKOUNA ANDREE CAROLINE

COMMUNE DE YAOUNDE V

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°014/AONO/PU/CAY/CIPM/2023 DU 11/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE UNITÉ PISCICOLE HORS SOL AU QUARTIER NGOULMEKONG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :
L'Entreprise **GLOBAL VISION SARL** est **attributaire** de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 014/AONO/PU/CAY/CIPM/2023 du 11/09/2023 pour les travaux de création d'une unité piscicole hors sol au quartier Ngoulmekong dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre
Montant TTC du Marché **neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quarante-sept (9 999 947)** defrancs **CFA TTC**.
Délai d'exécution **: Trois (03) mois**

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le 1er Adjoint au Maire

ESSOMBA MENGUE EPSE NNANGA DELPHINE

PRÉFECTURE DU DJA ET LOBO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/RS/DDL/CDPM/2023DU 19/10/2023 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE AU CES DE YEM-YEMFEK, ARRONDISSEMENT DE MEYOMESSALA,DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
94 195 05 110000 523314

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de réhabilitation des salles de classe au CES de Yem-Yemfek, Arrondissement de Meyomessala, Département du Dja et Lobo, Région du sud.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Installation de chantier ;
- Démolitions ;
- Maçonnerie – Elévation ;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiserie bois et Métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travauxest tel queindiqué dans le tableau ci-dessous :

MONTANT PREVISIONNEL DES TRAVAUX	60 000 000(Soixante Millions) Francs CFA

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès du Secrétariat particulier du Préfet du Dja et Lobo.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès duSecrétaire Particulier du Préfet du Dja et Lobo, sur présentation d'une
frais d'achat du dossier de **Quatre Vingt CinqMille (85 000)Francs CFA**. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme re

8. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée,

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur ide

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées
Préfecturede Sangmelima, **au plus tard le 16/11/2023 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/RS/DDL/CDPM/2023DU 19/10/2023 EN PROCEDURE D'URGENC
DE YEM-YEMFEK, ARRONDISSEMENT DE MEYOMESSALA, DEPARTEMEN**

FINANCEMENT : BIP MINEPAT, EXERCICE

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillemer

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de Trois(03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modè
rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à Un millionHuit Cent Mille(1 800 000) francs CFA.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) moi

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumis
du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fi
les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par
d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois ; cette date limite de validité des pièces adminis

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 16/11/2023 à 15, dans la salle de conférence de la Préfecture deSangmélima.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ereétape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;

- 2eme étape :Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

- 3éme étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personnede
connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;

b) Absence ou non-conformité non régularisée après 48 heures d'une des pièces du dossier administratif ;

c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

d) Offre Technique incomplet pour absence de:

- La déclaration sur l'honneur de la visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières a
- Un Conducteur de travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

e) Offre Financière incomplet pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
- Le sous-détail des prix unitaires ;

e) N'avoir pas obtenu au moins 70% de oui sur les critères essentiels.

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction desseize (16) critères essentiels ci-après :

1. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur six (06) critères ;
2. Personnel Technique non qualifié
3. Le Matériel de chantier à mobiliser sur sept (07) critères ;
4. Références de l'Entreprise surun (01) critères.
5. Absence de la déclaration sur l'honneur de la visite des lieux et du rapport de visite de lieux un (01) critère.
6. N'avoir pas obtenu au moins 70% de ouiun (01) critère ;

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs,

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date li

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans lesservices de l'Autorité Contractante, n
Service Départemental du Patrimoine du Dja et Lobo.

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DECISION N°0000100/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 19 JUILLET 2023 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000019/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE AU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS, D'UN EQUIPEMENT PORTABLE D'ANALYSE, DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DU SPECTRE RADIOELECTRIQUE AINSI QUE DE LA RADIOGONIOMETRIE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun.
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;
Vu l'ordonnance N° 2O23/001 du 02 juin 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu le décret n°2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2023.
DECIDE

Article 1 er .- Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-après, est déclaré adjudicataire de la lettre commande, objet de la consultation susvisée :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	SITELCO SARL BP : 2980 Yaoundé	23.999.980 FCFA	Trois (03) mois.

Article 2.- : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 19/10/2023 POUR LA FOURNITURE, LE TRANSPORT, LE MONTAGE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAUX AU SIEGE ET DANS CINQ (05) AGENCES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun, Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture, le montage et l'installation du mobilier de bureaux au siège et dans cinq agences du Crédit Foncier du Cameroun.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture, le transport, le montage et l'installation du mobilier de bureaux au siège et dans les cinq (05) agences du Crédit Foncier du Cameroun.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue de l'évaluation préalable est de **Trente–cinq millions sept cent soixante-quinze mille (35 775 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Il n'est pas envisagé d'allotissement

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant leur siège social au Cameroun et une expérience avérée dans la fourniture du mobilier de bureaux.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financées par le budget du Crédit Foncier du Cameroun, exercice 2023, ligne « matériel et mobilier ».

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès de la Sous-direction du Patrimoine et des Archives sis au 2ème étage, porte 202 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales / Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun, 2ème Etage, Porte 202, Tél. : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de trente (30 000) francs CFA payable au compte CAS- ARMP n°33598800001-89 ouvert à cet effet auprès des agences de la banque BICEC. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales / Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés sis au 2ème étage de l'immeuble siège, porte 202, tel : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, au plus tard le **14/11/2023 à 11 heures** et devra porter la mention :
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 19/10/2023
POUR LA FOURNITURE, LE TRANSPORT, LE MONTAGE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAUX DU SIEGE ET DANS CINQ (05) AGENCES CFC
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de **trois (03) mois** pour l'ensemble de la fourniture à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **sept cent quinze mille cinq cent (715 500) FRANCS CFA** et valable pendant cent vingt (120) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou par une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, …), conformément au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date limite fixée pour la remise des offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entrainera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des pièces administrative, technique et financière aura lieu le même jour que celui du dépôt des offres à l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, dans la salle de réunion sise au 5ème étage, porte 502, à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Crédit Foncier du Cameroun, siégeant en séance publique.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1.1. CRITERES ELIMINATOIRES
1 Absence ou non-conformité d'au moins une des pièces administratives dans un délai de 48 h à compter de l'ouverture des offres ;
2 Absence de la caution de soumission ;
3 Pièces falsifiées ou non authentiques ;
4 Absence de prospectus ou de catalogues présentant les caractéristiques techniques du mobilier proposé (en couleur sur l'original et copies de l'offre);
5 Offre non conforme à au moins 80% des spécifications techniques des fournitures;
6 Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;
7 Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
8 Absence du sous-détail des prix.
1.2. CRITÈRES ESSENTIELS
La présentation générale des offres (sommaire, pagination croissante sur tout le document, pièce dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires au cours des trois dernières années assorties des justificatifs ;
Le Chiffre d'affaires ;
L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
Le planning de réalisation des prestations ;
Un certificat de garanti d'un an signé sur l'honneur par le soumissionnaire ;
7. Le descriptif des fournitures paraphées à chaque page daté et signé à la dernière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre ayant été reconnue techniquement conforme pour l'essentiel du DAO et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au plus tard dix (10) jours avant la date limite de dépôt des offres auprès de la Direction des Affaires Générales / Sous-direction du Patrimoine et des Archives, sis au 2ème étage de l'immeuble siège, porte 202, tel : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21.
1. ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES
Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres par voie d'additif.

YAOUNDE le 19 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DECISION N°000098/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 19 JUILLET 2023 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000015/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 30 MAI 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK UP DE TYPE 4X4 DOUBLE CABINE, DESTINE AUX ACTIVITES DE REGULATION POSTALE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun.
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;
Vu l'ordonnance N° 2O23/001 du 02 juin 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu le décret n°2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2023.
DECIDE

Article 1er.- Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-après, est déclaré adjudicataire de la lettre commande, objet de la consultation susvisée :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	Central Motors Cameroun BP : 291 Yaoundé	30.000.000 FCFA	Trente (30) jours.

Article 2.- : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DECISION N°0000125/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 22 AOUT 2023 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0000022/AONR/MPT/CIPM/2023 DU 20 JUIN 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOUS REGIONAL D'EMULATION ET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE (PHASE 3).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun.
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;
Vu l'ordonnance N° 2O23/001 du 02 juin 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu le décret n°2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;
Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.
DECIDE

Article 1er.- Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-après, est déclaré adjudicataire de la lettre commande, objet de la consultation susvisée :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	Groupement Metra Conseils-General Engineering SARL-INTEGC Sarl BP : 11088 Yaoundé	36.004.497 FCFA	Sept (07) mois.

Article 2.- : La présente décision qui tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus à l'issue de ladite procédure de passation sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°077/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 020/AONO/CUD/CIPM1/2023 DU 26 MAI 2023 RELATIF AU DEVELOPPEMENT, AU DEPLOIEMENT DE LA FORMATION ET DU SUPPORT DU PORTAIL DE GESTION DES SERVICES CONSULTES ET SIG DANS L'APPLICATION NETADS

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,
Vu la Constitution ;
Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 020/AONO/CUD/CIPM/2023 du 26 Mai 2023 relatif au développement, au déploiement de la formation et du support du portail de gestion des services consultés et SIG dans l'application NETADS;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Administratives et Techniques du 20 Juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives et techniques du_____ 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Financières du _____ de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant le rapport d'analyse des offres financières du_____ de la sous-commission d'analyse des Offres ;
Considérant la proposition d'attribution N° _____/LLEH/EWCO/CIPMN°1/CUD/2023 du_____ ;
Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er: L'entreprise ci-après est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
	SITEWARE INTERNATIONAL *B.P. : 12423 Douala* *Tél : 699 94 85 83*	**68 598 622 (** Soixante-huit millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent vingt-deux**)**	**05**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 19 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

NATIONAL OPEN CALL FOR TENDERS FOR EMERGENCY PROCEDURES N°021/ONIT/CR-LT/CIPM/2023 OF 19/10/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A DRINKING WATER SUPPLY (AEP) AT NYAHENDEL IN THE COMMUNE OF NYANON, IN THE SANAGA MARITINE DEPARTMENT, COASTAL REGION AU TITRE DE L'EXERCICE 2023 PHASE-1 ET DE L'EXERCICE 2024 PHASE-2FINANCING: BUDGET CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL -EXERCICE 2023

FINANCING
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Subject of the invitation to tender

As part of the implementation of the Corrective Budget of the Conseil Regional du Littoral for the 2023 financial year, the PRESIDENT OF THE CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, Contracting Authority, is launching on behalf of NYAHENDEL in the arrondissement of NYANON in the department of SANAGA MARITIME in the Littoral region, a National Open Call for Tenders under emergency procedure for the construction works of a drinking water supply (AEP) in the borough of NYANON, in the department of SANAGA MARITIME LITTORAL REGION.

2. Nature of services

The services to be carried out under this Invitation to Tender are set out in detail in the frameworks of quantity and cost estimates and comprise :

- Preparatory work ;
- Supply and installation of drainage system ;
- Pump power supply;
- Securing the fence around the photovoltaic field ;
- 60m3 reinforced concrete storage tank;
- Distribution network ;
- Structuring, training and management assistance.

3. allotment

The services to be provided in one (01) single lot.

4. Participation and origin

Participation in this Invitation to Tender is reserved for Cameroonian companies with the required administrative, technical and financial capacities.

5. Financing

The works covered by this invitation to tender will be financed by the Corrective Budget of the Conseil Régional du Littoral for the **2023 financial year, as follows:**

LOCATION	FINANCING	ESTIMATED AMOUNT Phase I: FINANCIAL YEAR 2023	ESTIMATED AMOUNT Phase II: YEAR 2024	DEADLINE FOR EACH PHASE
NYAHENDEL (Commune of NYANON) in the department of Sanaga Maritime	BUDGET CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL	50 000 000	80 000 000	6 months

6. Consultation of tender file

As soon as this notice is published, the tender documents can be consulted during working hours at the CONSEIL REGIONAL D

7. Acquisition of tender file

As soon as this notice is published, the file can be obtained from the Conseil Régional du Littoral on presentation of a receipt for

8. Submission of bids

Tenders drawn up in French or English, in eight (08) copies of which one original and seven (07) copies must be marked as suc
Littoral, located in the main building of the building housing its services, than **10/11/2023 at 12 noon**; local time and must be ma

"NATIONAL OPEN C
FOR THE CONST

Financing : REGIONAL COAS

9. Delivery deadline

The execution period for the work is **six (06) months from notification of the service order to start the work.**

10. Admissibility of bids
Each tenderer must attach to its administrative documents a bid bond of **CFA 2,600,000 (two million six hundred thousand)** is
Under penalty of rejection, the other administrative documents required must be produced in originals or certified copies by the i
They must have been drawn up after the date of signature of the Invitation to Tender (ITT).
Any tender that does not comply with the provisions of this notice and the tender documents will be declared inadmissible. In pa

11. Opening of bids

The bids will be opened in one step. The opening of the Administrative, Technical and Financial Tender documents will take pl
may attend this opening session or be represented by a duly authorised person of his choice, who has full knowledge of his tend

12. Evluation critera

Elimination criteria
1. Absence of the bid bond at the opening of tenders ;
2. Incomplete or non-compliant administrative file (subject to the provisions of point I.1 of Circular No. 002/CAB/PM of 31 Januar
3. False declarations or falsified documents (the CIPM and the Contracting Authority reserve the right to proceed with the auther
4. Absence of a declaration under honour that no work has been abandoned during the last three (03) years;
5. Absence of the site visit report signed by the project owner's departments;
6. Absence in the technical offer of a section on "execution methodology, organisation and planning of services" or non-compliar
7. Failure to meet at least 80% of the essential criteria;
8. Incomplete financial offer ;
9. Omission of a quantified price in the financial offer ;
10. Absence of the financial capacity of 50% of the provisional cost

The Main Essential Criteria :
The main criteria for candidates will be
• General company experience;
• Logistical and material resources;
• Supervisory staff;
• Methodology and execution schedule;
Failure to meet 80% of the yes scores, i.e. 36/45 of the criteria, will result in elimination of the candidate.

13. Award

The contract will be awarded to the lowest bidder (inclusive of VAT) whose bid is deemed to comply with the tender documents a

14. Validity of bids

Tenderers remain bound by their bids for 90 days from the date of submission.

15. Complementary information

Additional information of a technical nature may be obtained every day, during working hours, from the CONSEIL REGIONAL DU
Freephone numbers :
As part of the drive to improve governance of the Public Procurement System in Cameroon, toll-free numbers (free calls & SMS)
You can denounce any act of corruption by calling or sending a free SMS to one of the following numbers:
673 205 725 & 699 370 748.

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE DE PRESSERELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION N°000098/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 19 JUILLET 2023 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000015/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 30 MAI 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK UP DE TYPE 4X4 DOUBLE CABINE, DESTINE AUX ACTIVITES DE REGULATION POSTALE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-dessous, est déclaré adjudicataire de la lettre commande, objet de la consultation susvisée.

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	Central Motors Cameroun BP : 291 Yaoundé	30.000.000 FCFA	Trente (30) jours.

Ce soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter d'urgence, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) pour les formalités de signature dudit contrat./-

YAOUNDE le 18 Juillet 2023

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 DU 17 OCTOBRE 2023PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE (PFS-AIE)FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N°70480-CMN° ET TITRE DE L'AAO : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/ MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 DU 17 OCTOBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'IMPRESSION ET REPROGRAPHIE DES DOCUMENTS DU PROJET : CARTES DES BÉNÉFICIAIRES, CONTRAT MORAL EN FORMAT A2 ET A4, CARNETS D'IDENTIFICATION, CODES UGP, DOCUMENTS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES ET POUR LES SAUVEGARDES SOCIALES AU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)
IMPUTATION
CRÉDIT IDA N°70480-CM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié le 20 mars 2023.
Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement(IDA) pour financer le Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché à Commande pour lequel est lancé l'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/MINEPAT/ CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 du 17 OCTOBRE 2023 pour la fourniture des services d'impression et reprographie des documents du projet : cartes des bénéficiaires, contrat moral en format A2 et A4, carnets d'identification, codes UGP, documents pour l'accompagnement des bénéficiaires et pour les sauvegardes sociales au Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique.

2. Consistance des prestations

Le Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournirles services d'impression et reprographie des documents du Projet : cartes des bénéficiaires, contrat moral en format A2 et A4, carnets d'identification, codes UGP, documents pour l'accompagnement des bénéficiaires et pour les sauvegardes sociales au Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique.

3. Participation et origine

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) tel que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, quatrième édition, novembre 2020 », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique sise à Yaoundé, quartier Tsinga, Rue 1898, derrière le Palais des Congrès, face Polyclinique du Palais, B.P : 5838 Yaoundé,**
E-mail : projetfiletssociaux.aie@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de **lundi à vendredi entre 8 heures et 16 heures, heure locale**.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en français est disponible et peut être obtenu par les soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous sur présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **soixante mille (60 000) FCFA représentant les frais d'acquisition du dossier sur le Compte N° 335 988 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "Compte Spécial CAS ARMP"**. Il s'agit de : Agence Centrale Yaoundé, Douala Bonandjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.

6. Remises des offres

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **vendredi 17 Novembre 2023 à 14 heures, heure locale**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
Les offres doivent être produites en **six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies** marquées comme tels, chiffrées en Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées de la version numérique de l'offre sur clé USB.
Les enveloppes fermées devront comprendre la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MINEPAT/ CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 DU 17 OCTOBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'IMPRESSION ET REPROGRAPHIE DES DOCUMENTS DU PROJET : CARTES DES BENEFICIAIRES, CONTRAT MORAL EN FORMAT A2 ET A4, CARNETS D'IDENTIFICATION, CODES UGP, DOCUMENTS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES BENEFICIAIRES ET POUR LES SAUVEGARDES SOCIALES AU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ÉCONOMIQUE
A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DEPOUILLEMENT ».

7. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres doivent comprendre une garantie de l'offre valable jusqu'au **15 avril 2024 inclus**. La garantie de soumission est de **2 800 000 (deux millions huit cent mille) Francs CFA**.
L'absence ou la non-conformité de cette garantie de soumission à l'ouverture des plis est **éliminatoire**.

8. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne dans la salle de réunion de l'**Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique sise au quartier Tsinga, Rue 1898, derrière le Palais des Congrès, face Polyclinique du Palais** le **17 Novembre 2023 à 15 heures, heure locale**.

9. Durée Validité des Offres

L'offre devra ainsi être valide jusqu'au **16 mars 2024 inclus.**

10. Renseignements Complémentaires

L'attention est attirée sur le Règlement sur la Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgation de la Propriété Effective tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.
L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique
Sise au quartier Tsinga, Rue 1898, derrière le Palais des Congrès, face Polyclinique du Palais
BP: 5838 Yaoundé, Cameroun
Email: projetfiletssociaux.aie@gmail.com

YAOUNDE le 17 Octobre 2023

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N°026/ONIT/CR-LT/CIPM/2023 OF 19/10/2023 FOR THE REHABILITATION WORKS ON THE MUNICIPAL ROAD: INTER R304 (HOSPITAL CROSSROAD) LIPOUNGUE ….(CATHOLIC MISSION CROSSROAD) LINEAR12,300 KILOMRTERS AND ….. IN THE SANAGA MARITIME DEPARTMENT, REGION OF LITTORAL.(PHASE 1)FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF REGIONAL CONSEIL- 2023 FISCAL YEAR

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

As part of the execution of the Public Investment Budget for the 2023 financial year, the President of the Littoral Regional Council is launching an Open National Call for Tenders in an emergency procedure for the WORKS OF CONSTRUCTION WORKS OF A BRIDGE FINAL ON THE BADJOCK RIVER LOCATED ON THE R0302 AT PK0+800 (INTER RN3 ROAD SECTION – SONG MBENG CROSSROADS),Nyanon Subdivision, SANAGA MARITIME DIVISION, LITTORAL REGION (PHASE 1).

2. Consistance des prestations

The works of this invitation to tender are described in the descriptive and quantitative estimates.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the operation following prior studies stands at : 175 000 000f

MONTANTS TTC (FCFA)
175 000 000 One hundred and seventy-five millions CFA Francs

4. Allotissement

The estimated cost of the operation at the end of the preliminary studies is: only one lot

5. Participation et origine

Participation in this tender is open on equal terms, to Cameroonian law firms with technical, financial and legal capacity to carry out building construction works.

6. Financement

Benefits, subject of this Tender, is funded by the Public Investment Budget (PIB), fiscal year 2023 of Regional Conseil, imputation …221110

7. Consultation du Dossier

The tender file can be consulted during working hours as of publication of this offer at LITTORAL REGIONAL COUNCIL.

8. Acquisition du Dossier

The Call for Tenders file can be obtained during working hours from the LITTORAL REGIONAL CONCIL, Technical Service, upon publication of this notice, upon presentation of the Original of the Receipt of payment of a non-refundable sum of **One Hundred CFA Francs (100,000) CFA francs** in account of RECETTE REGIONAL OF LITTORAL.
When withdrawing the DAO, tender file must register by leaving their full address: PO Box, Telephone, Fax, E-mail, on a photocopy of the Receipt.

9. Remises des offres

Each offer in French or English in eight (08)copies, one(01) original stamped and seven (07) copies and an numerical form marked as such will have to be dropped at LITTORAL REGIONAL COUNCIL in sealed envelope latest **the 10/11/2023 at 11 AM** and should be entitled:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE
N°26/ONIT/CR-LT/CIPM/2023 OF 19/10/2023
«TO OPEN ONLY DURING EVALUATION MEETING»
FOR THE REHABILITATION WORKS ON THE MUNICIPAL ROAD: INTER R304 (HOSPITAL CROSSROAD) LIPONGUE-NYAHENDEL-LOGBIKOY (CATHOLIC MISSION CROSSROAD) LINEAR12,300 KILOMETERS AND PENDIKI (CROSSROAD LIPONGUE)- CROSSROAD LOGBIKOY-LINEAR 02 KILOMETER (T2), LOGMANDENG-CROSSROAD NYAHENDEL-LINEAR 04-KILOMETERS(T3) IN THE SANAGA MARITIME DIVISION, LITTORAL REGION.
(PHASE 1)

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the implementation of the project subject of this tender is twelve (12) months as from the notification of the order of service startup.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount:

AMOUNTS (FCFA)
3 500 000Three Millions and five hundred thousand francs

and valid for one hundred and twenty (120) day.

12. Recevabilité des Offres

To avoid rejection, the administrative documents required must imperatively be produced originals or copies certified by the issuing service or administrative authority, in accordance with the provisions of the Regulations of the Tender. Any bid not meeting the requirements of this notice and the tender dossier will be declared inadmissible. Including the absence of a bid bond issued by a first class bank approved by the Ministry of Finance or the failure models of parts of the Tender Dossier, will result in rejection of the offer.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase THE **10/11/2023 at 12 AM**by the Internal Commission of Tenders Board of the LITTORAL REGIONAL COUNCIL, at the LITTORAL REGIONAL COUNCIL. Only bidders will be allowed to attend the opening session, or their duly mandated representatives, having a good know ledge of the case.

14. Critères d'évaluation

Main eliminatory criteria
• Documents not produced in seven (07) copies and the numeric version
• Non execution of a similar former contract;
• Lack of the bid bond;
• Incomplete financial offers for absence of:
? Submission letter stamped 1500fcfa;
? A quantified unit price ;
• False declarations or falsified documents ;
• Non acceptance of contract such as (CCAP et CCTP not paraphed, signed and dated at the end) ;
• Lack of the attestation of the site inspection, the report, whit a color picture showing a place of the locality;
• Incomplete technical offers for absence of:
? Declare in his Technical file that the Bidder by honor is not among the enterprise or group of enterprise that have abandon projects for the past Three (03) years and who have not been on the list of suspended enterprises by Ministry Of Public Contracts.
? Works Conductor having qualification requires in Tenders invitation;
? The aspect « organization, methodology et planning ;
• Note iférieure à 20 sur 24.

Main qualification criteria
The criteria of qualification of the candidates will focus on:
- Administrative personnel (10 rubrics) yes/no
- Availability of equipment (04 rubrics) yes/no
- References of the company (03 rubrics) yes/no
Planning The organization and understanding of the project (04 rubrics) yes/no
- Presentation of tenders (03 rubrics) yes/no
Failure to respect at least 20/24 of items leads to the elimination of the Offer in accordance with evaluation rubrics.

15. Attribution

The contract will be awarded to the bidder with lowest cost, and having fulfilled both the specifications of the tender file and the required technical and financial capacity.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for ninety (90) days as from the deadline set for the sub-mission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary information may be obtained at working hours at the LITTORAL REGIONAL COUNCIL and at the Regional Delegation of Publics Works of Littoral..

-***You can call free of charge to the following numbers 673 20 57 25/699 37 07 48 to expose bad practice and failure observed in the le process of the award, execution and execution of public contracts.***

DOUALA le 19 Octobre 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

NOTICE OF NATIONAL OPEN TENDER UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE N°024/ONIT/CR/LT/CIPM/2023 OF 19/10/2023 FOR THE ACQUISITION OF EQUIPMENT FOR THE HEADQUARTERS BUILDING, EXTENSION OF THE REGIONAL COASTAL COUNCIL FEICOM BUDGET FINANCIAL YEAR 2023

FINANCING
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Subject of the invitation to tender

The President of the Conseil Régional du Littoral, Contracting Authority, launches on behalf of the Conseil Régional du Littoral, an Emergency National Open Tender for the **ACQUISITION OF THE EQUIPMENT OF THE HEADQUARTERS BUILDING, EXTENT OF THE CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL**.

2. Nature of services

The services covered by this invitation to tender include **EQUIPMENT OF THE LITTORAL REGIONAL COUNCIL BUILDING**

N°	Type of service	Location	Borough	Beneficiary administration
Unique	**EQUIPPING THE REGIONAL COASTAL COUNCIL BUILDING**.	BONANJO	DOUALA 1er	**REGIONAL COASTAL COUNCIL**

3. Participation and origin

Participation is open on equal terms to all small and medium-sized enterprises incorporated under Cameroonian law.

4. Financing

The services covered by this call for tenders are financed by the EIFCOM budget according to the table below:

N°	Type of service	Estimated amount incl. VAT	Budget heading
Unique	**EQUIPPING THE REGIONAL COASTAL COUNCIL BUILDING,**	**259 000 000 (two hundred and fifty-nine million fcfa)**	FEICOM

5. Consultation of tender file

As soon as this notice is published, the Tender Documents can be consulted at the project owner's offices at the Conseil Régional du Littoral.

6. Acquisition of tender file

The Tender File may be obtained from the Technical Services of the CR/LT, on presentation of a receipt for payment to the Regional Receipt Office of a non-refundable sum of one **hundred and seventy-five thousand (175,000) CFA francs towards the cost of** purchasing the file. This receipt must identify the purchaser as representing the service provider.
On pain of rejection, the receipt must clearly state the number of the Invitation to Tender and must not contain any erasures or elements that might call its authenticity into question.
When collecting the DAO, tenderers must register by leaving their full address: P.O. Box, Telephone, Fax, E-mail, on a photocopy of the Receipt.

7. Submission of bids

Each tender, drawn up in English or French, in **seven (07) copies,** including **one (01) original and six (06) copies** marked as such, must reach the Commune d'Arrondissement de Douala 3ème **no later than 10/11/2023** ***(date for submission of tenders)*** at **12 noon** local time and must bear the words :

NATIONAL OPEN TENDER WITH EMERGENCY PROCEDURE N° 024/ONIT/CR/LT/CIPM/2023 OF 19 /10 /2023.

FOR THE ACQUISITION OF EQUIPMENT FOR THE HEADQUARTERS BUILDING, EXTENSION OF THE REGIONAL COASTAL COUNCIL.

"NOT TO BE OPENED UNTIL THE VOTE HAS BEEN COUNTED".

8. Delivery deadline

The maximum execution period stipulated by the project owner for the delivery subject to this invitation to tender is **sixty (60) calendar days, from the** date of notification of the Service Order to start the services.

9. Admissibility of bids

It is compulsory for each tenderer to attach to his administrative documents a Bid Bond issued by a first class Bank approved by the Ministry of Finance and listed in Exhibit 12 of the DAO, in the amount of five million **(5,180,000) CFA francs.**
In the absence of this bid bond and in accordance with Order No. 093/CAB/PM of 05 November 2002 fixing the amounts of the bid bond and the costs of the tender dossier, SMEs with national capital and management may produce a legal mortgage.
Under penalty of rejection, the other administrative documents required must be produced in originals or in copies certified as true by the issuing authority in accordance with the stipulations of the Special Rules for Invitations to Tender.
Any tender that does not comply with the requirements of this Notice and the Tender Documents will be declared inadmissible. In particular, the absence of a Purchase Receipt from the DAO and a Bid Bond issued by a first class bank or an insurance company approved by the Ministry of Finance and valid for ninety (90)

days beyond the original date of validity of the bids, or failure to comply with the models of the documents in the Tender Documents, will result in the rejection of the bid.

10. Opening of bids

Tenders will be opened in **one stage**. The Administrative, Technical and Financial Tenders will be opened on **10/11/2023 at 1 p.m. sharp by** the Internal Contract Award Committee of the Conseil Régional du Littoral**.**
Each bidder may attend this opening session or be represented by a duly authorised person of his choice, who has full knowledge of his bids.

11. Evluation critera

Tenders will be evaluated according to the eliminatory and essential criteria.
ELIMINATION CRITERIA
The eliminatory criteria are as follows:
1. Administrative file incomplete or not compliant within 48 hours of receipt;
2. False declaration or falsified document ;
3. Absence of the bid bond at the opening of tenders ;
4. Failure to abandon public contracts ;
5. Failure to obtain at least 08 Yes /12, i.e. at least 75% of the criteria;
6. Omission of a quantified unit price in the BPU and the DQE;
7. Incomplete financial offer due to the absence of one of the following documents: A letter of submission ;
The unit price list (BPU) in accordance with the model, indicating prices excluding VAT in figures and letters, filled in legibly;
Quantitative details and estimates (DQE); The sub-detail of unit prices.

MAIN QUALIFICATION CRITERIA :
The qualification criteria for candidates will cover :
1. Access to a line of credit or other financial resources;
2. Company references ;
3. Availability of essential materials and equipment;
4. After-sales service ;
5. Availability of spare parts ;
6. Finaciary capacity

12. Award

The PRESIDENT OF THE LITTORAL REGIONAL COUNCIL, the Contracting Authority, will award the contract to the Tenderer whose technically qualified Tender is assessed as **the lowest**, after verification and correction of its prices only, and which is judged to comply substantially with the Tender Documents as a whole.

13. Validity of bids

Tenderers remain bound by their tender for a period of 90 days from the date set for the submission of tenders.

14. Complementary information

Additional technical information can be obtained from the project owner's offices at the Conseil Régional du Littoral.
FREEPHONE NUMBERS :
As part of the drive to improve governance of the Public Procurement System in Cameroon, toll-free numbers (free calls & SMS) can be used for any purpose.
You can denounce any act of corruption by calling or sending a free SMS to one of the following numbers:

DOUALA le 19 Octobre 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°017/ASMI/CUD/SG/DSGP/2023 DU 16/102/2023 POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'accélération de la décentralisation, la Ville de Douala à l'instar des autres métropoles a élu lors du dernier scrutin indirect, le 03 mars 2020, le Maire de la Ville.
La mise en œuvre de la vision du nouvel Exécutif ainsi que des objectifs stratégiques nécessitent une restructuration et une prise en main des services de la Communauté Urbaine de Douala.
Or au regard, des délais de mandature ceci ne peut se faire sans l'accompagnement de quelques experts qui assisteront le Maire dans la coordination des services, l'encadrement et le développement de la Police Municipale ainsi que l'analyse et la gestion des instances financières.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent ASMI consistent à assister le Maire pour :

- La coordination technique et la gestion des projets structurants ;
- La recherche de financement ;
- La recherche de l'investissement privé ;
- La sécurisation des recettes propres ;
- L'amélioration des recettes ;
- La structuration, la formation et le développement de la Police Municipale ;
- Le développement de l'attractivité de la Ville.

1. **1. Allotissements**

Les prestations à exécuter sont réparties ainsi qu'il suit :

N° LOT	POSTE	MISSION	FORMATION	EXPERIENCE

1	Spécialiste en Coordination des Projets et Organisations	Assurer la coordination des activités du Cabinet du Maire de la Ville et donner un avis technique sur les projets ainsi que les financements avec les bailleurs de fonds	Economiste-Statisticien	30 ans dont : -25 ans minimum dans la gestion des équip projets. -15 ans minimum dans les domaines de l'éc statistiques et de la gestion des projets. -10 ans minimum dans la négociation des fi avec des partenaires internes et externes. -20 ans dans la haute administration publiqu
2	Spécialiste en Gestion des Projets, Procédures et Recherches des Financements	Assurer le suivi permanent ou temporaire d'activités ou dossiers spécifiques à lui confiés par le Maire de la Ville et une veille stratégique en matière de finances.	Expert en Sciences de Gestion	30 ans dont : -25 ans minimum dans la gestion des équip projets. -10 ans minimum dans l'Audit Financier -10 ans minimum dans le Conseil ou le Mar établissements publics. -Avoir une bonne connaissance des Collect Décentralisées ainsi que de la procédure d' place financière de Douala -20 ans dans la haute administration publiqu
3	Spécialiste des Affaires économiques, de l'attractivité territoriale et de la coopération	Assurer la gestion de l'observatoire économique et de la prospective, ainsi que l'attractivité territoriale et la promotion de l'investissement privé	Expert en Science Economiques	33 ans dont : -31 ans minimum dans les travaux scientifiq -10 ans minimum dans le domaine des Coll Décentralisées ; -06 ans minimum dans le domaine Econom -11 ans minimum dans les travaux d'Ingénie Communauté Urbaine de Douala ; -avoir mis en place et gérer un Observatoire Etudes Economiques.

4	Spécialiste des Finances Publiques	Assurer le traitement des instances comptables et financières ainsi que la revue de la chaine des recettes assises, liquidées et recouvrées de la CUD.	Expert Auditeur-Financier	30 ans dont : -15 ans minimum dans le domaine de l'audi -10 ans minimum dans l'élaboration des doc financiers des Collectivités Territoriales Déc -Avoir une bonne connaissance des finance -15 ans dans les services financiers d'une C Décentralisée
5	Spécialiste de l'Observation Economique et de la Prospective	Assurer l'observation du tissu économique local, du diagnostic de la compétitivité et du Benchmarking territorial	Expert en Science Economiques	15 ans dont : - 11 ans dans l'étude de la veille concurrent - 05 ans dans l'étude des marchés des proc - 11 ans dans l'enseignement et la recherch l'économie ; - Avoir une bonne connaissance de la modé
6	Spécialiste de la Sécurité Interne et de la Protection Civile	Assurer la consolidation et la mise en place d'une Police Municipale au service de la population de Douala et coordonner la sécurité des locaux et abords des bâtiments abritant les services municipaux	Expert en sécurité et protection civile	30 ans dont : -20 ans minimum dans la sécurité des popu - 09 ans minimum dans la gestion des gran (compagnie); - 01 an minimum comme accesseur près d'u -Avoir une assez bonne connaissance de la - Etre un capitaine de Gendarmerie à la retr

7	Spécialiste de la Sécurité Interne et de la Formation	Assurer la consolidation et la mise en place d'une Police Municipale au service de la population et veiller à la formation desdits agents	Expert de la sécurité et de la formation	30 ans dont : -20 ans minimum dans la sécurité des popu - 08 ans minimum dans la formation des pe l'ordre; - 05 ans minimum dans la planification des paix en période de crise ; -Avoir une assez bonne connaissance de la - Etre un colonel de Gendarmerie à la retrai

3. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux Consultants Individuels locaux.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés, en français ou en anglais et en six (06)exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copie

Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine Sous-direction de la Passation des Ma
27/10/2023 à 15h00, heure locale, avec

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET NATI

N°017/ASMI/CUD/SG/DSGP/2023 DU

POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS A LA COMMUNAUTE URBAINE

5. Composition du dossier

Les Consultants Individuels concernés devront fournir un dossier Administratif et un dossier Technique.

a) <u>Dossier Administratif</u>

Les pièces administratives suivantes devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou copies légalisé

- Une lettre de manifestation d'intérêt timbrée à 2000 FCFA faisant connaître les noms, prénoms et poste intéressant du Co
- Une Attestation de Domiciliation Bancaire du Consultant Individuel, délivrée par une Banque de 1er ordre agréée par le Mi
- Une copie légalisée de la CNI datant de moins de trois (03) mois.

b) <u>Dossier Technique</u>

Le dossier Technique contiendra les pièces ci-après :

- Un CV détaillé,
- La Copie du diplôme,
- La preuve de l'expérience du Consultant (acte nominatif, contrat éventuellement signé…).

6. Critères d'évaluation

L'évaluation des dossiers se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

1.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence d'une pièce du Dossier Administratif ;
- Fausses déclaration, substitution ou falsification de pièces ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

1.2 Critères essentiels

Le Dossier technique sera évalué sur la base des critères suivants :

N°	Critères d'évaluation du Dossier
	Lot 1 : **Spécialiste en Coordination des Projets et Organisations**
1	Présentation générale de l'offre
2	Qualification du Consultant : - CV détaillé ressortant la formation et l'expérience professionnelle demandées ; - Copies des diplômes.
3	Expérience ? 30 ans dont : - 25 ans minimum dans la gestion des équipes et le management des projets…… -15 ans minimum dans les domaines de l'économie, des études statistiques et de la gestion des projets…… -10 ans minimum dans la négociation des financements des projets avec des partenaires internes et externes…… - 20 ans dans la haute administration publique……
	Lot 2 : Spécialiste en Gestion des Projets, Procédures et Recherches des Financements
1	Présentation Générale de l'offre

2	Qualification du Consultant : - CV détaillé ressortant la formation et l'expérience…….. professionnelle demandées ; Copies des diplômes……
3	Expérience ?30 ans dont -25 ans minimum dans la gestion des équipes et le management des projets…… -10 ans minimum dans l'Audit Financier…….. -10 ans minimum dans le Conseil ou le Management des établissements publics…… -Avoir une bonne connaissance des Collectivités Territoriales Décentralisées ainsi que de la procédure d'emprunt sur la place financière de Douala…… - 20 ans dans la haute administration publique…….
	Lot 3 : Spécialiste des Affaires économiques, de l'attractivité territoriale et de la coopération
1	Présentation Générale de l'offre
2	Qualification du Consultant : - CV détaillé ressortant la formation et l'expérience professionnelle demandées ;…… - Copies des diplômes……
3	Expérience ? 33 ans dont : -31 ans minimum dans les travaux scientifiques ; -10 ans minimum dans le domaine des Collectivités Territoriales Décentralisées ; -06 ans minimum dans le domaine Economique ; -11 ans minimum dans les travaux d'Ingénierie en lien avec la Communauté Urbaine de Douala ; -avoir mis en place et gérer un Observatoire de la Statistique et des Etudes Economiques
	Lot 4 : Spécialiste des Finances Publiques
1	Présentation Générale de l'offre
2	Qualification du Consultant : - CV détaillé ressortant la formation et l'expérience professionnelle demandées ;…… - Copies des diplômes……

3	Expérience ?30 ans dont -15 ans minimum dans le domaine de l'audit financier et de gestion…… -10 ans minimum dans l'élaboration des documents de synthèse financiers des Collectivités Territoriales Décentralisées…… -Avoir une bonne connaissance de finances publiques…….. -15 ans dans les services financiers d'une Collectivité Territoriale Décentralisée……
	Lot 5 : Spécialiste de l'Observation Economique et de la Prospective
1	Présentation Générale de l'offre
2	Qualification du Consultant : - CV détaillé ressortant la formation et l'expérience professionnelle demandées ;…… - Copies des diplômes……
3	Expérience ? 15 ans dont : -11 ans minimum dans l'étude de la veille concurrentielle ; -05 ans minimum dans l'étude de marché des produits divers ; -11 ans minimum dans l'enseignement et la recherche dans le domaine économique ; - avoir une bonne connaissance de la modélisation économique ; -avoir travaillé pendant au moins 6 mois dans un observatoire urbain.
	Lot 6 : Spécialiste de la Sécurité Interne
1	Présentation de l'offre
2	Qualification du Consultant : - CV détaillé ressortant la formation et l'expérience professionnelle demandées ;…… - Copies des diplômes……

3	Expérience ?30 ans dont -20 ans minimum dans la sécurité des populations…….. -9 ans minimum dans la gestion des grandes unités de gendarmerie (compagnie) -1 an minimum comme accesseur près d'un tribunal militaire……. -Avoir une assez bonne connaissance de la Ville de Douala…….. - Etre un Capitaine de Gendarmerie à la retraite est un atout…….
	Lot 7 : Spécialiste de la Sécurité Interne et de la Formation
1	Présentation de l'offre
2	Qualification du Consultant : - CV détaillé ressortant la formation et l'expérience professionnelle demandées ;…….. - Copies des diplômes…….
3	Expérience
	?30 ans dont
	-20 ans minimum dans la sécurité des populations……..
	-8 ans minimum dans la formation des personnels de maintien de l'ordre…….
	5 ans minimum dans la planification des opérations de maintien de paix en période de crise……
	-Avoir une assez bonne connaissance de la Ville de Douala……..
	Etre un Colonel de Gendarmerie à la retraite est un atout…….

N.B. : Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront pré-qualifiés.

7. Renseignements Complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté urbaine de Douala, sise à la voirie municipale, immeuble NSIA, deuxième étage, à Douala aux heures ouvrables entre 07 heures 30 et 15 heures 30.

8. Evaluation et publication des resultats

Les Consultants retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés conformément à l'Article 117 du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 du Code des Marchés publics.

DOUALA le 19 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°081/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/CUD/CIPM1/2022 DU 06 OCTOBRE 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES LICENCES WINDOWS 10/11 ENTREPRISE ET OFFICE 2021 PRO (M365)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;
Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de **M. MBASSA NDINE Roger**, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;
Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire n° 0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;
Considérant le procès-verbal de la séance du 19 septembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant l'avis d'appel d'offres national ouvert n° 022/AONO/CUD/CIPM/2023 du 06 Octobre 2022 pour relatif à l'acquisition des licences WINDOWS 10/11 Entreprise et Office 2021 PRO (M365) à la Communauté Urbaine de Douala;
Considérant le procès-verbal de la séance du 20 Octobre2022 relative au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant la proposition d'attribution N°013/ LLEH/EWCO/CIPM1/CUD/2023 du 5 Octobre 2023 ;
Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1er : GROUPEMENT PYRAMIDE/ETS EMERGENCE BP : 30640 Tel. **: 6 95 67 60 75** Situé à Yaoundé est déclaré attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (En Jours)
Unique	**GROUPEMENT PYRAMIDE/ETS EMERGENCE**	**195 500 000 (Cent quatre-vingt millions cinq cent mille)**	**30**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DECISION N°0000119/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 7 AOUT 2023 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000018/AONR/MPT/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE L'EVALUATION DES CAHIERS DES CHARGES DE LA CONVENTION DE CONCESSION DE LA CAMPOST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun.
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;
Vu l'ordonnance N° 2O23/001 du 02 juin 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu le décret n°2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;
Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.
DECIDE

Article 1er.- Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-après, est déclaré adjudicataire de la lettre commande, objet de la consultation susvisée :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	AXYS B.P : 6137 Yaoundé	49 631 850 FCFA	Trois (03) mois.

Article 2.- : La présente décision qui tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus à l'issue de ladite procédure de passation sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 7 Aout 2023

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

COMMUNIQUE N°010/CA/CUG/SG/DST/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DE VAPPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°009/ AONO/CUG/CIPM/AG/2023 DU 20/09/2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES ENGRAIS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA POUR LA PROMOTION ET DIVERSIFICATION DES STOCKS DE SECURITE ALIMENTAIRE A TRAVERS LA SUBVENTION AU FONDS DE ROULEMENT DES ENGRAIS CNPCC (DEUXIEME SEMESTRE 2023).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA VILLE DE GAROUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

COMMUNIQUE

Par décision **n°/DA/CUG/SG/DST/2023** , le marché objet de l'appel d'offre national ouvert N°009/AONO/CUG/CIPM/AG/2023 du 20/09/2023 relatif à la fourniture des engrais a la communauté urbaine de Garoua pour la promotion et diversification des stocks de sécurité alimentaire à travers la subvention au fonds de roulement des engrais CNPCC (deuxième semestre 2023), En procédure d'urgence est attribué selon les détails ci-après :

N° l	Numéro de l'Appel d'Offres National	Adjudicataire	Montant TTC (En FCFA)	Délai d'exécution
01	**N°_009_ /AONO/CUG/CIPM/AG/2023**	**Ets le SOLEIL (BTP, Prestations diverses services et commerce General), B.P. Garoua ; Tél :699 35 39 50**	**76 339 980**	**Trente (30) jours**

Par ailleurs, Ledit établissement est prié de passer à la direction des services techniques de Communauté Urbaine de Garoua dans un délai de sept (07) jours à compter de la publication de la Décision ci-dessus citée pour les modalités d'élaboration du Marché y afférent.

GAROUA le 13 Octobre 2023

Le MAIRE

GOURA BELADJI

COMMUNE DE YAOUNDE V

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°017/AONO/PU/CAY/CIPM/2023 DU 11/09/2023 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE BARRIÈRES DE VILLE AU CARREFOUR DITS « MOBIL-ESSOS » ET « PAKITA » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :
L'Entreprise **LEO CONSULTING SARL** est **attributaire** de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 017/AONO/PU/CAY/CIPM/2023 du 11/09/2023 pour la fourniture et la pose de barrières de ville au carrefour dits « Mobil-Essos » et « Pakita » dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.
Montant TTC du Marché **vingt millions deux cent soixante-dix mille cent quinze (20 270 115** defrancs **CFA TTC.**
Délai d'exécution **: Trois (03) mois**.

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le 1er Adjoint au Maire

ESSOMBA MENGUE EPSE NNANGA DELPHINE

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE DE PRESSERELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION N° 00000099/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 19 JUILLET 2023 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000016/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 30 MAI 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK UP DE TYPE 4X4 DOUBLE CABINE, DESTINE AU COMITE INTERMINISTERIEL D'ATTRIBUTION DES BANDES DE FREQUENCES.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-dessous, est déclaré adjudicataire de la lettre commande, objet de la consultation susvisée.

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	Central Motors Cameroun BP : 291 Yaoundé	30.000.000 FCFA	Trente (30) jours.

Ce soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter d'urgence, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) pour les formalités de signature dudit contrat./-

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 091/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 030/AONR/CUD/CIPM2/2023 DU 05 JUILLET 2023 RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE DE LA RENOVATION DU MARCHE DE LA CITE DES PALMIERSFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° **076/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 19/10/2023** , déclarée attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lot	**Soumissionnaire**	**Montant** (FCFA TTC)	**Délai** (en mois)
	GROUPEMENT MOMC CONSEILS SARL-ECOPE SARL *B.P. : 2766 Douala* *Tél : 698 20 02 80*	**57 094 754 (** Cinquante-sept millions quatre-vingt-quatorze mille sept cent cinquante-quatre**)**	**05**

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'*Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur*, au 5ème étage de l'immeuble dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 19 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°079/AONR/CUD/CIPM1/2023 DU 11/10/2023 ETUDE COMPLEMENTAIRE D'UN ESPACE DE JEUX ET LOISIRS A NGODI AKWA, DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023 ET SUIVANT

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
612106

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Ville, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), un Appel d'Offres National Restreint, relatif à l'étude complémentaire d'un espace de jeux et loisirs à Ngodi-Akwa, Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations sont réparties suivant trois missions notamment :
Mission 0 : Avant – projet sommaire (APS).
Mission 1 : Avant – projet détaillé (APD) et Plans d'Exécution des Ouvrages (PEO)
Mission 2 : Dossier de consultation des Entreprises (DCE)

3. Cout Prévisionnel

Le coût des prestations s'élève à **quarante millions (40 000 000) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises retenues à l'issue de l'appel à sollicitation à manifestation d'intérêt **N°011/ASMI/CUD/SG/DGT/SDCIU/2023 du 12 avril 2023** pour le lot 2**,** listés ci-après :

N°	ENTREPRISES	*ADRESSES*
1	SETEC Ingénierie	*BP : 10083 Yaoundé, tel : 699 98 29 04*
2	CERBAT SARL	*BP 13258 Yaoundé, Tel : 677 11 23 08*
3	Groupement ETS METRIZ /CIA SARL/ATLANTIS GROUP SARL	*BP : 15 926 Yaoundé, tel : 675 01 12 64 / 679 15 68 11*
4	Le COMPETING Sarl	*BP : 7214 Douala Tel : 699 50 11 77*
5	CREACONSULT	*BP : 11735 Douala, Tel : 699 51 95 85*

6	Groupement PRISMA SARL/ALPHA Concept	*BP : 15553 Yaoundé, tel : 693 04 00 56*
7	MBT INSER SARL	BP : 31 627 Yaoundé, tel : 676 51 33 39/697 29 36 99
8	ENGINEERING CONSULTING COMPANY (EC2)	*BP : 1075 Yaoundé, Tel : 699 56 92 13 / 670 83 71 20*
9	GROUPEMENT MOMC CONSEILS SARL/ECOPE	*BP : 15553 Yaoundé, tel : 693 04 00 56*
10	Groupement ENSERBAT / BEM	*BP : 2696 Yaoundé, 699 00 07 97*
11	LST SARL	*BP : 55 58 Douala, Tel : 222 20 18 03*
12	BERCO Sarl	*BP : 1872 Douala, Tel : 677 43 71 92*
13	KB SAP CONSULTING	*BP : 5335 Douala, Tel : 233 41 65 04*
14	EDRAC-ASSISTANCE SARL	*BP : 16 495 Yaoundé, tel : 675 56 50 19*
15	RIEB ARCHI	*Tel : 677 73 64 12*
16	BETAC CONSULTING	*BP : 11 335 Yaoundé, tel : 620 67 64 20 / 672 09 90 63*

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la CUD de l'exercice 2023 et suivants la ligne d'imputation n° **612106** : honoraires versés.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics Sise à 1.049 de la Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5è étage, à côté de la Délégation Régionale de la Forêt et de la Faune. BP : 43 Douala, Tél. : 23 42 15 09. Site web: www.douala.cm Email: Cudcabmaire.ps@douala.cm

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 4ème étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **soixante mille (60 000) FCFA** payable au compte de CAS-ARMP N° 33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des Chefs-lieux des Régions et des Villes de Dschang et Limbé. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **neuf (09) exemplaires** dont une (01) version numérique (01) originale, huit (08) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la DSGP/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5ème étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la Rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **10/11/2023** à **12h00 précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°079/AONR/CUD/CIPM1/2023 DU 11/10/2023

ETUDE COMPLEMENTAIRE D'UN ESPACE DE JEUX ET LOISIRS A NGODI AKWA, DOUALA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Une offre témoin scellée sera transmise à l'organisme chargé de la régulation des Marchés publics pour conservation.

10. Delai de Livraison

Délai de réalisation de l'étude par le Prestataire

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **Six (06) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Ce délai est fixé ainsi qu'il suit :

- **Avant – projet sommaire (APS). 8 semaines**

- Avant – projet détaillé (APD) et Plans d'Exécution des Ouvrages (PEO)

- A compter de l'approbation définitive de l'avant-projet sommaire du Prestataire

- Dossier de consultation des Entreprises (DCE)

- A compter de l'approbation définitive de l'Avant-Projet Détaillé et les plans d'exécutions des ouvrages.

Délai d'approbation des études par le Maître d'Ouvrage

Le délai maximal dans lequel le Maître d'Ouvrage devra procéder à l'approbation des documents d'études, assorti d'un PV d'approbation, est fixée à :

- 2 semaines pour l'Avant-projet Sommaire (APS).
- 2 semaines pour l'Avant – projet détaillé (APD) et Plans d'Exécution des Ouvrages (PEO).
- 2 semaines pour le Dossier de consultation des Entreprises (DCE).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances (voir pièce n° 10) d'un montant de **huit cent mille (800 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances à l'ouverture des plis.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **10/11/2023** à **13H00**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala.
L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure par la Commission de Passation des Marchés et communiqués aux soumissionnaires techniquement qualifiés.
Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent y assister.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires du présent appel d'offres sont les suivants :

Critères administratifs :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif 48 heures après ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'offre financière témoin à l'ouverture des plis ;
- Présence dans la liste des entreprises défaillantes publiée par le MINMAP ;

Critères techniques :

- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

Critère financier :

- Présence des informations financières dans les offres techniques et/ou administratives.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Critères	Notations
1	Référence du BET	10 pts
2	Plan de travail, méthodologie, analyse critique et propositions	40 pts
3	Expérience et qualification du personnel affecté à la mission	50 pts

Cette évaluation a pour but de faire ressortir les offres admises à l'analyse financière, c'est-à-dire, celles dont les notes

sont supérieures ou égales à 70 points sur 100.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait aux critères éliminatoires, conforme techniquement et à l'essentiel et évaluée la mieux-disant.

Méthode de sélection du Consultant

Le Consultant sera choisi par la méthode de **sélection « qualité - coût »,** soit : **Ng = 0,7 x Note Technique + 0,3 x Note Financière**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics Sise à 1.049 de la Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5è étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune. BP : 43 Douala, Tél. : 23 42 15 09. Site web: www.douala.cm Email: Cudcabmaire.ps@douala.cm Avec copie à la Direction des Grands Travaux Sise à la Voirie Municipale de Bonanjo.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748. La Cellule de Lutte anti-corruption de la Communauté Urbaine de Douala pourrait aussi être contacté aux numéros suivants : 695 29 81 15 / 679 88 80 26.

DOUALA le 11 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE YAOUNDE V

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°016/AONO/PU/CAY/CIPM/2023 DU 11/09/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC SUR LA MONTÉE RUE FOÉ À MFANDENA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :
L'Entreprise **ETS SACERDOCE ROYAL** est **attributaire** de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 016/AONO/PU/CAY/CIPM/2023 du 11/09/2023 pour les travaux d'aménagement d'un jardin public sur la montée rue Foé à Mfandena dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre
- Montant TTC du Marché : **dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-trois (17 999 583) de francs CFA.**
- Délai d'exécution **: deux (02) mois**.

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le 1er Adjoint au Maire

ESSOMBA MENGUE EPSE NNANGA DELPHINE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°078/AONR/CUD/CIPM N°1/2023 DU 10/10/2023 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES ARTÈRES DE LA VILLE DE DOUALA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221110

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité des hommes et des biens dans la ville de Douala, le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Restreint, pour le Contrôle Technique et la Surveillance des Travaux de réhabilitation du réseau d'éclairage public dans certaines artères de la ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment : la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET), l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC), l'Assistance aux opérations de Réception (AOR) et le suivi des actions environnementales et sociales.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **35 000 000 (Trente-cinq Millions) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux décrits dans le présent Appel d'Offres, feront l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises pré-qualifiées inscrites sur la liste ci-après à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt **N°011/ASMI/CUDISG/DGT/SDCIU/2023** du 12 Avril 2023.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine deDouala des Exercices 2023 et suivants, sur la ligne l'imputation budgétaire n° **221110:** ***installer et entretenir l'eclairage public ; Tâche*** **n°230 59 (164).**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5ème étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune B.P : 43 Douala, Tél : 233 421 509 / Fax (237) 233 426 950 ;E-mail : villededoualaeyahoo.fr dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5ième étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél : 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 ; E-mail : villededoualaeyahoo.fr dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent cinquante mille (50 000) FCFA**, au compte Spécial CAS-ARMP N° 33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC (Yaoundé agence centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, Bertoua). Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou groupement d'entreprises désireuse(s) de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies + une copie numérique marquée comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Sous-direction des Marchés Publics sise à l'immeuble NSIA Bonanjo dans la ville de Douala au plus tard le **08/11/2023** à **Douze (12) heures 00**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N °078/AONR/CUD/CIPM N°1/2023 DU 10/102023
POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES ARTÈRES DE LA VILLE DE DOUALA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **dix (10) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **Sept cent mille (700 000) franc CFA,** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant Cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.
, Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances .

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le **08/11/2023 à 13h00,** heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics n°1 de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.
L'ouverture des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifiés aura lieu à une date ultérieure.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de l'offre financière témoin à l'ouverture des plis
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Absence ou non- d'une pièce du dossier administratif 48heures après l'ouverture des plis
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Présence d'informations financières dans l'Offre Technique,
- Note technique inférieure 70/100,
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandons d'un chantier au cours des trois dernières années,
- Présence sur la liste des entreprises défaillante publiée par le MINMAP

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **100 points** sur la base des critères suivants :

- Expérience du BET pertinente pour la mission **20 points**
- Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux termes de référence **20 points**
- Expérience et qualification du personnel affecté à la mission **50 points**
- Moyens logistiques **10 points**

15. Attribution

Le BET sera sélectionné selon la méthode qualité -coût.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant Quatre Vingt Dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 333 42 15 09, plus précisément { la Direction de l'Entretien des Infrastructures Routières, des Réseaux et de la Mobilité sise à la base Voirie Municipale de Bonanjo ou la Division des Marchés Publics sise au 279, rue Victoria { l'Hôtel de Ville de Bonanjo.

Dénonciation de Cas de Corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 N°000249/L/PR/MINMAP/CAB du 13 janvier 2017 du MINMAP adressée aux Maitre d'Ouvrage Délégué et Président des Commissions de Passation des Marchés ou la Cellule Anti-corruption de la CUD aux numéros : 695 29 81 15 / 679 88 80 26

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront réparties en quatre volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :
L'enveloppe A contenant les Pièces

- administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3) ;

Enveloppe D contenant l'offre financière témoins
Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B, C et D), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.
Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur

DOUALA le 10 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°076/AONR/CUD/CIPM2/2023 DU 11/10/2023 REALISATION DES ETUDES D'AUSCULTATION DE CHAUSSEES DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023 ET SUIVANT

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), un Appel d'Offres National Restreint, pour la sélection d'une entreprise pour l'auscultation des chaussées dans la Ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations regroupées en un seul lot unique, comprennent :

- Mission 0 : Validation des voies identifiées ;
- Mission 1 : Etudes préalables ;
- Mission 2 : Etudes de faisabilité/APS.

3. Cout Prévisionnel

Le coût des prestations s'élève à **trente millions (30 000 000) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises retenues à l'issue de l'appel à sollicitation à manifestation d'intérêt **N°009/ASMI/CUD/SG/DPAM/2023 du 10 avril 2023,** listés ci-après :

N°	Entreprises	Adresses
01	ITECH SARL	Tél : 679 29 01 05
02	DREAM MILLENIUM COMPUTER SARL	Tél : 655 86 08 05
03	ETS TCHOUWO JULIENNE	Tél : 680 03 03 90

Par ailleurs, les candidats de la liste restreinte peuvent s'associer en groupement pour soumissionner.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la CUD de l'exercice 2023 et suivants la ligne d'imputation n° **612106** : honoraires versés.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics Sise à 1.049 de la Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5è étage, à côté de la Délégation Régionale de la Forêt et de la Faune. BP : 43 Douala, Tél. : 23 42 15 09. Site web: www.douala.cm Email: Cudcabmaire.ps@douala.cm

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 4ème étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** payable au compte de CAS-ARMP N° 33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des Chefs-lieux des Régions et des Villes de Dschang et Limbé. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **neuf (09) exemplaires** dont une (01) version numérique (01) originale, huit (08) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la DSGP/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5ème étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la Rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **10/11/2023** à **12h00 précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°076/AONR/CUD/CIPM2/2023 DU 11/10/2023

REALISATION DES ETUDES D'AUSCULTATION DE CHAUSSEES DANS LA VILLE DE DOUALA.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Une offre témoin scellée sera transmise à l'organisme chargé de la régulation des Marchés publics pour conservation.

10. Delai de Livraison

Délai de réalisation de l'étude par le Prestataire

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **six (06) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Ce délai est fixé ainsi qu'il suit :

- **Mission 0 : 0.5 mois ;** A compter de la notification de l'OS ;
- **Mission 1 : 2,5 mois ;** A compter de l'approbation définitive de la mission 0
- **Mission 2 : 3 mois ;** A compter de l'approbation définitive de la mission 1.

Délai d'approbation des études par le Maître d'Ouvrage

Le délai maximal dans lequel le Maître d'Ouvrage devra procéder à l'approbation des documents d'études, assorti d'un PV d'approbation, est fixée à :

- Deux (2) semaines pour le rapport de la mission 1 ;
- Trois (3) semaines pour le rapport de la mission 2.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances (voir pièce n° 10) d'un montant de **six cent mille (600 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances à l'ouverture des plis.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **10/11/2023** à **13H00**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala.
L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure par la Commission de Passation des Marchés et communiqués aux soumissionnaires techniquement qualifiés.
Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent y assister.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation du dossier se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent appel d'offres sont les suivants :

Critères administratifs :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif 48 heures après ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'offre financière témoin à l'ouverture des plis ;

Critères techniques :

- Non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

Critère financier :

- Absence d'un prix quantifié dans le bordereau de prix unitaire (BPU);

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Critères	Notations
1	Référence du BET	20 pts
2	Personnel affecté à la mission	40 pts
3	Moyens techniques et matériels à mettre en place	10 pts
4	Note méthodologique	10 pts
5	Délai des prestations	10 pts
6	Présentation de l'offre	10 pts

Cette évaluation a pour but de faire ressortir les offres admises à l'analyse financière, c'est-à-dire, celles dont les notes sont supérieures ou égales à 70 points sur 100.

15. Attribution

Le Consultant sera choisi par la méthode de **sélection « qualité - coût»,** soit : **Ng = 0,7 x Note Technique + 0,3 x Note Financière**
L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant de capacités technique et financière requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante .

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics Sise à 1.049 de la Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5è étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune. BP : 43 Douala, Tél. : 23 42 15 09. Site web: www.douala.cm Email: Cudcabmaire.ps@douala.cm Avec copie à la Direction de la Planification Urbaine des Aménagements et des Mobilités Sise au 935 rue Sylvani dans l'enceinte de la salle de fêtes d'Akwa.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748. La Cellule de Lutte anti-corruption de la Communauté Urbaine de Douala pourrait aussi être contacté aux numéros suivants : 695 29 81 15 / 679 88 80 26.

DOUALA le 11 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 092/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 020/AONO/CUD/CIPM1/2023 DU 26 MAI 2023 DEVELOPPEMENT, DEPLOIEMENT, FORMATION ET SUPPORT DU PORTAIL DE GESTION DES SERVICES CONSULTES ET SIG DANS L'APPLICATION NETADSFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° **077/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 19/10/2023,** déclarée attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lot	**Soumissionnaire**	**Montant** (FCFA TTC)	**Délai** (en mois)
	SITEWARE INTERNATIONAL *B.P. : 12423 Douala* *Tél : 699 94 85 83*	**68 598 622 (** Soixante-huit millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent vingt-deux**)**	**05**

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'*Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur*, au 5ème étage de l'immeuble dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 19 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE BIWONG BULU

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/PU/CIPM/CBBU/2023 DU 10/10/2023 POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PEPINIERE DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX EN VUE DE LA CREATION DE PLANTATIONS (20 HA D'IRVINGIA GABONENSIS) DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU,

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 33 054 04 641811 522313 941

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023, Le Maire de la Commune de BIWONG-BULU, Autorité Contractante, lance un appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence pour la mise en place d'une pépinière des produits forestiers non ligneux en vue de la création de plantations (20 HA D'IRVINGIA GABONENSIS) DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA REGION DU SUD.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence portent sur la mise en place d'une pépinière à Biwong-Bulu. Les principales activités liées à cette pépinière sont la sensibilisation, la sélection et la formation des bénéficiaires, la sélection du matériel végétal certifié, la réalisation de la pépinière, l'entretien de la pépinière, le suivi à la préparation des plantations, la distribution des plants et la cartographie des plantations avec géo-referencement. Ces travaux sont spécifiés dans le cadre du bordereau des prix unitaire et le cadre du détail quantitatif et estimatif (DQE)

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de : Vingt millions (20 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux prestataires de droit camerounais exerçant dans ce secteur et détenant un agrément en sylviculture.

5. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offre, seront financées par le budget d'investissement public (BIP MINFOF), Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'appel d'offre peut être consulté et retiré aux heures et jours ouvrables à la Commune de Biwong-Bulu dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'appel d'offre peut être consulté et retiré aux heures et jours ouvrables à la Commune de Biwong-Bulu dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette municipale de Biwong-Bulu, d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA.**

8. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept(07) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies, seront déposées sous pli fermé à la Commune de Biwong-Bulu **au plus tard le 10/11/2023 à 13 heures 00,** heure locale et devront porter la mention:

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/PU/CIPM/CBBU/2023 DU 10/10/2023 POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PEPINIERE DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUXEN VUE DE LA CREATION DE PLANTATIONS (20 HA D'IRVINGIA GABONENSIS) DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA REGION DU SUD. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de quarante-cinq(45) jours calendaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de l'exécution de la livraison.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Quatre cent mille (400 000) FCFA.
La caution devra rester valable pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émis les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.
Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, financière et la vérification des offres techniques **aura lieu le 10/11/2023 à 14 heures 00,** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Biwong-Bulu siégeant à la salle des actes de la Commune de Biwong-Bulu , en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après quarante-huit (48) heures accordées aux soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif non conforme ;
- fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- présence des pièces de l'offre financière dans la proposition technique ;
- absence de la caution de soumission ;
- absence de l'agrément à la Sylviculture ;
- note technique strictement inférieure à 75 points sur 100.

b. Critères essentiels
L'offre technique sera évaluée selon les critères essentiels ci-dessous définis :

CRITERES

Présentation générale des Offres Références du cabinet

Organisation et méthodologie d'exécution de la mission

Qualifications et expériences des experts mobilisés

Capacité financière

Acceptation de la lettre commande

N.B: Toute offre technique dont la note est inférieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100) sera éliminée.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres pour l'essentiel et qui aura soumis l'offre évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables auprès de la Commune de BIWONG-BULU.

BIWONG-BULU le 10 Octobre 2023

Le MAIRE

EBIA NDONGO Samuel

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPELD'OFFRES NATIONAL OUVERTN°024/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2023 DU 18/10/2023 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DECES CADRES (LOT 1), RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT 2), MULTIRISQUES HABITATIONS DIRIGEANTS SOCIAUX (LOT 3) A LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT, EXERCICES 2024 & 2025

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP), lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la souscription de diverses polices d'assurances réparties en trois (03) lots auprès des compagnies d'assurances intéressées.

2. Consistance des prestations

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces Prestations est de toutes taxes comprises (TTC) de **cinquante un millions de francs (FCFA 51.000.000)** réparti par lot ainsi qu'il suit **:**

N° LOT	DESIGNATION	Cout prévisionnel TTC (en FCFA)
1	Assurance Décès Cadres	15 000 000
3	Responsabilité Civile du Chef d'Entreprise	34 000 000
4	Multirisque Habitations DIRIGEANTS SOCIAUX	2 000 000

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées de trois (03) lots détaillés ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : Assurance Décès Cadres ;
- Lot 2 : Responsabilité Civile du Chef d'Entreprise ;
- Lot 3 : Multirisque Habitations Dirigeants Sociaux.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert aux Compagnies d'assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).
NB : La gestion des polices d'assurance relatives au présent appel d'offres sera assurée par deux cabinets de courtage ou deux agents généraux.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de la SCDP des exercices 2024 pour la tranche ferme et 2025 pour la tranche conditionnelle sur les lignes d'imputation budgétaire AJ et EP.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Centre Médico-social de la SCDP), Tel : (+237) 233 40 54 45 / Poste 12060, dès publication du présent Avis d'Appels d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des marchés sise au-dessus du Centre Médico-social. B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 / Fax (+237) 233 40 47 96 / N° de poste 12060, dès publication du présent Avis contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille francs (FCFA 50 000)** payable dans le compte **N°335 988 0000 1-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **le 13/11/2023 à 10 H 00 Min, heure locale** à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Centre Médico-Social de la SCDP) B.P 2271 / Tél (+237) 233 40 54 45 / Fax(+237) 233 40 47 96 / N° de poste 12060 avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/DAJCA/CIPM-SCDP/2023 DU 18/10/2023

RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DECES CADRES (LOT 1), RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT 2), MULTIRISQUES HABITATIONS DIRIGEANTS SOCIAUX (LOT 3) A LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) »

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

La période de couverture est de **vingt-quatre (24) mois** pour les trois (03) lots, répartis comme suit :

- **Tranche ferme** : 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2024 à minuit ;
- **Tranche conditionnelle** : 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2025 à minuit.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure à l'annexe 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Chaque caution devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des suretés.

Lesdites caution(s) sont fixées ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : Assurance Décès Cadres : 300 000 FCFA
- Lot 2 : Responsabilité Civile du Chef d'Entreprise : 680 000 FCFA
- Lot 3 : Multirisques Habitations DIRIGEANTS SOCIAUX : 40 000 FCFA

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps.
L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.
L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le **13/11/2023** à **11 h00 min** précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP au lieu indiqué dans la convocation. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
L'ouverture des offres financières aura lieu après l'adoption par la CIPM du rapport d'analyse des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 80 points/100.

14. Critères d'évaluation

1Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

} **Dossier administratif**

- Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet ;
- Présence d'une information financière ;
- Absence d'agrément à la profession ;
- Injonction de redressement, de recapitalisation ou mise sous surveillance par la CIMA ;
- La non-production des documents réglementaires (C4 et C11) des années 2020, 2021 et 2022 attestant de la solvabilité et de la capacité de la compagnie à honorer ses engagements, documents certifiés par les services compétents du MINFI.

} **Offre technique**

- Retard de plus de trente (30) jours dans le règlement des sinistres à la SCDP par le soumissionnaire au cours des cinq (05) derniers exercices ;
- Présence d'une information financière ;
- Non-obtention de 80 points sur 100 à l'évaluation technique.

} **Offre financière**

- Non-conformité des pièces suivantes, aux modèles prescrits par le DAO :
  - Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
  - Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
  - Lettre de soumission financière timbrée et signée.
  - Toute soumission financière inférieure à 80% du coût prévisionnel.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants pour chaque lot :

Lot 1 : Assurance Décès Cadres

Critères	Notation points
Présentation générale de l'offre	03
Références générales du soumissionnaire dans le secteur des assurances	06
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années.	15
Description détaillée des garanties offertes	15
Modalités de mise en jeu de la garantie	12
Couverture des engagements réglementés	20
Couverture de la marge de solvabilité	11
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	12
Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de Validité	06
Total	100

Lot 2 : Responsabilité Civile du Chef d'Entreprise

Critères	Notation points
Présentation générale de l'offre	03
Références générales du soumissionnaire	06
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années.	10
Description détaillée des garanties offertes	12
Modalités de mise en jeu de la garantie	12
Couverture des engagements réglementés	20
Couverture de la marge de solvabilité	17
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	10

Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de Validité	10
Total	100

Lot 3 : Multirisques Habitations DIRIGEANTS SOCIAUX

Critères	Notation points
Présentation générale de l'offre	03
Références Générales du soumissionnaire Ancienneté	06
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	12
Description détaillée des garanties offertes	14
Modalités de mise en jeu de la garantie	12
Couverture des engagements réglementés	15
Couverture de la marge de solvabilité	13
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	15
Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	10
Total	**100**

Méthode de sélection de l'Assureur

Le score technique (St) minimum requis est de 0,8 soit 80 points /100.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : **Sf = 100 x (Fm/Fp) Sf** étant le score financier, **Fm** la proposition la moins-disante et **Fp** le montant de la proposition considérée.

Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : T = 0,8 et F = 0,2. **Le score total est alors de : ST = 0.8St + 0.2Sf**

15. Attribution

L'attribution du marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers.

Nombre maximum de lots

Une Compagnie d'Assurance peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots. Au cas où un soumissionnaire serait le mieux disant pour plus de deux (02) lots, la Commission Interne de passation des Marchés lui attribuera les deux (02) lots de sa liste de préférence précisée dans l'offre financière.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Centre Médico-Social), Téléphone (+237) 233 40 54 45 / n° de poste 12060.

Les documents et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenues au siège de la SCDP à Douala, à la Division des Affaires Juridiques, du Contentieux et des Assurances (DAJCA), téléphone (+237) 682 65 38 05 ou (+237) 676 52 45 70.

DOUALA le 18 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 099/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°083/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 13/10/2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	**Soumissionnaire**	**Montant** (FCFA TTC)	**Délai** (En Jours)
Unique	**DREAM MILLENIEM COMPUTER (DMC) SARL**	39 453 862 (Trente neuf millions quatre cent cinquante-trois mille huit cent soixante-deux)	**45**

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5ème étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala Cameroun ;Tél :(237)233 421 509/Fax :(237)233 426 950 dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 13 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

PRÉFECTURE DU DJA ET LOBO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/RS/DDL/CDPM/2023DU 19/10/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPAT DU DJA ET LOBO, ARRONDISSEMENT DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de réhabilitation de la Délégation Départementale du MINEPAT du Dja et Lobo, Arrondissement de Sangmelima, Département du Dja et Lobo, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Installation de chantier ;

- Démolitions ;

- Maçonnerie – Elévation ;

- Charpente – Couverture – Etanchéité ;

- Menuiserie bois – Alu et Métallique ;

- Electricité ;

- Peinture ;

- Plomberie sanitaire - Assainissement ;

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Chapitre 94 Exercice 2024. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travauxest tel queindiqué dans le tableau ci-dessous :

MONTANT PREVISIONNEL DES TRAVAUX	25 813 273(Vingt Cinq MillionsHuit Cent Treize Mille Deux Cent Soixante Treize) Francs CFA

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès du Secrétariat particulier du Préfet du Dja et Lobo.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès duSecrétaire Particulier du Préfet du Dja et Lobo, sur présentation d'une frais d'achat du dossier deQuarante DeuxMilleSept Cents(42.700)Francs CFA. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comm

8. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée,

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur iden

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées Préfecturede Sangmelima, **au plus tard le 16/11/2023 à14 heures,** heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012 /AONO/RS/DDL/CDPM/2023DU19/10/2023EN PROCEDURE D'UI DEPARTEMENTALE DU MINEPAT DU DJA ET LOBO, ARRONDISSEMENT DE SANGMELIMA

FINANCEMENT : BIP MINEPAT- CHAPITRE 94, EXE

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de Trois(03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modè
rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à Huit Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille(898 000) francs

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) moi

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumis
du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fir

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies cert
Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois ; cette date limite de validité des pièces administratives d

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres **aura lieu le 16/11/2023 à 15 heures,** dans la salle de conférence de la Préfecture deSangmélima.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ereétape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;

- 2eme étape :Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

- 3éme étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personnede
connaissance du dossier

13. Critères d'évaluation

: Critères éliminatoires :

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;

b) Absence ou non-conformité non régularisée après 48 heures d'une des pièces du dossier administratif ;

c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

d) Offre Technique incomplet pour absence de:

- La déclaration sur l'honneur de la visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières a
- Un Conducteur de travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

e) Offre Financière incomplet pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
- Le sous-détail des prix unitaires ;

e) N'avoir pas obtenu au moins 70% de oui sur les critères essentiels.

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction desseize (16) critères essentiels ci-après :

1. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur six (06) critères ;

-Personnel Technique non qualifié

1. Le Matériel de chantier à mobiliser sur sept (07) critères ;
2. Références de l'Entreprise surun (01) critères.
3. Absence de la déclaration sur l'honneur de la visite des lieux et du rapport de visite de lieux un (01) critère.
4. N'avoir pas obtenu au moins 70% de ouiun (01) critère ;

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs,

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date li

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans lesservices de l'Autorité Contractante, n
Service Départemental du Patrimoine du Dja et Lobo.

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPELD'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2023 DU 18/10/2023_RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL (LOT 1), INDIVIDUELLE ACCIDENTS (LOT 2) A LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP)FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT, EXERCICES 2024 & 2025

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP), lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la souscription de diverses polices d'assurances réparties en deux (02) lots auprès des compagnies d'assurances intéressées.

2. Consistance des prestations

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes De Référence (TDR) du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces Prestations est de toutes taxes comprises (TTC) de **trois cent-trente-six millions de francs (FCFA 336.000.000)** réparti par lot ainsi qu'il suit **:**

N° LOT	DESIGNATION	Cout prévisionnel TTC(en FCFA)
1	Assurance Maladie pour le personnel	330 000 000
2	Individuelle Accidents	6 000 000

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées de deux (02) lots détaillés ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : Assurance Maladie pour le personnel ;
- Lot 2 : Individuelle Accidents.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert aux Compagnies d'assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).
NB : La gestion des polices d'assurance relatives au présent Appel d'Offres sera assurée par un cabinet de courtage ou un agent général dont la rémunération sera à la charge de la compagnie d'assurance adjudicataire, conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de la SCDP des exercices 2024 pour la tranche ferme et 2025 pour la tranche conditionnelle, sur la ligne d'imputation budgétaire AJ.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Centre Médico-social de la SCDP), Tel : (+237) 233 40 54 45 / Poste 12060, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des marchés sise au-dessus du Centre Médico-Social B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 / Fax (+237) 233 40 47 96 / N° de poste 12060, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille francs (FCFA 200 000)** payable dans le compte **N°335 988 0000 1-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **le 14 NOVEMBRE 2023 à 10H 00 Min, heure locale** à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Centre Médico-social de la SCDP) B.P 2271 / Tél (+237) 233 40 54 45 / Fax(+237) 233 40 47 96 / N° de poste 12060 avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2023 DU 18/10/2023

RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL (LOT 1), INDIVIDUELLE ACCIDENTS (LOT 2) A LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) »

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

La période de couverture est **de vingt-quatre (24) mois**, répartie comme suit :
Tranche ferme : 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2024 à minuit ;
Tranche conditionnelle : 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2025 à minuit.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure à l'annexe 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Chaque caution devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des suretés.

Lesdites caution(s) sont fixées ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : Assurance Maladie pour le personnel : 6 600 000 FCFA
- Lot 2 : Individuelle Accidents : 100 000 FCFA

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps.
L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.
L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le **14 NOVEMBRE 2023 à 11H 00 h00 min** précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
L'ouverture des offres financières aura lieu après l'adoption par la CIPM du rapport d'analyse des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 80 points/100.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des offres.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet ;
- Présence d'une information financière ;
    - Absence d'agrément à la profession ;
- Injonction de redressement, de recapitalisation ou mise sous surveillance par la CIMA ;
    - La non-production des documents réglementaires (C4 et C11) des années 2020, 2021 et 2022 attestant de la solvabilité et de la capacité de la compagnie à honorer ses engagements, documents certifiés par les services compétents du MINFI.

Offre technique

- Retard de plus de trente (30) jours dans le règlement des sinistres à la SCDP par le soumissionnaire au cours des cinq (05) derniers exercices ;
- Présence d'une information financière ;
- Non-obtention de 80 points sur 100 à l'évaluation technique.

Offre financière

- Non-conformité des pièces suivantes, aux modèles prescrits par le DAO :

ü Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

ü Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

ü Lettre de soumission financière timbrée et signée.

- Toute soumission financière inférieure à 80% du coût prévisionnel.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants pour chaque lot :

Lot 1 : Assurance Maladie pour le personnel

Critères	Notation points
Présentation générale de l'offre	**03**
Références générales du soumissionnaire	**06**
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois (03) dernières années.	**15**
Description détaillée des garanties offertes	**15**
Modalités de mise en jeu de la garantie	**12**
Couverture des engagements réglementés	**20**
Couverture de la marge de solvabilité	**11**
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq (05) dernières années	**12**
Réseau de partenaires internationaux dans la branche, dont au moins un (01) partenaire dans deux (02) pays différents.	**06**
Total	**100**

Lot 2 : Individuelle Accidents

Critères	Notation points
Présentation générale de l'offre	03
Références générales du soumissionnaire	06
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années.	15
Description détaillée des garanties offertes	15
Modalités de mise en jeu de la garantie	12
Couverture des engagements réglementés	20
Couverture de la marge de solvabilité	11
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	12
Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de Validité	06
Total	

100

Méthode de sélection de l'Assureur

Le score technique (St) minimum requis est de 0,8 soit 80 points /100.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : **Sf = 100 x (Fm/Fp)**

Sf étant le score financier, **Fm** la proposition la moins-disante et **Fp** le montant de la proposition considérée.

Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : T = 0,8 et F = 0,2. **Le score total est alors de : ST = 0.8St + 0.2Sf**

15. Attribution

L'attribution du marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers.

Nombre maximum de lots

Une Compagnie d'Assurance peut soumissionner pour les deux (02) lots et peut être attributaire de ces deux (02) lots. Au cas où un soumissionnaire serait le mieux disant pour les deux (02) lots, la Commission Interne de passation des Marchés les lui attribuera.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Centre Médico-Social), Téléphone (+237) 233 40 54 45 / n° de poste 12060.

Les documents et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenues au siège de la SCDP à Douala, à la Division des Affaires Juridiques, du Contentieux et des Assurances (DAJCA), téléphone (+237) 682 65 38 05 ou (+237) 676 52 45 70.

DOUALA le 18 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPELD'OFFRES NATIONAL OUVERTN°025/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2023 DU 18/10/2023 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE TOUS RISQUES SAUF A LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP)FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT, EXERCICES 2024 & 2025

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP), lance pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la souscription d'une police d'assurance Tous Risques Sauf auprès des compagnies d'assurances intéressées.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont détaillées dans les Termes de Référence (TDR) du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est d'un montant de Toutes Taxes Comprises (TTC) de **cinq cent millions de francs (F CFA 500.000.000) répartis en deux (02) tranches d'égal montant pour chacun des exercices.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un (01) lot.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert aux Compagnies d'assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

NB : La gestion de la police d'assurance relative au présent appel d'offres sera assurée par un cabinet de courtage ou un agent général dont la rémunération sera à la charge des compagnies d'assurance adjudicataires, conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de la SCDP des exercices 2024 pour la tranche ferme et 2025 pour la tranche conditionnelle, sur la ligne d'imputation budgétaire EP.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Centre Médico-Social de la SCDP), Tel : (+237) 233 40 54 45 / Poste 12060, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des marchés sise au-dessus du Centre Médico-Social. B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 / Fax (+237) 233 40 47 96 / N° de poste 12060, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille francs (FCFA 200 000)** payable dans le compte **N°335 988 0000 1-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **le 13 NOVEMBRE 2023 à 11 H 00 Min, heure locale** à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Centre Médico-Social de la SCDP) B.P 2271 / Tél (+237) 233 40 54 45 / Fax(+237) 233 40 47 96 / N° de poste 12060 avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2023 DU 18 OCTOBRE 2023

RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE TOUS RISQUES SAUF DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP)»

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

La période de couverture est de **vingt-quatre (24) mois** réparti comme suit :

Tranche ferme : 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2024 à minuit ;
Tranche conditionnelle : 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2025 à minuit.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure à la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **dix millions francs (10 000 000F) CFA**.
Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des suretés.
S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.a

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps.
L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.
L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le **13 NOVEMBRE 2023 à 11 H 00 Min, h00 min** précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
L'ouverture des offres financières aura lieu après l'adoption par la CIPM du rapport d'analyse des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 80 points/100.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des offres.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet ;
- Présence d'une information financière ;
    - Absence d'agrément à la profession ;
- Injonction de redressement, de recapitalisation ou mise sous surveillance par la CIMA ;
    - La non-production des documents réglementaires (C4 et C11) des années 2020, 2021 et 2022 attestant de la solvabilité et de la capacité de la compagnie à honorer ses engagements, documents certifiés par les services compétents du MINFI.

Offre technique

- Retard de plus de trente (30) jours dans le règlement des sinistres à la SCDP par le soumissionnaire au cours des cinq (05) derniers exercices ;
- Présence d'une information financière ;
- Non-obtention de 80 points sur 100 à l'évaluation technique.

Offre financière

- Non-conformité des pièces suivantes, aux modèles prescrits par le DAO :
    - Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
    - Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
    - Lettre de soumission financière timbrée et signée.
    - Toute soumission financière inférieure à 80% du coût prévisionnel.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	Notation points
Présentation générale de l'offre	**03**
Références générales du soumissionnaire	**06**
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022).	**10**
Description détaillée des garanties offertes	**12**
Modalités de mise en jeu de la garantie	**12**
Couverture des engagements réglementés : moyenne (2020,2021, 2022)	**20**
Couverture de la marge de solvabilité	**17**
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq (05) dernières années (2018,2019,2020,2021,2022)	**10**
Traités de Réassurance dans la branche similaire	

10

Total	**100**

Méthode de sélection du soumissionnaire

Le score technique (St) minimum requis est de 0,8 soit 80 points /100.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : **Sf = 100 x (Fm/Fp)**

Sf étant le score financier, **Fm** la proposition la moins-disante et **Fp** le montant de la proposition considérée.

Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : T = 0,8 et F = 0,2. **Le score total est alors de : ST = 0.8St + 0.2Sf**

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante (l'Apériteur), par combinaison des critères techniques et financiers.
Toutefois, le Marché sera attribué en Coassurance aux deux (02) soumissionnaires ayant obtenu les scores totaux les plus élevés. La répartition des primes et des risques est de 60% pour l'Apériteur et de 40% pour le Co-assureur.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Centre Médico-Social), Téléphone (+237) 233 40 54 45 / n° de poste 12060.
Les documents et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenues au siège de la SCDP à Douala, à la Division des Affaires Juridiques, du Contentieux et des Assurances (DAJCA), téléphone (+237) 682 65 38 05 ou (+237) 676 52 45 70.

DOUALA le 18 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

UNIVERSITE DE GAROUA

COMMUNIQUÉ N°2023/154/C/UGA/R/SG/DIPD/DÏEM/2023 DU 04 OCT 2023PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION N°05/DC/UGA/R/SG/DIPD/CIPM DU 04/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE TOILETTES AU PORT DE GAROUA SUIVANT L'AUTORISATION DE GR2 A GRE N°04798-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6 DU 25/09/2023MAÎTRE D'OUVRAGE : LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE GAROUAFINANCEMENT : BIP UGA, EXERCICE 2023IMPUTATION : 117-01-2204-220401 (390020)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE GAROUA, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE,

Par décision **N°2023/152/D/UGA/R/SG/DIPD/2023 DU 04 OCT 2023** la Lettre-commande objet du Dossier de Consultation susvisé, est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Soumissionnaire	Montant TTC	Délai
Lot unique	ETS AS-SERVICES B.P : Garoua, Tel. : 697 277 404	10 000 000 F CFA	DEUX (02) MOIS

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement sise au quartier plateau non loin du CENTRE MEDICAL BETHEL, pour l'établissement du contrat y relatif.

GAROUA le 4 Octobre 2023

Le DIRECTEUR

BOUBAKARI DJIDDA

UNIVERSITE DE GAROUA

COMMUNIQUE N°2023/151/C/UGA/R/SG/DIPD/DIEM/2023 DU 04 OCT 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION N°04/DC/UGA/R/SG/DIPD/CIPM DU 04/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE QUATRE (04) SALLES DE COURS AMOVIBLES DE CENT CINQUANTE (150) PLACES CHACUNE (SITE DE DJOUMASSI) SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°04798-DMBEC/CE6 DU 25/09/2023 MAITRE D'OUVRAGE : LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE GAROUAFINANCEMENT ; BIP UGA, EXERCICE 2023IMPUTATION : 116-01-2304-230403 (390020)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE GAROUA, AUTORIE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE,

Par décision **N°2023/150/D/UGa/R/SG/DIPD/2023 du 04 OCT 2023** le marché, objet du Dossier de Consultation susvisé, est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Soumissionnaire	Montant TTC	Délai
Lot unique	SOCIETE DJA ET FILS SARL B.P : Garoua, Tel. : 694 557 537	178 177 354 F CFA	TROIS (03) MOIS

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement sise au quartier plateau non loin du CENTRE MEDICAL BETHEL, pour l'établissement du contrat y relatif.

GAROUA le 4 Octobre 2023

Le DIRECTEUR

BOUBAKARI DJIDDA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 095/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 029/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 04 JUILLET 2023 RELATIF A L'EQUIPEMENT ET LA POSE D'INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES DANS LE LOCAL TECHNIQUE DE LA SALLE DE FETE D'AKWA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° 079/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 19/10/2023 , déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	**Soumissionnaire**	**Montant** (FCFA TTC)	**Délai** (En Mois)
Unique	**ECONES TECHNICAL CONSULTING & NOUVAMEQ**	33 816 796 (Trente-trois millions huit cent seize mille sept cent quatre-vingt-seize)	**03**

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5 ème étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala Cameroun ;Tél :(237) 233 421 509/Fax :(237) 233 426 950 dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°093/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT PARTIEL DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 12/AOIO/CUD/SG/DSGP/SDMAP/2023 DU 22 MAI 2023 RELATIF A L'EVALUATION EX-POST DU PROJET DE DRAINAGE PLUVIAL DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres International Ouvert

n°012/AOIO/CUD/SG/DSGP/SDMAP/2023 du 22 mai 2023, les entreprises ci-après sont qualifiées pour l'ouverture et l'évaluation de leurs offres financières :

RANG	ENTREPRISES	RESULTATS/100
1er	GROUPEMENT GROUPE HUIT/CIBLE	86,8
2ème	MAZARS CAMEROUN SA	84,8
3ème	GROUPEMENT HYDROCONSEIL/SEPIA	77,05

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 19 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

UNIVERSITE DE GAROUA

COMMUNIQUE N°2023/147/C/UGA/R/SG/DIPD/DPD/2023 DU 04 OCT 2023PORTANT PUBUCATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULATATIONN°02/DC/UGA/R/SG/DIPD/CIPM/2023 DU 04/09/2023 POUR L'ACQUISITION DE CENT CINQUANTE (150) TABLES ET SIX CENTS (600) CHAISES ENTIEREMENT EN BOIS (IROKO OU CORBIAC) POUR LE COMPTE DE L'UNIVERSITE DE GAROUA SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°04798-23/L/MINMAP/SG/DGMR/DMBEC/CE6 DU 25/09/2023. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE GAROUAFINANCEMENT : BIP UGA, EXERCICE 2023IMPUTATION : 116-01-2227-222701(390020)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE GAROUA, AUTORIE CONTRACTANTE,
COMMUNIQUE,

Par décision **N°2023/146/C/UGA/R/SG/DIPD/DPD/2023 DU 04 OCT 2023** la Lettre-commande,objet de l'Appel d'Offres siisvisé, est attribuée selon les détails indiqués au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	MONTANT (TTC) EN F.CFA	DELAI D'EXECUTION
LOT UNIQUE	ETS TSANAGA KZ ET FILS B.P; 4049 Yaoundé, Tél : 677 74 35 01	29 999 484	90 jours

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les soixante-douze (72) heures suivant la publication du présent ComiriLmiqué, dans les services de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Garoua sise au quartier plateau non loin du CENTRE MEDICAL BETHEL, pour l'établissement de la Lettre-commande y relative.

GAROUA le 4 Octobre 2023

Le DIRECTEUR

BOUBAKARI DJIDDA

COMMUNE DE YAOUNDE II

DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/DC/CAY II/CIPM/SMP/2023 DU 10 OCTOBRE 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. ADDITIF N°001

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**

Au lieu de ...

L'Offre présentée en un seul volume, rédigée en français et/ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels dans une (01) enveloppe fermée et scellée ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire, devra parvenir au **Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 2** Sise à TSINGA, Avenue Jean Paul II Porte N° 203 BP 17522 Yaoundé-Cameroun Tél :243670815 / Fax : (237)243 67 08 15 Yaoundé –Cameroun au plus tard le 02 Novembre 2023 à **13 heures00 heure locale** et les Offres devront porter la mention :
DEMANDE DE COTATION N°005 /DC/CAYII/CIPM/SMP/2023
DU 10 OCTOBRE 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"
Elle devra être accompagnée des documents suivants :
- **Pièces administratives :**

Une Déclaration d'intention de soumissionner timbrée à **2000 FCFA** (suivant le modèle joint)
La Quittance d'achat de la présente Demande de Cotation d'un montant de ***Vingt mille (20 000) FCFA*** ;
Une Attestation de non-redevance signée du Directeur Général des Impôts ou d'un représentant habilité timbrée à **1500FCFA** ;
Une Copie certifiée du Registre de Commerce ;
Une Attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de **trois (03) mois** ;
Une Attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par de l'ARMP datant de moins de **trois (03) mois** ;
Une Attestation de soumission pour CNPS en cours de validité datant de moins de **Trois (03) Mois ;**
Une Attestation de domiciliation bancaire du Soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances datant de moins de **Trois (03) mois ;**
Un Plan de localisation du soumissionnaire timbré à **2000FCFA et** Signé sur l'honneur ;
Le Projet de Lettre-Commande dûment paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;
Une Caution de soumission d'un montant de ***Deux cent soixante mille (2 60 000) FCFA***
Une Déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de l'exécution d'un Marché pour les **trois (03)** dernières années
- **Offre technique :**

Le Règlement de la Demande de Cotation paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;
Les spécifications techniques du matériel et des fournitures à livrer.
- **Offre financière** :

La Soumission sur papier timbrée à **2000 FCFA**, signée cachetée et datée suivant le modèle joint ;
Le Bordereau des prix unitaires complété et paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la fin
Le Devis Quantitatif et Estimatif ; complété, paraphé sur chaque page signé, daté cacheté à la fin
Sous détail des prix signé cacheté et daté
L'Offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises, (TTC)

1	Remises des offres

Lire plutot

L'Offre présentée en un seul volume, rédigée en français et/ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels dans une (01) enveloppe fermée et scellée ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire, devra parvenir au **Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 2** Sise à TSINGA, Avenue Jean Paul II Porte N° 203 BP 17522 Yaoundé-Cameroun Tél :243670815 / Fax : (237)243 67 08 15 Yaoundé –Cameroun au plus tard le **07 Novembre 2023** à **13 heures00 heure locale** et les Offres devront porter la mention :
Elle devra être accompagnée des documents suivants :

- **Pièces administratives :**

Une Déclaration d'intention de soumissionner timbrée à **2000 FCFA** (suivant le modèle joint)
La Quittance d'achat de la présente Demande de Cotation d'un montant de ***Vingt mille (20 000) FCFA*** ;
Une Attestation de non-redevance signée du Directeur Général des Impôts ou d'un représentant habilité timbrée à **1500FCFA** ;
Une Copie certifiée du Registre de Commerce ;
Une Attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de **trois (03) mois** ;
Une Attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par de l'ARMP datant de moins de **trois (03) mois** ;
Une Attestation de soumission pour CNPS en cours de validité datant de moins de **Trois (03) Mois ;**
Une Attestation de domiciliation bancaire du Soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances datant de moins de **Trois (03) mois ;**
Un Plan de localisation du soumissionnaire timbré à **2000FCFA et** Signé sur l'honneur ;
Elle devra être accompagnée des documents suivants :

- **Pièces administratives :**

Une Déclaration d'intention de soumissionner timbrée à **2000 FCFA** (suivant le modèle joint)
La Quittance d'achat de la présente Demande de Cotation d'un montant de ***Vingt mille (20 000) FCFA*** ;
Une Attestation de non-redevance signée du Directeur Général des Impôts ou d'un représentant habilité timbrée à **1500FCFA** ;
Une Copie certifiée du Registre de Commerce ;
Une Attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de **trois (03) mois** ;
Une Attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par de l'ARMP datant de moins de **trois (03) mois** ;
Une Attestation de soumission pour CNPS en cours de validité datant de moins de **Trois (03) Mois ;**
Une Attestation de domiciliation bancaire du Soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances datant de moins de **Trois (03) mois ;**
Un Plan de localisation du soumissionnaire timbré à **2000FCFA et** Signé sur l'honneur ;
Le Projet de Lettre-Commande dûment paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page;
Une Caution de soumission d'un montant de ***Deux cent soixante mille (2 60 000) FCFA***
Une Déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de l'exécution d'un Contrat (Lettre-Commande ou Marché) passé avec la CAY 2 au cours des trois **(03)** dernières années

- **Offre technique :**

Le Règlement de la Demande de Cotation paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;
Les spécifications techniques du matériel et des fournitures à livrer.

YAOUNDE le 19 Octobre 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm